

Un triomphe de la technique moderne de



L'ESCORT
1100 et 1300 GT

Demandez un essai :
Téléphone (027) 2 12 71
P 377 S

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

TEL. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL. (027) 3 71 11 - Le No 30 ct.

POUR VOS MEUBLES
une bonne adresse :

Halle aux Meubles S.A.

Rue de la Dixence 9
SION

LAUSANNE :
rue des Terreaux 13 bis - 17

Une des plus grandes expositions de Suisse

P 171 S

Conseil national: débat sur la concentration de la presse le secret professionnel et la sauvegarde de l'intimité

BERNE. — « Concentration dans la presse », tel était le thème abordé mercredi matin au Conseil national. Par un postulat, M. Alphonse Müller (cvs, Lucerne), expose ainsi le problème : « Différents faits récents permettent de supposer qu'en Suisse comme dans certains pays voisins, une certaine concentration de la presse allant bien au-delà de ce que réclament des mesures de rationalisation, commence à se manifester. Le danger existe donc qu'il se forme dans le domaine de la publicité des sortes de monopoles qui sont indésirables non seulement sous l'angle économique, mais aussi sur le plan culturel et politique. »

M. Müller invite donc le Conseil fédéral « à déterminer si la formation de telles concentrations constitue un cartel et si la loi sur les cartels suffit pour les maintenir sous contrôle. Si ce n'était pas le cas, le Conseil fédéral est invité à examiner la possibilité d'autres mesures légales, éventuellement à préparer la révision de l'article 55 de la constitution, sans porter atteinte à la liberté de la presse. »

M. Müller cite de nombreux exemples de « mort de petits journaux » en Suisse romande. En Suisse alémanique, il en va de même, mais en plus la maison d'édition Ringier occupe une position de force « dangereuse », une

rédactionnelle entre feuilles de même nature peut favoriser la rationalisation, mais il faut éviter la formation de monopoles.

Pour sa part, la commission des cartels ne dispose pas de la documentation lui permettant de se former un jugement. Elle est disposée à procéder à une enquête. Le Conseil fédéral, dit M. von Moos, se félicite de cette intention. Il est décidé à suivre l'évolution et dans ce sens, il accepte le postulat pour examen, tout en relevant qu'il y a « des forces qui tendent à maintenir l'ordre dans ce domaine indépendamment de toute intervention de l'Etat »

SECRET PROFESSIONNEL

L'objet suivant concerne aussi la presse Il s'agit de revoir la loi sur la procédure administrative, qui a été remaniée par le Conseil des Etats. L'article 14 bis a trait, en effet, au secret professionnel des journalistes La commission prévoit la formule suivante : les journalistes (presse, radio et télévision) peuvent refuser le témoignage sur le contenu et la source de leurs informations lorsqu'il ne s'agit pas d'éclaircir les faits dans une procédure relative à la sûreté intérieure ou extérieure du pays

La commission s'oppose à la disposition insérée par le Conseil des Etats, selon laquelle le journaliste doit témoigner « lorsqu'il s'agit d'éclaircir des faits qui appellent dans l'intérêt public une intervention d'office contre une autorité » Autrement dit, la presse devrait témoigner lorsqu'une enquête est ouverte contre un fonctionnaire après qu'un journal eût critiqué l'activité d'un service administratif

Tacitement, le Conseil adopte le point de vue de sa commission Il en va de même pour tous les autres amendements, de sorte que le projet retourne au Conseil des Etats

En ce qui concerne la loi sur la juridiction administrative, deux amendements importants sont en discussion. A l'article 99, la commission propose d'admettre le recours de droit administratif au tribunal fédéral contre des décisions concernant l'internement des étrangers.

M. Renschler (soc., ZH), propose de prévoir également le recours en matière de droit d'asile, lorsqu'il s'agit de dénier à une personne la qualité de réfugié. Notre législation serait ainsi conforme à la déclaration des droits de l'homme de l'ONU.

De tels cas doivent être réglés par l'autorité politique, estime la commission. Tel n'est pas l'avis de M. Ziegler (soc., GE) qui déclare, en citant le « rapport Ludwig », ne pas pouvoir faire confiance au Conseil fédéral pour le sort réservé aux réfugiés. Le tribunal fédéral, lui, jugerait sans passion.

Appuyant les rapporteurs, le conseiller fédéral von Moos souligne qu'il appartient à l'Etat d'accorder le droit d'asile, qui n'est pas un droit individuel. Une autre conception ne pourrait être appliquée que par une révision de la constitution.

Au vote, l'amendement de M. Renschler est rejeté par 67 voix contre 42. Celui de la commission (recours en cas d'internement) est, en revanche, admis tacitement.

TRIBUNAL DES ASSURANCES

Sans opposition, le Conseil règle ensuite le statut du tribunal fédéral des assurances, qui sera (pour autant que

le Conseil des Etats adopte cette formule) « la cour des assurances sociales du tribunal fédéral, organisée de manière autonome ».

LA SAUVEGARDE DU SECRET DE LA VIE PRIVÉE

M. Cadruvi (cvs, Grisons) rapporte alors sur le « renforcement de la protection pénale du domaine personnel secret ». En termes plus simples, il s'agit d'interdire les « mini-espions », ces petits appareils qui permettent de surprendre des conversations secrètes, et d'autres engins analogues, notamment, dans une certaine mesure, les téléobjectifs. Ce dernier point a suscité des appréhensions dans les milieux des photographes de presse. Le rapporteur précise que seuls les abus seront poursuivis.

Le rapporteur de langue française, M. Cevey (rad., VD), est lui-même journaliste. La commission, relève-t-il,

a admis la nécessité de punir les interventions illicites dans la vie privée. En ce qui concerne les appareils de prise de vues, elle a prévu des sanctions pour que de tels délits, même lorsque l'appareil n'est pas dissimulé. M. Cevey assure qu'il n'est pas question de porter atteinte à la liberté de la presse.

La commission a d'autre part ajouté au projet une disposition prévoyant des sanctions pour ceux qui, par méchanceté ou par espionnage, abusent du téléphone pour inquiéter ou importuner des tiers.

M. Bieri (rad., ZH), auteur de l'amendement sur les téléobjectifs, donne des exemples. Si, dit-il, la télévision donne en gros plan le visage d'une personne assistant à un match de football, il n'y a pas délit. Mais si un journaliste surprend avec un téléobjectif un conseiller fédéral faisant la sieste dans son jardin, ce der-

nier peut porter plainte.

Dans la discussion de détail, M. Baechtold (soc., VD) prend la défense des journalistes qui manient le téléobjectif et qui risquent d'être punis abusivement et même d'être victimes de chantage. Peu importent les moyens techniques utilisés, répond M. Cevey : ce qui doit être décisif, c'est la volonté de nuire à autrui.

Tacitement, le Conseil adopte alors la version de la commission, qui prévoit des sanctions pour l'usage abusif d'appareils de prise de vues, même si ces derniers ne sont pas dissimulés.

Le nouvel article sur l'abus du téléphone est également voté sans opposition, et l'ensemble de la loi est approuvé à l'unanimité. Il appartient maintenant au Conseil des Etats de se prononcer.

(VOIR LA SEANCE DE RELEVÉE EN PAGE 22)



Le conseiller national A. Müller lors de son interpellation de hier matin. A ses côtés le conseiller fédéral von Moos, qui a accepté son postulat.

position économique renforcée par la participation à d'autres entreprises commerciales. Plusieurs quotidiens et hebdomadaires constituent « l'empire » de cette maison, qui menace la presse régionale. Des feuilles d'annonces gratuites compromettent les recettes publicitaires des éditeurs de journaux politiques, qui doivent subir une forte hausse de frais.

C'est M. von Moos, chef du département de justice et police, qui répond au nom du Conseil fédéral. Il rappelle d'abord que la révision de l'article 55 (article sur la presse) est à l'étude depuis des années. On peut s'interroger sur le rapport entre la perte d'influence de la presse « politique » (liée à des partis) et l'abstentionnisme civique. On doit, d'autre part, constater que par nécessité économique les petits journaux ont tendance à disparaître. C'est un phénomène qui n'est d'ailleurs pas propre à la Suisse.

M. von Moos cite alors l'avis de la « commission mixte de presse » (qui groupe journalistes et éditeurs) : **IL N'EXISTE POUR L'INSTANT SELON CETTE COMMISSION. AUCUNE PREUVE QUE LA CONCENTRATION RESTREINT LA LIBERTE DE LA PRESSE. LA COMMISSION ESTIME AUSSI QUE LA PUBLICATION DE JOURNAUX DOIT RESTER SOUS LA RESPONSABILITE DE MILIEUX PRIVES.** L'Etat doit rester sur la réserve. Une coopération technique et

EDITORIAL — APRÈS LA TRAGÉDIE DE BATASSÉ L'enquête confirme l'entière responsabilité du train descendant

La direction du 1er arrondissement des CFF à Lausanne, communique ce qui suit, en ce qui concerne les circonstances qui ont précédé l'accident du 24 juin 1968 entre Sion et Saint-Léonard :

« Le jour de l'accident, la gare de Saint-Léonard était télécommandée depuis Sion, car s'y préparait le croisement du train spécial 51070 avec le train de messagerie 16845. De ce fait, le signal avancé de sortie et le signal de sortie de Saint-Léonard, côté Sion, étaient en position d'arrêt pour le convoi venant de Granges-Lens. En outre, l'aiguille d'entrée de Saint-Léonard, côté Sion était mise en position pour le croisement du train spécial. A ce moment, le train de messagerie n'avait pas encore quitté la station de Granges-Lens. Il l'a fait à 13 h 52 tandis que le train spécial partait de Sion à 13 h 54. Le compteur d'essieu a enregistré 24 essieux à la sortie de Sion, alors que celui de Saint-Léonard n'en a enregistré aucun pour le train de messagerie. La collision s'est produite à 3 kilomètres de Sion et à 2 km 700 de Saint-Léonard. »

« L'enquête à laquelle il a été procédé a permis d'établir avec certitude que les installations de sécurité — mises en service en 1962 — avaient fonctionné normalement. La bande tachygraphique de la locomotive du train de messagerie n'a pu être reconstituée. Il n'a ainsi pas été possible de contrôler si le dispositif d'arrêt automatique de la locomotive, commandée par les aimants de voie placés à la hauteur du signal avancé de sortie et du signal de sortie de Saint-Léonard, avait fonctionné et avait été annulé ensuite par le mécanicien. Par contre, le carnet de contrôle de cette locomotive a été retrouvé. Il y figure l'annotation qu'à la sortie du dépôt de Lausanne, le jour même, le dispositif de sécurité et d'arrêt automatique fonctionnaient correctement. »

« Etant donné ces circonstances, comme aussi le fait constaté que le train de messagerie a pris en talon l'aiguille d'entrée de Saint-Léonard, côté Sion, on peut conclure que les signaux de la station de Saint-Léonard n'ont pas été respectés par le mécanicien de ce train. Sans que la cause de ce comportement n'ait pu être déterminée on ne peut cependant affirmer que celui-ci n'est pas tombé à une défaillance physique. »

NOS COMMENTAIRES

Il est fréquent que nos enquêteurs fédéraux soient très lents à faire leur rapport et surtout à le publier au grand jour.

A la direction du 1er arrondissement des CFF, les choses se sont passées tout différemment en ce qui concerne la tragédie ferroviaire de Batassé.

L'Agence télégraphique suisse a diffusé, dans son intégralité, le communiqué ci-dessus à la fin de son bulletin de 13 h 45, hier. Dans l'après-midi, les rédactions ont reçu l'ordre de ne pas le publier.

Nous n'avons pas à obtempérer à cet impératif puisque ledit communiqué était tombé dans le domaine public à partir précisément de mercredi, 13 h 45.

Si aucun poste de radio n'avait divulgué ce premier résultat d'enquête, nous aurions très volontiers suivi les scrupules tardifs de la direction du 1er arrondissement, ne serait-ce qu'à cause de la famille du malheureux M. Kaspar Schmidthalter, dont l'affliction est plus que compréhensible.

C'est justement de cette hâte insolite que nous devons parler. Le public de 1968 — davantage encore que celui d'antan — veut être informé loyalement des causes de catastrophes de ce genre. Ce n'est pas par désir morbide d'apprendre des choses qui ne le concernent pas, mais il a tout simplement besoin d'être rassuré en connaissant le pourquoi et le comment exceptionnels d'un tel événement.

Dès mardi matin, nous avons été obligé de nous poser des questions concernant le mécanicien de la loco-

motrice du train de messagerie valaisan. L'interview du chef de gare de Sion était claire, de même que la fin de l'avis d'accident de la direction des CFF.

La brutale confirmation diffusée hier peu après 13 h 45, à un moment d'écoute particulièrement intense, traversa d'un seul coup tout le canton. Notre population, selon les avis recueillis, ne fut pas choquée par le contenu attendu de cette première conclusion d'enquête, mais bien plutôt par sa divulgation trop précipitée.

Aujourd'hui, les familles Schmidthalter, Mottaz et celles de Pfaffnau enterrent leurs morts.

Nous pensons tout particulièrement à cette veuve de Erigue et à ses cinq enfants.

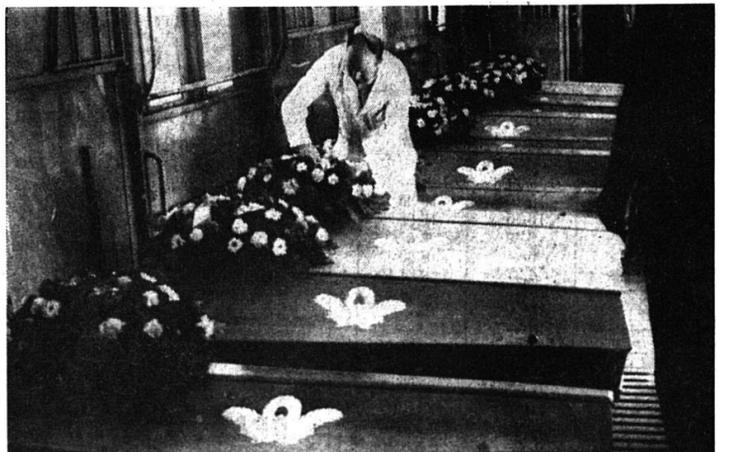
Son mari était de surcroît un mécanicien irréprochable.

On ne saura probablement jamais pourquoi il a commis la fatale erreur de St-Léonard, d'autant plus que l'on n'a pas pu reconstituer la bande tachygraphique de sa machine.

Le communiqué ci-dessus ne devait donc pas sortir des bureaux de la direction du 1er arrondissement des CFF avant que la tombe du malheureux et celles des autres soient fermées...

— A. L. —

(VOIR NOS AUTRES INFORMATIONS EN PAGE 17)



Les cercueils des victimes sont fleuris avant leur départ pour Pfaffnau dans le wagon funèbre.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

● **BROIZAT SE CONSTITUE PRISONNIER.** — L'ex-colonel Joseph Broizat, condamné à mort par contumace pour sa responsabilité dans le putsch des généraux à Alger en avril 1961, s'est constitué prisonnier hier matin à Paris où il est arrivé par avion venant de Madrid. Il était accompagné de deux autres anciens membres de l'Organisation terroriste de l'O.A.S. (Organisation armée secrète), Gérard Sice et Gérard Moritel, également condamnés par contumace.

● **ACCIDENT FERROVIAIRE EN YOUGOSLAVIE.** — Cinq personnes, au moins, ont été blessées, dont certaines grièvement, hier au cours d'une collision entre le rapide international Munich-Istanbul et un train de marchandises en stationnement à Krnjevo, à 80 kilomètres environ de Belgrade.

● **HECATOMBE DE BALEINES.** — L'agence de presse indonésienne Antara a annoncé mercredi que quelque 100 baleines avaient péri au large d'une des îles des Molouques. Il est à supposer que ces mammifères ont trouvé la mort à la suite d'une éruption volcanique.

● **RUMEURS SUR LE FRANC FRANÇAIS.** — Les rumeurs selon lesquelles le franc français serait dévalué de 15 pour cent le week-end prochain ont provoqué hier après-midi une vive recrudescence des ventes de devises françaises sur le marché londonien, notamment pour le compte d'opérateurs japonais.

● **DECOUVERTE D'UN IMPORTANT TRAFIC DE DROGUE.** — Quatre trafiquants français de drogue ont été appréhendés à Paris à la suite de la découverte d'une importante quantité d'héroïne pure dans une automobile en provenance du Havre et entreposée sur les quais de New York. La drogue saisie — 224 sachets d'un poids total de 112 kilos — représente aux prix de vente au détail sur le marché américain une somme de 224 millions de francs.

● **MANIFESTATION PAYSANNE A VIENNE.** — Deux cents paysans de la Basse-Autriche ont manifesté, mercredi à Vienne, contre la décision du gouvernement d'augmenter l'impôt sur les vins, et contre les prix du lait et des céréales qu'ils jugent dérisoires.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE: NOUVELLE ETAPE DANS LE PROCESSUS DE LIBERALISATION.** — Les citoyens tchécoslovaques pourront dès maintenant se rendre à l'étranger sans autorisation spéciale.

● **LA CONSCRIPTION EN ESPAGNE.** — Tous les Espagnols âgés de plus de 21 ans devront accomplir à l'avenir une période de service militaire de 15 à 18 mois. La loi sur le service militaire a été approuvée hier par les Cortes.

● **ACCUSATION CONTRE DES ECRIVAINS SOVIETIQUES.** — L'Union des écrivains soviétiques, contrôlée par le parti communiste, a accusé mercredi l'écrivain Alexandre Zolzenitsine — auteur d'«Un jour de vie d'Ivan Denisovitch» — d'être «l'outil consentant de la propagande idéologique occidentale contre l'Union soviétique».

● **TRIPLEES A ROUBAIX.** — Des triplées sont nées dans une clinique de Roubaix. Fortunata, Maria-Christina et Rita Saladino pèsent respectivement 2,300 kg, 1,900 kg et 1,630 kg. Elles ont été admises au Centre des prématurés de la cité hospitalière de Lille. Mme Saladino est âgée de 38 ans. Elle est originaire, comme son mari, soigneur à la Lainière de Roubaix, de la banlieue de Naples.

Conseil des Etats

BERNE. — Dans sa réponse aux observations faites la veille par les députés lors de la discussion du rapport sur la politique gouvernementale, M. Spuehler, président de la Confédération se montre persuadé que le succès des efforts du Conseil fédéral dans la conduite des affaires publiques dépend largement d'une entente tout au moins générale des partis représentés au Conseil fédéral.

Le rapport présenté par le Conseil fédéral constitue une invite dans ce sens en pleine conscience des limites d'un programme minima commun.

Dans le domaine de la planification financière à plus long terme, une certaine institutionnalisation est prévue dans le cadre de la loi sur l'administration des finances. Il est certes souhaitable que ce planning financier s'étende aussi aux cantons et aux communes et qu'une coopération soit recherchée avec eux.

La proposition de créer une institution commune de planification englobant la Confédération, les cantons et les communes sera attentivement étudiée. Les travaux sont d'ailleurs déjà en cours et les cantons ont été invités à s'exprimer. Mais la coopération avec les cantons doit s'étendre également à d'autres domaines que les seules finances, car les cantons eux aussi sont placés devant des difficultés croissantes dans leur gestion. Il conviendra de définir la notion de la région afin de mieux déterminer les possibilités de solution nouvelle en matière de répartition des charges entre les cantons et les communes. Le fédéralisme coopératif ne doit pas remplacer l'action prévoyante et concentrée.

CONFLIT DU JURA ET LES BONS OFFICES

En ce qui concerne le conflit du Jura et les bons offices du Conseil fédéral, M. Spuehler souligne que le gouvernement n'a pas la compétence d'intervenir, tant que le canton de Berne ne le lui demande pas. Le Conseil fédéral salue avec satisfaction tout effort vers un dialogue raisonnable, seule voie qui mène au but, mais non la violence. L'agriculture constitue un des soucis constants du Conseil fédéral qui estime que les petites et moyennes exploitations ont de sérieuses chances de survie si elles savent rationaliser.

LA PROTECTION AGRICOLE

Mais l'adaptation des structures doit continuer, car l'intérêt général de l'économie la commande. Cependant, il ne faut rien forcer dans ce domaine où

Les journées valaisannes de Suisse sur les ondes

VEVEY. — Comme on le sait les Journées valaisannes de Suisse auront lieu à Vevey les 29 et 30 juin. L'importance de l'événement n'a pas échappé à la Radio romande qui consacra — vendredi 28 juin — deux émissions à cette grandiose manifestation : le matin entre 11 h. et midi au cours du « Spécial-vacances » et le soir entre 18 h. 10 et 18 h. 40 lors du « Micro dans la vie ».

M. Frédy Richard président de la commission de presse des Journées valaisannes de Suisse répondra aux questions d'André Nussli radioreporter aux Actualités nationales.

Lignes directrices et rapport de gestion

L'Etat doit aider les paysans à résoudre leurs difficultés.

La protection agricole est très prononcée avec le système des trois phases pour l'importation des fruits et légumes, les garanties de prise en charge, les suppléments de prix et les subventions. Au sein de l'AELE et du GATT de telles mesures ont pu être préservées non sans peine. Le Conseil fédéral, dans ses mesures en faveur de l'agriculture, a parfois dépassé l'aide prévue dans la loi, mais il doit constater qu'il ne sert à rien d'augmenter les revenus agricoles si le résultat doit être une production pléthorique. L'exemple du lait montre le danger de voir tout le dispositif d'aide à l'agriculture remis en question. Il faudra sans doute réviser la loi et l'arrêté d'exécution dans une certaine mesure.

PROBLEME DE NAVIGATION INTERIEURE

Quant au problème de la navigation intérieure, si elle ne revêt pas un caractère prioritaire, elle procède cependant, elle aussi, d'une politique des transports mieux intégrée. Les études vont bon train et tout le dossier de la navigation sur l'Aar sera soumis aux cantons prochainement, puis la discussion pourra reprendre au sein des Conseils législatifs. La création d'un département des transports englobant le rail, la route, la navigation aérienne et fluviale, est à l'étude afin de promouvoir une conception générale des transports.

Le Conseil des Etats renonce à une discussion sur ces conclusions du pré-

sident de la Confédération, et prend acte sans autre du rapport du Conseil fédéral sur les lignes générales de sa politique gouvernementale.

LE RAPPORT DE GESTION

Puis il entame la discussion sur le rapport de gestion des différents départements.

Le président de la commission de gestion, M. Stefani (ccs, TI) constate d'emblée que les méthodes de travail de la commission doivent être revues et une meilleure coordination avec les travaux de la commission de gestion du Conseil national recherchée et assurée. Il faudra sans doute adapter le règlement de même que la loi sur les rapports entre les Conseils, et rechercher de même une nouvelle et meilleure structure du rapport de gestion qui contient encore trop de détails sans aucun intérêt.

LA POLITIQUE ETRANGERE

L'entrée en matière n'est pas combattue, et sans autre, le Conseil des Etats passe au contrôle de la gestion des différents départements. Au chapitre de la politique étrangère, M. Baechtold (rad., SH) relève les discussions au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, où la Suisse doit continuer à soutenir les efforts pour créer un monde plus paisible.

La gestion du département politique est approuvée. Au département des finances et douanes, M. Theus (dém., GR) réclame des dispositions plus sévères dans la surveillance des banques. La gestion du département des finances passe sans plus d'encombre. Au département militaire, M. Barrelet (rad., NE) souligne le grand effort de planification auquel procède le groupement de l'état-major général et le travail intelligent des commissions de réquisition de véhicules civils pour le service militaire. Gestion approuvée.

Au département de l'intérieur (rapporteur : M. Pequignot rad. BE) est évoquée la question épineuse des droits de passage des tunnels routiers et un député déplore qu'on veuille exonérer les Urnais et les Tessinois de telles taxes éventuelles mais en oubliant les Grisons, également excentriques.

M. Tschudi donna les apaisements requis. La Confédération est-elle intervenue pour assurer la protection des sites des lacs engadinois contre l'invasion des maisons de vacances d'un

Youssef Beidas en liberté provisoire

BERNE. — De source autorisée, à Berne, on a reçu confirmation mercredi de la mise en liberté provisoire de Youssef Beidas, ancien directeur de la Banque Intra, arrêté en novembre 1967 à Lucerne. Ce sont des motifs de santé qui ont entraîné cette décision, M. Beidas ayant subi il y a une dizaine de jours une intervention chirurgicale. Toutefois, la question de la demande d'extradition des autorités libanaises n'est pas encore résolue : elle avait été déposée en raison du krach de la Banque Intra, les milieux judiciaires de Beyrouth ayant besoin du témoignage de l'ancien directeur, mis à pied depuis.

M. Youssef Beidas avait été arrêté et incarcéré à Lucerne le 23 novembre dernier. Il faisait l'objet d'une interdiction de séjour en Suisse et d'un mandat d'arrêt de l'Interpol. Le 30 novembre, le ministère suisse de Justice et police ordonnait le maintien en détention provisoire du financier aux fins éventuelles d'extradition.

Trois jeunes filles arrêtées

LOCARNO. — La police tessinoise a arrêté à Locarno trois jeunes filles qui s'étaient évadées, il y a une dizaine de jours, d'un institut de rééducation d'outre-Saint-Gothard. Les trois filles vivaient à la journée, et le soir elles fréquentaient les locaux publics pour se faire entretenir par quelque cavalier. Sous bonne escorte, elles ont été ramenées dans la maison de laquelle elles s'étaient enfuies.

Les femmes votent dans 85 communes bernoises

BERNE. — En accordant, mardi soir, à l'unanimité, les droits civiques aux femmes, l'assemblée de commune de Courtelary a été la 85e du canton de Berne à faire usage de la compétence de la loi du 18 février. De ces 85 communes, treize appartiennent à l'ancien canton. Parmi celles-ci, on trouve deux villes (Langenthal et Lamnau-Emmental), et plusieurs communes rurales, comme Erubrunnen ou Rubigen.

Dans le Jura, à part Saint-Imier, où le corps électoral doit voter prochainement sur ce sujet, toutes les villes ont déjà introduit le suffrage féminin.

A Bienne, les femmes ont obtenu les droits civiques le 18 février déjà, alors que les électeurs de la ville de Berne doivent se prononcer sous peu.

Renversée par un minibus

EINSEDELN. — Une petite fille de 4 ans, Manuela Petrig, s'est précipitée mercredi matin sur la route reliant Einsiedeln à Trachslau, où elle fut renversée par un minibus. Elle a été si grièvement blessée qu'elle a succombé avant de pouvoir être transportée à l'hôpital.

Le cardinal Gut à Zoug

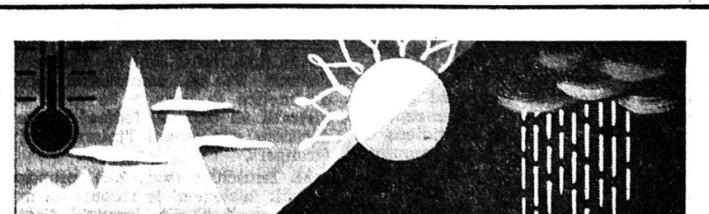
ZOUG. — Le cardinal Benno Gut séjourne actuellement à Zoug, où il doit ordonner jeudi deux bénédictins, originaires d'Uznach. Il sera vendredi l'hôte du gouvernement cantonal, qui le recevra officiellement.

Même Jules Verne ne l'avait pas prévu

L'ordinateur au service des malades

BADEN. — L'ordinateur s'attribue chaque jour de nouvelles tâches, et souvent dans des domaines que l'on croyait jusqu'ici réservés aux seules forces humaines : après l'information et la transmission, on peut prévoir le jour où un ordinateur suffira à déterminer les réactions d'un malade; même Jules Verne, si génial dans l'anticipation, ne l'avait pas prévu. Voilà la substance de l'exposé de M. H. A. Laett, sous-directeur de Radio-Suisse à la 27e assemblée suisse de la technique des informations. Organisée par l'Association suisse des électriciens et « pro telephone », cette réunion étudie le rôle que peuvent jouer les ordinateurs dans la transmission et l'information.

L'emploi de l'électronique dans les transmissions est déjà monnaie courante dans de nombreux domaines : nous citerons le téléphone, la sécurité aérienne, l'acheminement des télégrammes et la taxation fiscale. Mais, comme devait le relever un des orateurs, M. H. Diggerlmann, il faut que les hautes écoles intensifient la préparation de la relève, afin que soient toujours plus nombreux ceux qui pourront utiliser les ordinateurs et rationaliser le travail en général.



Toujours ensoleillé et chaud

* SITUATION GENERALE

La perturbation orageuse qui a atteint notre pays s'éloigne vers l'est. Une zone de haute pression située sur le golfe de Gascogne progresse en direction des Alpes. Le temps se stabilise à nouveau.

* PREVISIONS JUSQU'A JEUDI SOIR

NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS
La nébulosité diminuera au cours de la nuit et l'éclaircie qui s'est développée à partir de l'ouest, s'étendra à toutes les régions. Aujourd'hui, le temps sera ensoleillé et chaud. La température, comprise entre 11 et 16 degrés en fin de nuit, atteindra 23 à 28 degrés l'après-midi. Vents faibles, du secteur sud-ouest en montagne.

SUD DES ALPES, ENGADINE

Quelques orages ou averses se produiront encore localement. Au cours de la nuit la nébulosité diminuera et aujourd'hui le temps sera ensoleillé par ciel variable. La température, au-dessous de 600 m, sera comprise entre 12 et 16 degrés tôt le matin, entre 23 et 28 l'après-midi. Vents du secteur ouest à sud-ouest, faibles à modérés en montagne.

* EVOLUTION PREVUE POUR VENDREDI ET SAMEDI

En général ensoleillé et modérément chaud. Vendredi, au cours de l'après-midi ou de la soirée, passage d'une perturbation qui provoquera des averses ou orages surtout au nord des Alpes.

SIERRE - STADE DE CONDEMINES

Samedi 29 et dimanche 30 juin 1968

Fête fédérale de LUTTE LIBRE

avec la participation des frères Martinetti, de Bachmann, Mottier, Grütter, etc.

Chaque soir, à la CANTINE DE FETE

GRAND BAL

Orchestre « Los William's »

Cours des billets

Allemagne	106,50	109.—
Angleterre	10,15	10,35
Autriche	16,55	16,85
Belgique	8,40	8,65
Espagne	6.—	6,30
Etats-Unis	4,27 1/2	4,31 1/2
France	78.—	85.—
Grèce	14.—	15.—
Hollande	118.—	120.—
Italie	—,68	—,70 1/2
Yugoslavie	30.—	38.—

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

A. I. I. growth fund	Valeur	Rachat
		\$ 12,53

Vêtements



Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites

Vêtements



Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites

Vêtements



Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites

P 126 S

Les gourmets, toujours plus nombreux, savourent en connaisseurs les salades de St-Gall, aussi savoureuses que digestibles.

Les salades



Voitures d'occasions

à vendre
1 SIMCA 1500, 1965
1 MORRIS 1100, 1964
1 VW 1200, 1962, avec Saxomat
1 TAUNUS 12 M, 1961, expertisée, 1000 francs
1 VAUXHALL VICTOR, 1963, moteur 20 000 km.
Véhicules vendus expertisés.
Lucien Torrent, Grône. Tél. (027) 4 21 22.

PNEUS

Rabais 15 à 25 %

Montage gratuit, équilibrage.

Station MIGROL, Martigny-Bourg.

Tél. (026) 2 14 56.

Si, par hasard, vous avez besoin

d'argent

...alors que personne ne doit le savoir

Il n'y a qu'une solution: Venez nous soumettre votre demande! Si nous vous promettons la discrétion la plus absolue, cela n'est pas un vain mot. Aujourd'hui comme demain. Vous pouvez obtenir un Prêt-Rohner en toute tranquillité et sur une base confidentielle. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Télé-phoniez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____ 478
Rue: _____
Localité: _____ V

Poussettes
neuves, valeur 200 francs, cédées à 148 francs.

Chez E. Martin, La Grenette, Sion

Tél. (027) 2 16 84 - 2 23 49. P 605 S

A vendre d'occasion

poussette

lit d'enfant

AU BERCEAU D'OR, rte du Simplon 21, Sière.

P 911 S

Nescoreé est tout nouveau

Votre café au lait sera meilleur que jamais



car Nescoreé est maintenant extrait beaucoup plus rapidement - et plus délicatement - des grains de café et des cossettes de chicorée fraîchement torréfiés.

En effet, Nescoreé bénéficie du même procédé d'extraction unique que le nouveau Nescafé : plus rapide afin de préserver la fraîcheur du goût et l'arôme, plus délicat afin de restituer dans votre tasse la vraie richesse du café et de la chicorée fraîchement torréfiés.

Regardez le nouveau Nescoreé : vous le reconnaîtrez bien sûr à son emballage moderne, mais surtout à sa belle couleur sombre et appétissante.

Ensuite, goûtez-le : vous serez enthousiasmé de votre nouveau café au lait.

Le nouveau Nescoreé : tellement meilleur... et toujours aussi économique !



OFFRE DE LANCEMENT

50 tasses au prix du flacon normal de 35 tasses ! Profitez-en pour essayer le nouveau Nescoreé à très bon compte. Prix recommandé Fr. 1.95



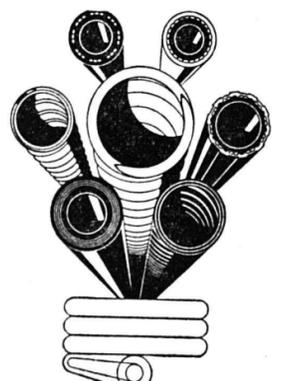
Feuilles de plastique

NOIR ET FUME
TRANSPARENT
TOUTES DIMENSIONS

Tuyaux

TOUS USAGES
SULFATAGE
ARROSAGE

CANALISATIONS
A VIN



EMILE RODUIT
MARTIGNY (026) 2 38 01

CINEMAS

Sierre Bourg Toute la vérité sur le plus grand hold-up du siècle
L'AFFAIRE DU TRAIN POSTAL GLASGOW-LONDRES
Dès 16 ans révolus

Sierre Casino Dès jeudi 27 au dimanche 30 à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30
Traqué dans le brouillard de Londres
M 15 DEMANDE PROTECTION
Un suspens pour adultes qui dépasse Hitchcock...
James Mason, Maximilien Schell, Simone Signoret
18 ans révolus

Sion Arlequin Du lundi 24 juin au dimanche 30 juin
Marlon Brando, Jane Fonda, James Fox dans
LA POURSUITE IMPITCYABLE
seul contre une ville déchaînée, pas à pas vous participez à la chasse à l'homme
Parlé français - 18 ans révolus

Sion Lux Du mercredi 26 juin au dimanche 30 juin
Robert Vaughn, Elke Sommer, Karl Böhm, dans
MINUIT SUR LE GRAND CANAL
une trame tissée avec un raffinement diabolique dans le dédale des canaux vénitiens ?
Parlé français - Panavision couleurs - 16 ans révolus

Sion Capitole Du mercredi 26 juin au dimanche 30 juin
Eddie Constantine, Françoise Arnoul, Pierre Brasseur dans
LUCKY JO, LE COGNEUR
a le poing facile... provoque les bagarres... et adore les filles...
Parlé français - 16 ans révolus

Ardon Cinéma Aujourd'hui : RELACHE
Samedi et dimanche
LE GRAND SAM

Riddes L'Abeille Ce soir : RELACHE
Samedi et dimanche
ZORRO LE CHEVALIER FANTOME
16 ans

Fully Michel Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi 28 - 16 ans révolus
Du rire avec Louis de Funès
NI VU... NI CONNU I

Saxon Rex Jeudi 27 - 16 ans révolus
LE JUSTICIER DE L'ARIZONA
Un « western » avec Robert Taylor
Samedi et dimanche - 16 ans révolus
Gary Cooper et Grace Kelly dans
LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS

Martigny Etoile Jusqu'à dimanche 30 - 18 ans révolus
Un percutant « série noire I »
LE SOLEIL DES VOYOUS
avec Jean Gabin et Robert Stack

Martigny Corso Jusqu'à dimanche 30 - 16 ans révolus
James Stewart et Hardy Kruger dans
LE VOL DU PHENIX
L'odyssée d'un avion en perdition...

St-Maurice Roxy Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi
MARCHAND D'ESCLAVES

Monthey Plaza Lex Barker, Pierre Brice dans
LA VALLEE DES DESPERADOS
(Winnetou III)
De l'action, un roman inoubliable I
16 ans révolus

Bex Rex **RECHERCHE POUR MEURTRE**
Scope-couleurs - 16 ans révolus

Monthey Montheolo Robert Hoffmann, Lisa Gastoni, dans
LUTRING, REVEILLE-TOI ET MEURS
un film de gangster puissant et audacieux I
En couleurs - 18 ans révolus

Superman



27 JUIN MEMENTO

SIERRE
Manoir : Jusqu'au 26 septembre 1968 : Exposition : le Valais d'Auberjonois.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service : Pharmacie Gail-lard, tél. 3 62 17.
Samaritains : Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, rue du Col-lège, tél. 3 66 85.
Ambulance : Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova, tél. 3 63 90.

MONTHEY
Pharmacie de service : Pharmacie Co-quoz, tél. (025) 4 21 43.
Médecin : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains : Matériels de secours à disposition, tél. 4 11 05 ou 4 25 18.
Ambulance : tél. 4 20 22.
Dancing Treize Etoiles : Ouvert jus-qu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 18 heures. Tél. 4 28 22.
Vieux Monthey : Ouverture du mu-sée le 1er et le 3ème dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

BRIGUE
Pharmacie de service : Pharmacie Ven-netz, Naters, tél. 13 11 87.
Ambulance : André Lambrigger, Na-ters, tél. 3 12 37.
Dépôt de pompes funèbres : André Lambrigger, Naters, tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS : Kro-nig Victor, Ghis, 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages : TCS : garage Moderne, tél. 3 12 81.

VIÈGE
Pharmacie de service : Pharmacie Bur-let, tél. 6 23 12.
Ambulance : André Lambrigger, tél. 6 20 85.
Andenmatten et Rovina, tél. 6 36 24 (non réponse : 6 22 28).
Service de dépannage : garage Al-brecht, tél. 6 21 23 ; garage Touring, tél. 6 25 62.

A NOS LECTEURS
Nous rappelons à nos lecteurs que le dernier délai pour la réception des manuscrits destinés au « Memento » est fixé à la veille du jour de parution, à 8 heures le matin.
Toute communication qui parvien-drait à la rédaction après cette heure-limite sera sans autre renvoyée d'un jour.

MARTIGNY
Médecin de service : En cas d'urgen-ce et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 2 26 05.
Pharmacie de service : Pharmacie Lo-vey, tél. 2 20 32.
Service de dépannage : Du 24 au 1er juillet : carrosserie Germano, téléph. 2 25 40.
Service de dépannage du 0.8 % : ASCA, par Gilbert Donnet, tél. 2 11 55.

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

LE POINT ★★★
L'actualité dicte ses lois à une telle émission de commen-taires politiques. Les responsables de l'émission avaient préparé un reportage sur le Jura. Reportage qui devait être suivi d'un débat autour de Gonzague de Reynold, auteur d'un livre récent sur le sujet.
Mais il est probable que la vie politique française, ou américaine, ou italienne, ou allemande offre assez de sujets à réflexions, pour que le Jura soit reporté à une émission ultérieure. (20 h. 35).
THE JAMES BROWN SHOW ★
James Brown est un chanteur noir. Comme tous les chanteurs américains il possède le sens du spectacle. Il sait qu'un récital de chansons c'est d'abord un spectacle. Un spectacle agité, turbulent, dans son cas, et qui ne plaira pas à tout le monde.
C'est une réalisation française d'Alexandre Tarta. Bien des spectateurs qui ignorent l'existence de James Brown risquent d'être désorientés par une telle émission. C'est là que les speakerines pourraient, une fois, être utiles en expliquant un peu aux spectateurs ce qu'ils vont voir au lieu de rabacher les titres d'émissions de la soirée, connues de tous ceux qui lisent un journal.
Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 17.00 Entrez dans la ronde. 17.20 Für unsere jungen Zuschauer. 18.10 Le Corbusier. 18.40 Bulletin de nouvelles du Téléjournal. 18.50 Sur l'antenne. 19.00 Rendez-vous. 19.20 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.25 Notre feuilleton : Les oiseaux rares. 20.00 Téléjournal. Le fait du jour. 20.20 Carrefour. 20.30 Le point. 21.30 The James Brown Show. 22.20 Foot-ball. 22.50 Téléjournal.

Suisse alémanique 17.00 Le 5 à 6 des jeunes. 18.45 Fin de journée. 18.55 Téléjour-nal. L'antenne. 19.25 Le chemin qui descend. 20.00 Téléjour-nal. 20.20 Quitté ou double. 21.20 Contact. 22.05 Téléjournal. 22.15 Causerie au crépuscule.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 6.30 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Informations. 9.05 Les souris dansent. 10.00 Informa-tions. 11.00 Informations. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 In-formations. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heu-re du sportif. 12.35 Dix. Vingt. Cinquante. Cent! 12.45 Infor-mations. Ce matin, dans le monde. 12.55 Le feuilleton de mi-di : Compte à rebours (10). 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Réflexions de Gilles. 13.35 Musique sans paroles. 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Infor-mations. 17.05 Actualités universitaires. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.35 La re-vue de presse. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Faites pencher la balance! 20.00 Magazine 68. 20.20 Micro sur scène. 21.30 Casse-cou en liberté. 21.45 Le petit garçon de l'autobus. 22.30 Informations. 22.35 Aujourd'hui. 23.00 Ou-vert la nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Mu-sica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Informations locales. 20.30 Sur les marches du théâ-tre. 20.40 « Paganini ». 21.45 Le concours lyrique d'Ami Châ-telain. 22.00 Calendrier de l'histoire. 22.30 Les jeux du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00 et 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Kaléidoscope parisien. 10.05 Exotica. 11.05 Le Boston Pops Orchestra. 12.40 Rendez-vous de midi : Informations et musique. 14.00 Jardinage. 14.30 Chansons et danses siciliennes. 15.05 L'album aux disques. 16.05 Les femmes alpinis-tes. 17.00-17.30 Emission en romanche. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse : Musique et informations de la ville et de la campagne. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Infor-mation. Echos du temps. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 20.25 Chansons populaires russes. 20.45 Grand nocturne brillant. 21.00 Les deux pigeons. 21.25 Portrait-critique du journal pour la jeunesse « Bravo ». 22.15 Informations. Commen-taires. 22.25-23.25 Bessie Smith (chanteuse de jazz).

MONTE CENERI Inf.-flash à 5.30 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 11.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. 5.25 Météo. 5.35 Concert. 6.43 Petit billard en musique. 7.00 Musique va-riée. 8.45 Concerto grosso. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Chansons. 13.20 Sonate (violin et piano) 14.10 Radio 2-4 : Mélange léger pour tous les âges. 16.05 Les chansonniers. 17.00 Plaisirs d'été. 17.30 Radio-jeunesse. 18.05 Première ren-contre. 18.30 Chants régionaux italiens. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Guitare. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Contrastes. 20.30 Le Radio-Orchestre. 22.05 Le terrible Michel-Ange. 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Ultimes notes. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

Rip Kirby





Premier rendez-vous international d'athlétisme en Suisse On tentera d'obtenir son billet pour Mexico

La saison helvétique, qui, jusqu'à présent, a été marquée par la chute de seize records nationaux, connaîtra, durant le week-end, sa première confrontation internationale. Celle-ci, qui aura pour cadre le stade de Neufeld, à Berne, mettra en présence les équipes suisse et britannique. Ce premier des cinq matches internationaux inscrits au programme de la saison 1968 permettra aux athlètes helvétiques de confirmer les résultats enregistrés depuis le début de la saison en plein air. Certains d'entre eux tenteront à cette occasion d'obtenir les limites de qualification pour les Jeux olympiques de Mexico.

athlètes des deux pays sont à la recherche de leur qualification pour Mexico, ce qui devrait avoir pour conséquence l'absence de courses tactiques.

UNE LIGNEE DE CHAMPIONS

La Suisse alignera treize détenteurs de records nationaux. Sur 200, 400, 800 et 1000 m. haies ainsi qu'au saut en longueur le meilleur athlète suisse de tous les temps ne sera pas de la partie. De son côté, la Grande-Bretagne pourra compter sur la présence de sept recordmen nationaux. Le sprinter Hansruedi Wiedmer (100 et 200 m) et le spécialiste des haies Werner Kuhn (110 m) devraient logiquement prendre le meilleur sur leurs adversaires. Deux succès britanniques paraissent d'ores et déjà assurés: ceux de Lynn Davies (longueur) et de Frederick Alsop (triple saut). Dans les concours et les lancers, les Suisses Wieser, Wyss, Hubacher (capitaine de l'équipe), Ammann et von Wartburg pourront combler une partie du retard accumulé dans les épreuves supérieures à 800 mètres.

Les équipes seront les suivantes:

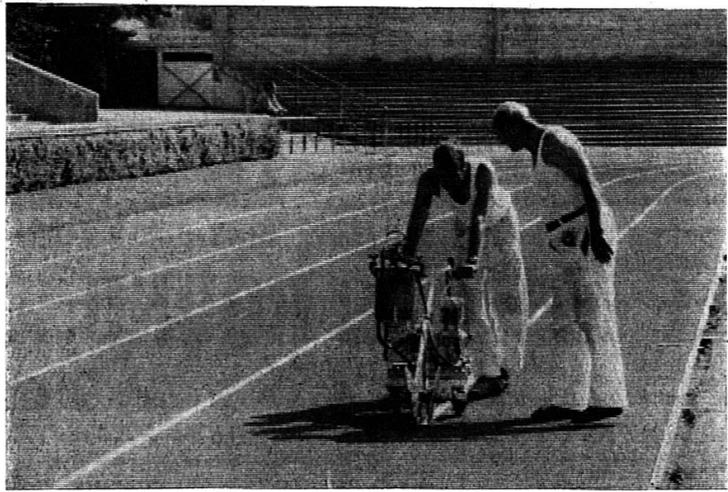
SUISSE: 100 m: Wiedmer (10'2" cette saison) et Oegerli (10'6"). — 200 m: Wiedmer (20'8") et K. Keller (21'4"). — 400 m: Salm (47'6") et Montalbeti (48'4"). — 800 m: Mumenthaler (1'48") et Greile (1'50'1"). — 1500 m: Knill (3'43'4") et Lang (3'50'9"). — 5000 m: Schneider (14'05'2") et Spengler (14'18'8"). — 10000 m: Huss (29'21'6") et Berthel (29'55"). — 110 m haies: Kuhn (13'9") et Riedo (14'1"). — 400 m haies: Wirz (52'5") et Kissli (52'8"). — 3000 m steeple: Menet (8'50'8") et Kaiser

(9'12'4"). — Hauteur: Wieser (2 m 09) et Breitscher (2 m 03). — Longueur: Rebmann (7 m 31) et Dubs (7 m 23). — Triple saut: Stierli (14 m 56) et Baenteli (14 m 53). — Perche: Wyss (4 m 81) et Siegriest (4 m 60). — Poids: Edy Hubacher (19 m 18) et Berner (16 m 04). — Disque: Hubacher (56 m 54) et Baechli (51 m 18). — Javelot: Mainc (75 m 81) et von Wartburg (72 m 90). — Marteau: Ammann (64 m 38) et Grob (60 m 48). — 4 x 100 m: Wiedmer - Keller - Oegerli - Barandun. — 4 x 400 m: Salm - Montalbeti - Ernst - Jakobser.

GRANDE-BRETAGNE. — 100 m: Jones (10'6") et Kelly (10'7"). — 200 m: Steane (21'1") et Hauck (21'3"). — 400 m: Campbell (46'8") et Griffiths (47'8"). — 800 m: Carter (1'46'5") et Davies (1'46'7"). — 1500 m: Benn (3'41'9") et Wilkinson (3'42'2"). — 5000 m: McCafferty (13'54") et un athlète à désigner. — 10000 m: Alder (28'41") et Freary (29'02"). — 110 m haies: Pascoe (14'2") et Parker (14'4"). — 400 m haies: Cooper (51'2") et Sherwood (51'2"). — 3000 m steeple: Jackson (8'38") et Jones (8'38"). — Hauteur: Campbell (2 m 03) et Fairbrother (2 m 01). — Longueur: Davies (7 m 69) et Reed (7 m 61). — Triple saut: Boosey (16 m 22) et Alsop (15 m 66). — Perche: Bull (4 m 68) et Stevenson (4 m 57). — Poids: Teale (18 m 41) et Lucking (17 m 56). — Disque: Tancred (56 m 22) et McKenzie (55 m 74). — Javelot: Travis (77 m 02) et Sanderson (71 m 00). — Marteau: Payne (62 m 96) et Williams (60 m 38). — 4 x 100 m: Huck - Jones - Kelly - Steane. — 4 x 400 m: Campbell - Griffiths - Winbolt Lewis - Other.

Treize nations au Letzigrund

Des records tomberont-ils ?



On met la dernière main à la nouvelle piste en tartan du Letzigrund.

La traditionnelle réunion internationale de Zurich, qui aura lieu cette année sur la nouvelle piste en tartan du Letzigrund, réunira des athlètes de 13 nations. Dix-huit disciplines sont inscrites au programme (mardi 2 juillet).

● Au cours de la première journée du Meeting international de Helsinki, le Français Jean Wadoux a battu l'Australien Ron Clarke, sur 5000 m, dans un temps relativement moyen (13'40'8").

● Point culminant du C.H.I.O. d'Aix-la-Chapelle, le Grand Prix d'Europe s'est disputé sans la participation de cavaliers suisses, aucun ne s'étant qualifié pour la finale.

L'Italien Piero D'Inzeo fut le seul à accomplir à deux reprises sans faute son parcours, sous les regards de 20 000 spectateurs.

● **BASKETBALL** — A Moscou, en match d'entraînement en vue des Jeux olympiques, la sélection d'URSS, championne du monde a battu la sélection des Etats-Unis, championne olympique, par 91 points à 83 (mi-temps 42-36).

Cette fois les Américains ne seront pas au rendez-vous, en revanche, onze représentants de l'Afrique du Sud, avec à leur tête le remarquable sprinter Paul Nash, sont annoncés. Cette réunion se placera d'ailleurs sous le signe du sprint. L'épreuve du 100 m groupera 26 athlètes et plusieurs équipes nationales seront aux prises dans le relais 4 x 100 m. Voici la répartition des athlètes par discipline:

100 m (pour l'instant 26 athlètes sont annoncés), 200 m (15), 400 m (12), 800 m (12), 1500 m (11), 5000 m (13), 110 m haies (14), 400 m haies (12), hauteur (13), perche (7), longueur (6), poids (5), javelot (8), marteau (9), 4 x 100 m, 200 m pour dames (6), 800 m féminin (6), longueur féminin (9).

CAMP D'ENTRAINEMENT de gymnastique artistique

Le centre d'entraînement de gymnastique à l'artistique organise, dès aujourd'hui un camp d'entraînement pour la

Tests de gymnastique artistique

Dimanche ont eu lieu à Sion des tests de pupilles. Pour la première fois quelques garçons tentaient le test III.

Les exercices jugés sévèrement par Georgy Copepy et Jean-Louis Borella, ont permis à l'un d'entre eux d'y parvenir ainsi qu'à trois autres camarades de réussir le test I.

La moyenne pour l'obtention de l'insigne fédéral est de dix points dans toutes les catégories. Les concurrents qui dépassent cette limite, peuvent se présenter, la prochaine fois dans la catégorie supérieure.

La progression des catégories est la suivante: Classe pupilles I, pupilles II, pupilles III, jeunesse I, jeunesse II, C, B, A, élite.

Voici les résultats, avec, en suivant, les notes obtenues successivement au sol, barres, reck, saut de cheval, et les points.

Classe pupilles I. — Gay Daniel, Monthey: 3,5, 4, 3,5, 4, 15 points; Suard Dominique, Monthey: 3,3, 3,5, 3,5, 13 pts. Crittin Georges Monthey: 3, 3, 3, 3,5, 12,5 pts. Gaillard Robert, Ardou: 1, 2, 2, 3, 8 pts. Gaillard Dominique, Ardon: 1, 2, 3, 8 pts. Valette Hervé, Ardon: 1, 2, 2, 2,5, 7,5 pts. Théodoloz Philippe, Sion: 1, 2, 1, 3, 7 pts. Ruppen Kurt, Sion: 1, 1, 1, 2, 5 pts.

Classe pupilles II. — Zanzani Luca, Ardon: 2, 2, 2,5, 3, 9,5 points.

Classe pupilles III. — Moos Daniel, Sion: 3, 2, 3,5, 3,5, 12 points. Rebord Yves, Ardon: 3, 2, 2,5, 2, 9,5 pts. Praplan Philippe, Sion: 2, 2, 3, 2,5, 9,5 pts. Mudry Pascal Sion: 3, 1, 2,5, 2,5, 9 pts. Mouthon Grégoire Sion: 2, 1, 2, 2,5, 7,5 pts.

jeunesse valaisanne. C'est sous la responsabilité du dévoué à ce sport, Jean-Louis Borella, qu'est placé le centre d'entraînement et nul doute que de l'excellent travail sera fait. Pupilles et pupilles de nos différentes sections sont présents dès aujourd'hui à Sion et lorsqu'on a pu voir le travail qui s'est fait auprès des jeunes filles dans ce domaine, lors de la récente fête d'Yverdon, on ne peut que féliciter le Valais pour cet effort.

PROGRAMME

Jeudi 27: 8 h. 30: rassemblement, Sion école des garçons, appel, formation des groupes;

9 h. 30: début de l'entraînement; 11 h. 45: fin de l'entraînement, départ excursion, pic-nic, baignade pour les nageurs, jeux pour les autres; 17 h. 30: rentrée.

Vendredi 28: 8 h. 30: début de l'entraînement; 12 h. 15: fin de l'entraînement, départ pic-nic, visite musée; 17 h. 30: rentrée.

Samedi 29: 8 h. 30: début de l'entraînement; 12 h. 15: fin de l'entraînement, pic-nic; 14 h.: film, jeux; 17 h. 30: rentrée.

Dimanche 30: 9 h.: messe, église du Sacré-Coeur; 10 h. 15: début de l'entraînement; 12 h. 30: fin de l'entraînement, clôture du cours.

En cas de mauvais temps, ce programme pourra être modifié. Chaque participant se munira du nécessaire d'entraînement pour la salle et le plein-air, du pic-nic pour le repas de midi, éventuellement costume de bain, protège-mains pour reck. Que chacun tâche de se présenter en bonne condition physique, car un tel cours demande de réels efforts.

Nous souhaitons un fructueux travail à toute cette jeunesse pour laquelle nos responsables de la gymnastique artistique valaisanne font preuve d'un grand dévouement.

Les autres occasions de satisfaire aux minima imposés seront: le meeting international de Zurich (2 juillet), le match des six nations Allemagne - France - Italie - Hollande - Belgique - Suisse à Brescia (20-21 juillet), les championnats nationaux à Zurich (3-4 août) et le match Suisse - Pologne de Zurich (17-18 août). Par contre, les rencontres contre la Bulgarie (14-15 septembre) et contre la Grèce (18-19 septembre) interviendront après la date limite du 31 août, ultime délai pour se qualifier pour les Jeux olympiques.

DEUXIEME RENCONTRE AVEC LES ANGLAIS

Les équipes de Suisse et de Grande-Bretagne ne se sont rencontrées qu'une seule fois, le 12 août 1961 à Londres. Les Britanniques s'étaient imposés par 122,5 points à 88,5. Depuis, l'athlétisme helvétique a accompli de sérieux progrès, ce qui n'a pas été le cas pour les Britanniques, qui, l'an dernier, n'étaient pas parvenus à se qualifier pour la finale de la Coupe d'Europe des nations. La Grande-Bretagne possède toujours des athlètes de valeur dans les courses mais par contre son équipe ne peut pas compter sur des hommes de premier plan dans les concours techniques. Néanmoins, l'issue de la rencontre ne fait pas de doute: une victoire anglaise. Cependant, il faudra tenir compte du fait que les

Le test olympique des 100 km à Birr

L'équipe suisse amateurs a réussi le temps exigé

Sur le circuit de Birr, par des conditions atmosphériques idéales, l'équipe suisse amateurs a satisfait pour la première fois aux minima olympiques, couvrant la distance de 99 km 400 en moins de 2 h 10'45", qui était le temps exigé.

La performance des poulains d'Oscar Plattner est d'autant plus méritoire qu'elle fut accomplie sans le concours de Xaver Kurmann, qui s'est déjà qualifié pour la poursuite 4 km des Jeux de Mexico et qui ne peut pas, de ce fait, participer à l'épreuve sur route par équipes. Erwin Thalman prit sa place dans le « quatre » helvétique. Après un crevaison de Thalman (au km 24) le quatuor resta groupé

jusqu'au 80ème kilomètre. A ce moment, Juerg Schneider fut lâché. Néanmoins la limite olympique fut battue de 8'8". Le 16 juillet, à Opersdorf, près de Dresde (Allemagne de l'Est) cette sélection aura la possibilité d'atteindre une deuxième fois le temps exigé pour la qualification aux Jeux.

Résultats de l'épreuve de Birr: 1. Quatre olympique (Juerg Schneider, Arthur Schlatter, Walter Richard, Erwin Thalman) 2 h 10'36"2 pour les 99 km 400 (moyenne 45 km 664/heure); 2. Sélection nationale (Xaver Kurmann, Werner Buerki, Hansjoerg Adam, Hugo Lier) 2 h 14'27"7 (moyenne 44 km 454); 3. Sélection juniors (Bruno Hubschmid, Peter Frei, Friedrich Jeggli, Ruedi

Frank) 2 h 14'47"8 (moyenne 44 km 244); 4. VC Amt, 2 h 17'10"9; 5. Sélection de la Suisse romande, 2 h 17'32"5; 6. VC Hirslanden 2 h 18'01"5; 7. VC Zueri « 2 », 2 h 18'19"6.

Chiffre record chez les amateurs

Le chiffre record de quinze inscriptions a été enregistré pour le championnat suisse amateur de demi-fond qui aura lieu les 3 et 4 juillet à Zurich-Oerlikon. Les inscrits sont Janser, Herger, Schaer, Gubelmann, Ramseier, Grab, Luginbuhl, Frick, Albertin, Tanner, Spannagel, Stucki, Meister, Steiner et Spring. Trois éliminatoires sur 30 km seront courues le samedi soir et les deux premiers de chaque manche seront qualifiés pour la finale du 4 juillet.

Concours du Balltrap-club de Sion, à Thyon

Samedi 22 juin a eu lieu à Thyon, par un temps splendide, le concours de chasse aux pigeons, organisé par le Balltrap-Club de Sion. De nombreux membres vaudois et genevois y ont participé. Ils étaient une trentaine. Voici les principaux résultats: 1. Butty Jean-Jacques, 28 touchés sur 30. 2. Udry Augustin 28-30. 3. De Roten Hildbrandt 28-30 après barrage. 4. Delay Paul 27-30. 5. Pott Hubert 27-30. 6. Maret Fernand 27-30. 7. Burgener Hans 26-30. 8. Chessex René 26-30. 9. Ebener Romaine 26-30. 10. Blanc Roger 25-30. 11. Burgener Emmanuel 25-30, etc.

Autriche-Suisse annulé

La Fédération autrichienne vient d'annoncer que le match international Suisse-Autriche, qui devait avoir lieu ce week-end dans le Voralberg, serait disputé à Krems-Muenster, près de Linz. La Fédération suisse a été dans l'obligation d'annuler cette rencontre car les joueurs n'auraient pas pu être sur place dans les délais étant donné que de nombreux internationaux jouent encore en championnat vendredi soir. Le match Suisse-Hollande pour juniors (11 août) a pour sa part été annulé par la Fédération hollandaise.

LE TOUR DU PAYS DE VAUD

Un Sédunois sélectionné

Samedi et dimanche prochains se disputera la 2me édition du « Tour du Pays de Vaud » pour juniors.

A cette occasion, l'Union cycliste suisse a décidé de mettre sur pied une équipe romande, qui sera composée comme suit: Crotti J.-P., Bolion, Brodard Joseph, Fribourg; Enderlin Yves, Lausanne; Haldimann Alain, Genève, et Bagaïni Jean-Félix, Sion.

Il est un fait que ces cinq jeunes gens sont actuellement les meilleurs de leur catégorie, sur le plan romand.

Le Sédunois Bagaïni, qui fête aujourd'hui son 17e anniversaire, se devra de marquer cette date par un bon comportement. Nous lui adressons nos meilleurs vœux et nous souhaitons bonne chance à l'équipe romande.

Handballeurs à vos ballons!

Durant la semaine dernière, le championnat suisse de handball à 7 a été passablement perturbé par les mauvaises conditions atmosphériques. La plupart des rencontres se sont disputées sous une pluie diluvienne, ce qui a passablement nui à la qualité du jeu.

En Ligue nationale A, la situation est maintenant parfaitement claire. L'équipe de Grashoppers remporte son 3me titre de championnat d'été à deux semaines de la fin de cette intéressante compétition. En effet, en battant les Eclaireurs de Winterthur 18 à 12 et BTV St-Gall 19 à 15, la formation zuricoise ne pourra plus être inquiétée.

En Ligue nationale B, Servette dispute une

fin de championnat particulièrement mauvaise. La formation genevoise qui était opposée à Länggasse de Bern vient de subir une nouvelle défaite sur le score de 15 à 14. La formation bernoise, qui détient la lanterne rouge depuis le début du championnat, a marqué le début de la victoire durant la dernière seconde de jeu.

En première Ligue, l'équipe de Viège a été très nettement battue par la formation de Petit-Saconnex. Le score de 16 à 6 (8-3) nous montre bien que la supériorité des Genevois a été nette et indiscutable. Cette défaite enlève maintenant toutes les chances à Viège de remporter le titre en Première Ligue. A Lau-

sanne, Lausanne-Bourgeoise bat nettement Lausanne-Ville 22 à 10. La défaite de Viège et le Lausanne-Ville permet ainsi à l'équipe de Petit-Saconnex de remporter la première place du classement ainsi que le titre de champion romand. La formation genevoise aura la possibilité de disputer le 28 septembre le premier match de barrage pour l'ascension en Ligue nationale B face au champion du groupe Berne-Bienne. Ainsi, l'équipe de Petit-Saconnex devra rester 3 mois sans jouer, une telle situation nous montre bien que le calendrier de la Première Ligue a été une nouvelle fois très mal conçu.

Mi.



Au tournoi pour juniors C Vétroz remporte la victoire

Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est samedi et dimanche derniers que s'est joué au Parc des Sports de Vétroz le tournoi pour juniors « C » mis sur pied par le club local.

A cette occasion un club jurassien fut invité, en l'occurrence le FC Reconvilliers qui battit Vétroz I, samedi soir, par 3 buts à 1.

Quant aux vétérans vétrozains, ils durent s'incliner également devant leurs adversaires ardonnais par 6 buts à 1.

Le lendemain, dimanche, le sport reprenait tous ses droits et, à défaut du soleil, ce fut la chance qui sourit au club organisateur des joutes par-dessus le marché.

Vétroz, en effet, remporta la victoire sur toutes les équipes adverses; vainqueurs au penalty, les juniors gagnèrent le magnifique challenge offert par la maison Bühler; ils devront cependant faire preuve de la même performance durant deux ans encore pour le conserver définitivement.

En 2^{me} position vient Conthey, puis Châteauneuf (3^{me}), Ardon (4^{me}), vainqueur au penalty également, Saxon (5^{me}) et enfin Erde (6^{me}).

Quant au prix de bonne tenue, il ne devait pas franchir les frontières de la commune non plus; cependant, sportifs jusqu'au but, les « espoirs » vétrozains se désistèrent au profit d'Ardon (2^{me}).

Ainsi les efforts de MM. René Evéquo et Hermann Dessimoz, coach et manager de l'équipe, ont été couronnés de succès.

Assemblée du Martigny-Sports

Elle aura lieu vendredi 28 juin, à 20-h 30, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Martigny. L'ordre du jour est statutaire avec au point 10, une discussion pour commémorer le cinquantenaire de la société. Les membres supporteurs sont cordialement invités à y assister.

● A l'occasion de la dernière assemblée de l'Union européenne de football, à Rome, le Suisse Sergio Zorzi (Bellinzona), vice-président de l'ASF, a été nommé membre de la nouvelle commission de discipline de l'UEFA, commission qui sera présidée par l'Italien Franchi.

Le dernier acte du Championnat suisse de football Zurich, une victoire d'un intérêt symbolique

FC ZURICH - LUGANO, 2-0 (0-0)

Le dernier match de barrage pour le titre de champion suisse de ligue nationale A s'est déroulé au stade du Letzigrund, à Zurich, en présence de 14.500 personnes. Le conseiller fédéral Nello Celio se fit présenter les équipes.

La rencontre ne revêtait qu'un intérêt symbolique. En effet, depuis la défaite des Tessinois, à Lausanne, contre les Grasshoppers, le titre était acquis au FC Zurich. La confrontation fut d'une qualité moyenne. Ce fut un football estival. La décision intervint après la pause, en l'espace de quatre minutes; tout d'abord, Kobi Kuhn, le moteur du FC Zurich, adressa un centre que Kuenzli transforma d'un coup de tête précis, à la 63^e minute. Quatre minutes plus tard, Martinelli exploita un service de Kuhn.

Avant la pause, quand les Luganais avaient encore des ressources, Brenna échoua une fois seul devant Grob, alors que dans le camp opposé, Prosperi détournait une reprise directe de Kuenzli.

Sous les ordres de M. Marendaz (Lausanne), les deux équipes jouèrent dans la composition suivante :

ZURICH : Grob; Muench, Leimgruber, Neumann, Kyburz; Pirmin Stierli, Kuhn; Winiger, Martinelli, Kuenzli, Meyer.

LUGANO : Prosperi; Egli, Pullica, Coduri, Indemini; Luventi, Lutrop; Gottardi, Simonetti, Brenna, Chiesa.

Classement final du tour de matches barrage : 1. Zurich, 4 pts. 2. Grasshoppers, 2pts. 3. Lugano, 0 pt.



SPORT-TOTO

CONCOURS No 43 des 29-30 juin 1968

COUPE DES ALPES

1. Bâle - Fiorentina (It)
2. Eintr. Francfort - Cagliari (It)
3. Kaiserslautern - Servette
4. Cologne - Roma
5. Lucerne - Juventus (It)
6. Young-Boys - Schalke (Al)

COUPE INTERNATIONALE D'ETE

7. Bellinzona - Hannover (Al)
8. Bienne - Carl Marx Stadt (RDA)
9. Chaux-de-Fonds - Katowice (Pol)
10. AB Copenhague - Lausanne
11. Werder Bremen (Al) - Djurgarden Stockholm (Su)

COUPE SUISSE DES JEUNES

12. Genève - Berne-Sud
13. Tesin - Est-Nord

A DOUZE TIPS

x x x	x x x	x x x	x x x
1 2 1	2 1 2	x x x	1 2 x
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 x x
x x x	1 1 2	2 2 2	x 1 x
2 2 2	1 x 2	2 2 1	x 2 x
1 1 x	x x 2	1 2 1	2 1 x
2 2 2	x x 2	2 2 x	x 2 2
1 1 1	2 2 x	x x x	2 2 1
1 1 1	1 x x	x x x	1 1 1
2 2 2	1 2 1	2 x 2	2 1 1
1 1 1	1 1 x	x x x	2 2 2
1 1 1	1 1 1	1 x x	x x x
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1

● Pour remplacer Gianmarco Mezzadri, engagé par le FC Lugano au titre de second de Louis Maurer, le FC Chiasso a porté son choix sur l'entraîneur italien Gambazzo, qui s'occupait jusqu'ici des juniors de Varese, club professionnel de série « A ».

Quelques transferts au sein du FC Sion

- Largey, qui joue avec le FC Martigny depuis une année, a été transféré définitivement.
- Grand: ancien gardien-remplaçant du FC Sion, est transféré au FC Martigny.
- Toffol: il avait évolué avec la première équipe du FC Sion. Il est également transféré au club d'Octodure.
- de Wolff Louis-Michel (le frère de Baudouin), qui se trouve à Fribourg en études depuis une année déjà, est transféré au club de l'endroit.
- Luisier: il s'agit là d'une acquisition en vue de la part du FC Sion. Ce joueur, dont on dit grand bien, est actuellement à l'école de recrues à Sion et les pourparlers pour son transfert devraient aboutir cette semaine.
- Wernle: on nous a laissé entendre que ce joueur aimerait à son tour trouver des « jours meilleurs » avec un autre club. Rien n'a « transpiré » pour l'instant.

Ski - Ski - Ski - Ski - Ski

L'assemblée de la FSS M. Baumgartner :

« Je reste ! »

Lors de la 64^e assemblée des délégués de la Fédération suisse (FSS), qui se tiendra durant le week-end à Engelberg, M. Peter Baumgartner, président de la commission technique, ne présentera pas sa démission. M. Baumgartner conclut son rapport annuel en ces termes : « Conscient de n'avoir pas encore assez œuvré pour la FSS, j'ai décidé, contrairement à mes intentions primitives, de conserver le poste de président de la commission technique ».

Boxe - Boxe - Boxe - Boxe

Atzori conserve son titre

L'Italien Fernando Atzori a conservé son titre de champion d'Europe des poids mouches, en battant le Britannique John McCluskey par k.o. à la 4^{me} reprise, au Palais des Sports de Naples.

Les funérailles du boxeur Jupp Elze

Trois mille personnes, parmi lesquelles les boxeurs Karl Mildenberg et Peter Mueller, ont assisté à Cologne aux funérailles de Jupp Elze, champion d'Allemagne des moyens, décédé le 20 juin des suites de son combat pour le titre européen contre l'Italien Carlos Duran.

De nombreuses organisations sportives allemandes et internationales, notamment l'Union européenne de boxe, avaient envoyé des couronnes de fleurs. Prononçant l'éloge du défunt, M. Hans Gruen, directeur du Palais des Sports de Cologne, assure que tout serait entrepris pour qu'un tel accident ne se reproduise plus.

L'institut médico-légal de Cologne ayant constaté que Jupp Elze était dopé pendant ce combat, le parquet a ouvert une action contre « X » pour homicide par imprudence.

● Le combat qui devait opposer en dix reprises vendredi soir à Turin l'Italien Nino Benvenuti, champion du monde des poids moyens, à l'Américain Jimmy Ramos, n'aura pas lieu. La réunion a été annulée. M. Rino Tommasi, organisateur du meeting, a pris cette décision car, à la suite d'un malentendu, le boxeur américain n'a pas pu quitter les Etats-Unis à la date prévue.

Basketball - Basketball - Basketball

Samedi, à Lausanne : MARTIGNY-BIRSFELDEN

LE DERNIER ROUND...

Le match d'appui pour l'obtention du titre de champion suisse de LNB, entre Martigny et Birsfelden, se disputera samedi, à 21 h 15, au Pavillon des Sports de Beaulieu, à Lausanne.

Cette rencontre marquera la fin des compétitions nationales de la saison 1967-68. Elle n'aura aucune incidence sur le déroulement des poules de promotion, les deux équipes étant assurées de jouer en LNA la saison prochaine.

Invaincu cette saison en championnat, ne s'inclinant qu'en finale de la Coupe de Suisse, devant le Stade-Français de Genève, le CVJM Birsfelden se présente, au devant de cette rencontre de prestige, en favori logique. L'adresse des quatre frères Haenger, dont Fritz, l'aîné, est un élément en vue de l'équipe nationale, l'abattage de Aechlimann, l'à-propos des jeunes Weber, Dettwiler et Scheibler, caractérisent cette équipe bâloise qui s'annonce comme la plus forte équipe suisse allemande de tous les temps !

Les deux dernières sorties de Martigny n'ont guère été convaincantes; pour les joueurs valaisans, la saison s'est réellement terminée le 9 juin par leur succès sur Molino Nuovo et par une ascension en LNA qui, pourtant, en début de saison, était portée tout au bas de leurs objectifs. Depuis leur mésaventure de Morges, les hommes de Gilbert Gay ont disposé de 15 jours pour reprendre leur souffle. Espérons que cet arrêt de compétition leur aura donné un influx nerveux nécessaire pour contrer un adversaire de la valeur de Birsfelden.

Martigny peut et doit terminer la saison sur une note optimiste : nous ne lui demandons pas de ramener en Valais le titre de LNB, mais de prendre une part active au spectacle de clôture, en lançant dans la bataille toute la fougue et la force de sa jeunesse !

En lever de rideau, à 20 heures, Renens et Abeille La Chaux-de-Fonds, néo-promus en LNB, en découdront pour le titre de 1^{ère} ligue.

Automobilisme - Automobilisme

Une belle journée pour l'ARTM Valais

Comme annoncé dans la RA, c'est dimanche 16 juin 1968 qu'a eu lieu la sortie des familles des membres de la section valaisanne de l'ARTM.

Le gymkhana ainsi que le rallye des familles étaient organisés à la perfection par MM. Paul Germanier, président du Giron de Vétroz et Roland Genoud, le spécialiste des rallyes, qui n'avaient rien laissé au hasard.

Après avoir évolué dans la forêt du Botza pour un gymkhana plein d'astuces et de surprises, les participants prenaient le départ du rallye qui devait les conduire au lieu de la grillade : « La colline aux Oiseaux ».

Tout en appréciant l'excellente grillade, nous avons pu entendre M. F. Aubert et son fils nous jouer quelques airs de leur répertoire, à l'accordéon.

Un merci chaleureux à toutes les personnes qui ont collaboré à la réussite de cette belle journée.

Nous profitons de l'occasion pour remercier également, M. Joseph-Antoine

Dubuis, l'organisateur du rallye de section du 19 mai 1968.

RESULTATS

Rallye	Pts
1 Denoréaz - Denoréaz	60
2 Tavernier - Tavernier	1144
3 Roch - Roch	1160
4 Varone - Burket	1242
5 Dayer - Dayer	1372
6 Theytaz - Fogoz	1865
7 Mayor - Mayor	
8 Kuchler - Kuchler	
9 Praz - Praz	
10 Clerc - Denoréaz	
Gymkana	
1 Genoud Roland	440
2 Denoréaz Pierre	453
3 Melly Reynald	493
4 Schlotz	660
5 Delaloye M.	
6 Theytaz	
7 Varone	
8 Burket J.-Pierre	
9 Delaloye F.	
10 Pfamatter Léonard	

Tennis - Tennis - Tennis - Tennis

Tournoi de Wimbledon

Pluie et « pros » seuls faits dominants

Les professionnels et la pluie sont devenus les deux sujets d'actualité les plus commentés par le nombreux public de Wimbledon : les « pros » parce qu'ils dominent avec une certaine aisance les meilleurs amateurs et la pluie parce qu'il pleut chaque après-midi durant trois à quatre heures environ.

Ainsi, mercredi après-midi... avant la pluie, six professionnels ont pu disputer le second tour du simple messieurs. Tous les six — John Newcombe, Andres Gimeno, Roy Emerson, Dennis Ralston, Fred Stolle et Cliff Drysdale — se sont qualifiés pour le troisième tour (16^e de finale) aux dépens de certains amateurs d'excellente valeur. C'est ainsi qu'Emerson et Gimeno battirent respectivement en quatre sets le Roumain Tiriac et le numéro un Australien amateur, Bill Bowrey. Stolle, Newcombe et Drysdale n'eurent aucune peine à battre les Australiens Howe et Alexander et le Sud-Africain Garner. Mais le dernier d'entre eux, l'Américain Ralston, faillit bien, après Pilic, être la seconde tête de série professionnelle éliminée : ar un amateur. Devant

son compatriote Cliff Richey, Ralston ne l'emporta que par 13-11 au cinquième set après trois heures de lutte et 67 jeux et après avoir sauvé deux balles de match.

Une autre tête de série, mais amateur celle-là, a pu commencer son match du deuxième tour : l'Espagnol Santana que la pluie tira peut-être d'embarras car elle interrompit son match contre le Britannique Graham Stilwell, celui-ci ayant gagné le premier set 7-5 et ayant eu une balle de set dans le second avant que Santana ne parvienne à égaliser à cinq jeux partout.

Puis, vers 17 heures survint la bruine, il n'y eut qu'une éclaircie vers 19 heures qui ne dura qu'un quart d'heure mais permit au numéro un Britannique, Mark Cox, de finir triphalement son match contre l'Américain Herb Fitzgibbon, non sans avoir donné des émotions aux 15.000 spectateurs du central (15.000 autres se pressaient dans les tribunes et les allées des autres courts). Cox sauva une balle de match au quatrième set et gagna 12-10 au cinquième.

Martigny juniors C, champion valaisan



Debout de gauche à droite : Marc Moret, président de la commission des juniors; Georges Moret, entraîneur; Gabioud Luc; Lonjat Yves; Borle Denis; Gallay Philippe; Moret Serge; Fellay François, responsable des minimes; Gallay Bernard, responsable Juniors C 1. A genoux, de gauche à droite : Moulin Christian; Morand André; Saudan Paul-Henri; Volluz Joseph; Rappaz André; Vouilloz Jean-Luc.

Champion de son groupe avec 14 matches joués dont 13 gagnés, un nul et sans une seule défaite, Martigny Juniors C a participé aux finales en compagnie de Viège, Sion 2 et Conthey. En battant successivement Viège par 3 buts à 2, Sion II par 4 buts à 1 et finalement Conthey par 6 à 2, les élèves de l'excellent entraîneur Georges Moret ont obtenu le titre de champions valaisans. Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, ils ont brillé également en coupe valaisanne en éliminant Monthey II (27-1), Riddes (17-0), perdant de justesse devant Monthey (2-3). A leur palmarès 1967-68 figurent encore une première place au tournoi de Chalais et une 3^{me} au

tournoi du Stade-Lausanne, disputé par 16 équipes.

Un tel bilan fait honneur aux dirigeants. M. Marc Moret, président de la Commission des juniors, G. Moret, entraîneur, Gallay Bernard, responsable de cette brillante équipe, sans oublier M. Perruchoud, toujours si dévoué à la cause des juniors.

Martigny prépare aussi sa relève, une relève qui lui assurera un jour la promotion en LNB, si les talents mis à jour chez les minimes et juniors C sont suivis de près et conseillés de manière intelligente, ce que nous doutons nullement, puisque c'est dans la ligne tracée par le comité de puis quelques années.



Jeudi musical

Un valeureux jubilaire: JEREMIE FRACHEBOUD



« Cultivons le chant, il restera toujours la plus belle des musiques. »

Cette phrase combien simple et vraie me fut confiée par M. Jérémie Fracheboud, l'heureux jubilaire que la paroisse de Revereuilaz s'approprie à fêter dimanche 28 juillet. En oui, jubilaire auréolé de 50 ans de direction à la tête de la chorale de ce charmant village, balcon sur la plaine, et de plus de 60 années au service de la musique d'église. Cet exemple ne se rencontre certes pas tous les jours, aussi c'est avec une très grande joie que je me suis rendu en votre nom chez ce pionnier de l'art vocal, chez cet homme de cœur et de foi qui n'a jamais cessé de croire en la musique, qui n'a jamais tourné le dos aux mille embûches que peut rencontrer une petite chorale de montagne.

Jérémie Fracheboud habite le hameau de Mayen dévasté en 1946 par un terrible incendie mais, comme dans la chanson, reconstruit plus beau qu'avant. En toute simplicité, il m'a reçu et rempli d'émotion il m'a confié les joies, les luttes, les satisfactions, les peines que lui ont réservées sa vocation de maître de chant. Pimentant son récit d'une pointe d'humour, d'une bonhomie et d'une franchise toute de pureté, il m'est apparu comme un être exceptionnel qui a su accepter avec un grand cœur le chemin que

le Créateur avait tracé tout au long de sa vie, une vie accrochée aux difficultés comme son village aux flancs de la montagne, mais une vie étayée par la droiture et le souci de l'exemple à donner.

« Si je comprends bien, Monsieur Jordan, c'est une confession que vous me demandez ! »

M. Fracheboud est né dans la paroisse de Revereuilaz, le 19 juin 1896, dernier-né d'une famille de huit enfants. Orphelin de père dès l'âge de quatre ans, il est le seul survivant de ce beau foyer, et trouve auprès de sa mère la consolation et la force de devenir un homme.

« Ma mère était une admirable cantatrice. Elle possédait une voix extraordinaire. Dans ses bras, lorsqu'elle pleurait, je pleurais avec, lorsqu'elle chantait, je chantais avec. »

Arrivé à Revereuilaz, le curé Constantin para l'église paroissiale de magnifiques orgues.

« Comme j'aimais la musique par-dessus tout, le curé m'envoya tous les jeudis après-midi à Vionnaz. Là-bas, auprès des frères maristes qui tenaient l'école, j'appris à poser les mains sur le clavier grâce à M. Picholet. Au collège de St-Maurice pendant deux semestres, je pus parfaire ma culture musicale auprès du professeur Charles Matt qui m'enseigna également l'harmonie. Combien de cahiers et de cahiers n'ai-je pas remplis? malheureusement tous ceux-ci sont restés dans l'incendie. »

Le 1er janvier 1910, M. Fracheboud prit officiellement possession de l'orgue de l'église paroissiale. Il avait treize ans et demi. A cette époque un célèbre organiste de Londres passa un mois de villégiature à l'hôtel de Revereuilaz, aujourd'hui transformé en colonie. Ce contact bienfaisant apporta au jeune organiste une connaissance plus approfondie de son instrument. Très pris par le dur travail de « paysan-bûcheron », il refusa les cours de Conservatoire qu'on lui offrait.

En 1918, il fonda avec une jeune équipe, la Chorale de Revereuilaz, et désormais, suivit les cours de direction qu'organisait à Sion la Fédération de chant, profitant de l'enseignement précieux que leur prodiguaient d'éminents chefs de chœurs tels que l'abbé Bovet, le chanoine Broquet, Georges Haenni, Charles Troyon et bien d'autres.

« En 1924, je m'inscrivis aux cours de la Fédération. Je logeais à Saviesse chez un parent, curé de cette grande paroisse. Grâce au fendant, je mis une voix extraordinaire, et l'on m'appela bientôt le « cosaque du Don ». Je descendais facilement jusqu'au do grave et l'abbé Bovet m'invita même à chanter en solo à la cathédrale de Fribourg. Evidemment, je refusai parce que là-bas, où trouver du fendant de Saviesse ? »

Ces rencontres entre directeurs et professeurs apportèrent à M. Fracheboud ses plus belles joies musicales, et aussi les moyens de communier avec ses chanteurs.

« J'avais toutes ces choses dans mon cœur mais je ne savais les exprimer. Ils m'en ont donné la possibilité ! »

Aujourd'hui, M. Fracheboud est médaillé « Bene Merenti » et pendant 50 ans, il dirigea sa chorale bénévolement. Les répétitions lui procuraient le plus grand bonheur. Il découvrirait la musique, communiait avec l'auteur, avec ses chanteurs. Ceux-ci lui rendaient bien cette amitié et aujourd'hui encore, ils montent qui de Monthey, de Vionnaz, de Vouvey ou d'ailleurs, fidèles à leur directeur et à leur chorale. Pour avoir assisté à une répétition, je peux témoigner de cette foi et de cet amour de la musique qui anime tous les chanteurs de Revereuilaz. Ils aiment ce qu'ils font et surtout, l'accablent dans une saine camaraderie visant la beauté et le travail bien rempli.

« Mon plus beau souvenir... Oh, c'est bien celui du Concours cantonal de Monthey. Nous avions décroché les félicitations du jury en lecture à vue et la troisième place à l'exécution. Nous avions chanté « Nostalgie » de Carlo Boller. »

Et maintenant ?

SERVICE

TYVALUG

Pneus regommés et neufs. Montage gratuit. Equilibrage - Géométrie

SION
Rue Dixence
Tél. (027) 2 56 95

VEVEY
Gillamont 40
Tél. (021) 51 49 61




Deuxième disque du festival

Le deuxième disque du festival édité par l'Association du festival Tibor Varga vient de sortir de presse et les amis du festival s'en réjouiront certainement, car il leur est tout particulièrement dédié.

En effet, ce disque — un admirable 33 tours — hors commerce, n'est destiné qu'aux amis du festival Tibor Varga, amis qui, en renouvelant leur soutien à l'Association, bénéficieront des traditionnels avantages d'auditeurs réguliers.

Contrairement au premier disque, le deuxième ne présente pas divers extraits d'œuvres mais seulement deux pages musicales, une sur chaque face. On annonce en effet la sérénade de Dvorak et la symphonie en sol mineur de Mozart.

Ces deux œuvres ont été réalisées en studio par Me Varga et ses musiciens. Sur le plan technique, nous pouvons faire entière confiance à la DGK qui en a assuré l'enregistrement. De plus, avant la sortie de presse, le disque fut minutieusement auditionné par Tibor Varga, un critique qui ne laisse passer aucune erreur, un musicien dont les exigences égalent le soin qu'il met en toute chose.

Mélomanes, procurez-vous la carte d'ami du festival. Vous l'obtiendrez en vous inscrivant au plus tôt au secrétariat de l'association, case postale 428, à Sion. Au plus tôt, car le tirage du disque est, cette année limitée. Mieux vaut prendre ses précautions, surtout quand il s'agit de se procurer cette petite merveille qu'est le deuxième disque du festival.

N. L.

L. Jordan.

Avant de partir en vacances, nous tenons à exposer ici, à grands traits, le programme du festival Tibor Varga qui se déroulera entièrement au mois d'août.

DU 4 AU 10 :

— cours d'interprétation : tous les soirs, récitals, conférences, etc.

DU 11 AU 14 :

— concours international de violon : tous les soirs au conservatoire.

DU 15 AU 31 :

— 15 symphonique (Matze) : dir. T. Varga.

— 17 symphonique (église du colège), dir. et soliste : T. Varga (Mozart).

— 18 de chambre (Loèche-les-Bains), ensemble du festival.

— 19 récital (conservatoire), A. Baruchet-Demierre (piano) ; O. Lager (basse).

— 21 musique contemporaine (conservatoire) ; dir. P. Mariétan.

— 23 symphonique (Matze) ; « Philharmonia Hungarica », dir. T. Varga, soliste ; A. Navarra (violoncelle).

— 24 Musica Viva (château Stockalper), musique moderne, dir. R. Kelterborn.

— 26 symphonique (Matze), « Philharmonia Hungarica », dir. Antal Dorati ; soliste, T. Varga (violon).

— 27 de chambre (Martigny) : quatuor du festival.

— 29 symphonique (Matze) « Philharmonia Hungarica », dir. Jasha Horenstein.

— 31 de chambre (conservatoire) : ensemble du festival Tibor Varga.

Réservation : Hüllenbarter, Sion, tél. (027) 2 10 63.

Constitution du Groupe d'étude du tourisme au sein du Grand Conseil

SION. — Les journalistes parlementaires ont été conviés à prendre part à une conférence de presse présidée par M. Pierre Moren, député, à laquelle assistait aussi M. Fernand Fracheboud, député.

Il a été annoncé, au cours de cette réunion, que plus de vingt députés avaient constitué un groupe touristique du Grand Conseil.

M. Pierre Moren a expliqué d'emblée qu'il ne s'agissait nullement de se substituer à quelque organisation existante, mais que l'on voulait chercher à coordonner le tourisme et en rechercher les lignes directrices.

Il n'y a pas de fonctionnaire qui s'occupe précisément du tourisme à l'Etat. Or, c'est là une très importante branche de notre économie. Il n'y a pas de bases légales non plus pour les expropriations, les équipements des régions.

Trois éléments doivent être structurés : la législation, les voies de communications et la formation professionnelle.

Il importe de mettre sur pied au plus vite une loi sur le tourisme. Déjà, la loi sur les auberges est sous toit. Elle sera soumise au peuple après avoir été votée en seconds débats. Mais cette loi ne peut pas comprendre tous les objets se rapportant essentiellement au tourisme. MM. Fracheboud et Bornet ont déposé des motions transformées en postulats à ce sujet.

L'Union valaisanne du tourisme est un organisme semi-officiel dont le rôle est de s'occuper de la propagande. Le groupe aura à traiter d'autres problèmes et ne peut pas se trouver en opposition sous quelle forme que ce soit avec l'UVT. Au contraire, il est à souhaiter qu'une étroite collaboration s'établisse comme elle doit ou devra exister avec les autorités fédérales.

En ce qui concerne les voies de communication, on peut dire que le Valais a fait un gros effort. Mais il reste, cependant, beaucoup à faire.

La double voie CFF sur la ligne du Simplon devient urgente. La tragédie que l'on vient de connaître le prouve. Les CFF ont commencé les

travaux mais ils devront être activés. On souhaite que le TEE s'arrête en Valais en haute saison.

Il y a tout le problème de l'aérodrome à organiser pour qu'il devienne cantonal. On va lutter pour que la route du Simplon reste ouverte toute l'année ainsi que celle du Grand-St-Bernard. On va se battre aussi pour la réalisation du Rawyl.

La formation professionnelle du personnel de l'hôtellerie, des restaurants qui se fait bien sous le contrôle des Sociétés d'hôteliers, cafetiers et restaurateurs, sera davantage poussée à l'avenir.

Le groupe a formé son bureau qui comprend : M. Pierre Moren, président, M. Fernand Fracheboud, secrétaire et MM. Bornet, Julien et Im-sand.

Ce groupe donnera aussi son appui pour la percée du tunnel Oberwald-Réalp, et pour les réalisations dans le Bas-Valais, route Monthey-Morgins et Villeneuve-St-Gingolph.

M. Fracheboud précise encore que le groupe veut collaborer avec les pouvoirs publics, les institutions mixtes ou privées. Il ne veut pas s'immiscer dans les affaires de l'UVT.

On va demander que le Gouvernement fasse un inventaire des besoins dans le domaine du tourisme, qu'il établisse ce qui manque en ce qui concerne l'infrastructure et qu'un projet de planification soit établi sur les plans technique et financier. Le tout devant être compris dans le projet de loi.

Le groupe désire également que le Conseil d'Etat nomme une commission extra-parlementaire à laquelle serait dévolue la tâche de préparer le projet de loi.

Il était temps de créer un tel groupe au sein du Grand Conseil. Il est nécessaire et urgent de s'occuper du tourisme à l'échelon cantonal dans le sens où l'entend ce groupe. Car rien n'existe de semblable. Rien n'est parfaitement coordonné. Dans d'autres pays il y a un ministère du tourisme. On a compris ailleurs l'importance de cette branche de l'économie et on joue la carte du tourisme à fond et contre les pays qui ne sont pas bien organisés.

f.-g. s.

GRAMMAIRE ET STYLE

Désintéressement

Le mot « désintéressement » est parfois employé au sens de « manque d'intérêt ». On parle, à propos d'un élève peu studieux, de son « désintéressement des études ». Il convient de dire « manque d'intérêt », « indifférence », « désaffection » ou encore « désintéret ».

Le « désintéressement » est synonyme d'oubli de soi, d'abnégation, de générosité marquée par un détachement de tout intérêt personnel. Daniel-Rops dans son ouvrage : « Ce qui meurt et ce qui naît » nous indique clairement le sens de ce terme : « Un homme n'est pleinement affirmé que dans un certain désintéressement. Ce mot s'entend de façons diverses ; mais il ne s'agit pas de démissionner du monde et de s'abriter dans la trop célèbre tour d'ivoire. De celui qui tend trop avidement vers les biens de ce monde des doigts crochus, la langue populaire dit qu'il est intéressé ; c'est le désintéressement, le contraire de cet intérêt, qui est vraiment une haute valeur de l'homme. »

« Désintéressé » veut dire, dans le même ordre d'idées, « détaché », « altruiste », « généreux » : « Je reconnais le bourgeois non point à son costume et à son niveau social, mais au niveau de ses pensées... le bourgeois à la haine du gratuit, du désintéressé... il... hait tout ce qu'il ne peut s'élever à comprendre » (Gide).

Par extension, « désintéressement » signifie l'action de mettre quelqu'un hors d'une affaire en donnant satisfaction à ses intérêts. Il est alors l'équivalent de compensation, de dédommagement, d'indemnisation ou de réparation. Le verbe « désintéresser » a le même sens : « Vous n'y perdrez rien, on vous désintéressera » (Litré). « Désintéresser » ses créanciers » (Robert).

« Se désintéresser » veut dire d'abord sortir d'une affaire avec ses intérêts saufs : « Il se désintéresse de cette affaire par une autre qu'il

trouva à sa convenance » (Litré).

Ce premier sens est assez rare de nos jours. En revanche, la seconde acception du verbe à la voix pronominale est fréquente et alors « se désintéresser » veut dire ne plus porter intérêt à quelqu'un ou à quelque chose : « Père indigne qui se désintéresse de son fils » (Robert). « Il n'est pas possible à la charité de se désintéresser à l'égard de la béatitude » (Bossuet). L'auteur veut dire qu'ici bas le don de soi ne peut aller jusqu'à l'indifférence à l'égard de la récompense de l'éternité et du ciel. Même sens d'indifférence et d'oubli dans l'exemple suivant : « Il se reconforta encore en récapitulant dans sa mémoire tous les crimes impunis qu'il connaissait et dont l'opinion publique avait fini par se désintéresser » (Mac Orton).

C'est ce deuxième sens du verbe pronominal qui a pu provoquer la confusion signalée plus haut. Mais « désintéressement », comme l'adjectif « désintéressé », ne signifie que le détachement de tout avantage, de tout intérêt matériel ou moral. Il n'est jamais l'équivalent d'indifférence ou de manque d'intérêt. Le « désintéressement » s'oppose à l'attachement, à l'intérêt, à l'égoïsme, à la cupidité, etc.

En revanche, « intérêt », outre l'idée d'avantage, de rapport, de revenu, désigne l'attention favorable que l'on porte à quelqu'un, la part que l'on prend en ce qui le concerne : « M. Mayer me marque un intérêt dont je ne suis peut-être pas digne » (Duhamel). Le mot indique aussi l'état de l'esprit qui prend part à ce qu'il trouve digne d'attention, à ce qu'il juge important : « Qui doit prendre à vos jours plus d'intérêt que moi ? » (Racine).

Dans cette acception, si l'on garde un mot du même radical, l'opposé d'intéret est désintéret et non désintéressement.

Jean Anzévui.

Samedi et dimanche 6 et 7 juillet à GLIS

Fête cantonale des costumes valaisans

Samedi : soirée récréative à la halle de fête - Dimanche : GRAND CORTEGE

Charles Trenet - Juin 38/juin 68: 30 ans de chansons



Charles Trenet semble indiquer le chemin de l'avenir à Marjorie Noël

Il y a trente ans, Charles Trenet apparaissait seul pour la première fois sur scène dans un grand music-hall parisien. Plus jamais la chanson ne devait être semblable à ce qu'elle était avant lui...

C'était en juin 1938. L'Espagne saignait. Dans trois mois, en septembre, le monde libre allait avoir très peur et s'en irait capituler à la Führerhaus à Munich.

Pour l'heure, en juin 38, on ne veut pas voir les nuages qui s'amoncellent. On fait de la musique, et, au Casino de Paris, Mistinguett a connu un de ses plus beaux triomphes.

Un soir de ce mois de juin-là, dans les coulisses de l'ABC, un jeune homme va et vient nerveusement. Il a le trac. Un trac fou, énorme. Pourtant, voilà cinq ans déjà qu'il chante, ce fils d'un notaire de Narbonne qui faillit bien reprendre lui-même l'étude paternelle. Cinq ans donc, mais, jusqu'à présent, il s'est toujours présenté sur scène en compagnie de son ami Johnny Hess. Ce soir, il est tout seul.

— C'est à vous, monsieur Trenet !... Comme un plongeon dans l'eau glacée, dans le noir. Le souffle coupé, la tête vide, le sang qui bat plus fort aux tempes, le cœur qui tressaute et les jambes qui tremblent un peu.

Voilà Trenet sur scène : costume clair, cheveux blonds et puis, deux grands yeux bleus où pétillent malice et gaieté. Un refrain : « Je chante ». « Je chante soir et matin ». « Je chante sur mon chemin ». « Je chante ! »

D'autres chansons encore et la foule qui bascule dans l'enthousiasme. Avec deux ans de retard, la France du Front populaire vient de trouver son chanteur...

D'un coup, avec Trenet, toute une jeunesse s'exprime et se reconnaît. Une jeunesse débordante d'espoir, qui croit que l'avenir lui appartient. Une jeunesse qui vient de découvrir les ballades au bord de la mer, les promenades en tandem et qui en a assez de la chanson réaliste, style « chaland qui passe ». Passionnément, elle adopte celui qui lui lance :

« Le soleil c'est la fortune...
Pars, c'est le mystère...
Pars, oublie la terre...
Pars, viens avec nous et tu verras
les joyeux matins et les grands che-
[mins...] »

« DODO MANIÈRES » ET FLEUR BLEUE

Tout a commencé 25 ans plus tôt, le dimanche 18 mai 1913 à Narbonne, dans l'Aude. C'est là qu'est né le trublion, le poète. On peut rêver de ce dimanche dans une petite ville de province. Dans la foule qui sortait de l'église, se trouvait certainement une M'amzelle Clio qui, dans le frou-frou de ses dentelles, s'en alla caresser furtivement quelques fleurs naissantes de ce printemps qui s'ébrouait.

Eclate la guerre. La demeure des Trenet est proche d'une ligne de chemin de fer. L'adolescent passe de longues heures à regarder les convois dont le fracas le grise. Ces trains lui donneront une âme de nomade. Déjà, il chante. Evidemment la musique militaire est très en vogue. Un soir, ahuri, effrayé, le cercle de famille l'entend chanter, martial, superbe :

« Ze suis un couillon, ta, ga, da, tsouin, tsouin !... »

En 1920, Charles Trenet entre comme interne au collège de la Trinité. Une fièvre typhoïde abrège cet exil dont il souffre. Convalescent, il a de longues discussions avec son frère Antoine.

Tous deux évoquent la silhouette de Landru qu'on juge à cette époque. Cependant, la famille déménage et va s'installer à Perpignan. Dans la rue, grâce à l'accent, les mots en eux mêmes sont déjà une chanson. Trois ans plus tard, Mme Trenet et son fils partent pour l'Autriche, pour Vienne. « Ce n'était pas Aliçe au pays des Merveilles, note sa mère, mais presque... »

Au retour, un ami lui ouvre les colonnes de son journal. Il publie ses premières nouvelles et trouve dans cette activité un excellent alibi pour s'éloigner de ces « maths » qui l'ont toujours rebuté.

Nouveau voyage. Cette fois, Charles Trenet qui, officiellement, doit faire les Beaux-Arts, va à Berlin. Il s'y ennuie et rentre vite. Peintre, il organise une exposition de ses œuvres. La critique est encourageante. Nous sommes à un embranchement. Trenet pourrait opter pour la peinture et s'y enfermer. Non il veut goûter à tout. Alors, posant ses pinceaux, il écrit son premier roman, « Dodo manières ».

1930, le voilà à Paris, assistant du metteur en scène Jacques de Baroncelli (avant lui un certain René Chomette qui deviendra René Clair, a tenu cet emploi). Il se lie, avec Max Jacob et cousin des surréalistes, écrit « La Polka du roi », « Fleur Bleue » : « Un doux parfum qu'on respire c'est fleur bleue... »

L'ÂME DES POÈTES

Compositeur, auteur, il est reçu à 19 ans à la SACEM. Entre temps, à Montparnasse, il a rencontré Johnny Hess (celui-ci, en 1940, avec une chanson, « Je suis swing », sera à l'origine du mot zazou...). Tous deux, en 1933, sont engagés dans un music-hall. Ils chantent des chansons haïes et tendres.

Michel Perez (qui a consacré un passionnant essai sur Charles Trenet) les a parfaitement situés : « ils sont alors les enfants terribles vus à travers des lunettes roses. »

La mode est aux comédies musicales américaines. On chante, on rit, on bondit. Trenet subira cette influence mais il se l'adaptera, l'adaptera d'incomparable façon. Peu à peu sa maîtrise du vocabulaire grandit. Il jongle avec les mots, posant de déroutantes images :

« Tandis qu'Anna dans sa maison [fait la lessive]

Noelle Cordier

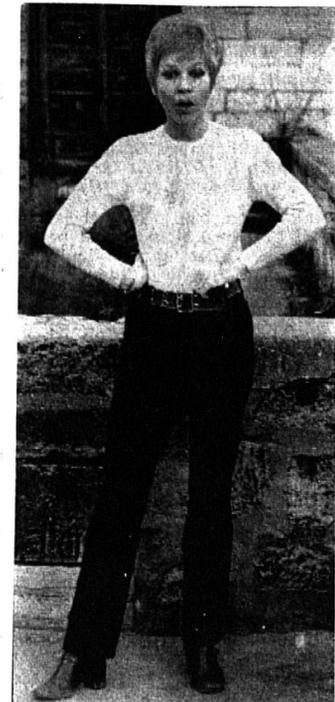
« POUR REUSSIR, un succès ne suffit pas »

Je suis née à Paris le 25 mars 1943. On ne peut pas dire que j'ai fait de frassantes études. Mais enfin, ça allait son bonhomme de chemin, avec de temps en temps quelques notes brillantes... en sport !

J'étais une fille heureuse car j'avais ma petite étoile dans la tête, ma passion : je voulais chanter.

A 18 ans, j'étais élève de Louis Seigner au Conservatoire d'art dramatique. J'y suis restée trois ans. Je faisais du théâtre, j'étudiais dans le but d'être mieux armée, pour la scène si un jour mon rêve de devenir chanteuse se réalisait...

J'ai commencé à marquer des points en remportant trois fois (ce qui était le maximum) le Palmarès des chansons réservées aux « Espoirs » et, finalement, morte de peur, je me suis vue qualifiée pour l'Eurovision 67 où, représentant la France, j'ai terminé troi-



sième. C'était un succès important. J'ai cru naturellement que ma carrière allait démarrer très fort. Il n'en a rien été. J'ai dû me bagarrer pendant un an. Maintenant, je repars presque à zéro. Ça m'est égal. J'adore être obligée de donner le meilleur. Si je vous dis que mo héros préféré est Don Quichotte...

Je peux aussi vous dire que la qualité que je préfère, c'est la sincérité et ce que je supporte mal, c'est la bêtise bien que je me force à l'excuser. Au fond ce que je préfère, dans la vie, c'est vivre.

Je mesure 1 m 65 pour 44 kilos, je suis blonde et mes yeux (qui varient et s'accroissent au temps), sont le plus souvent verts.

Ces présentations terminées, je vais essayer cet été de faire votre conquête. Amitiés.



dans les salons sa sœur Annie fait [la lascive...]

Le temps du service militaire est venu. Trenet est à Istres. Souvent, il s'évade pour Marseille où un de ses amis tient le Grand Hôtel. Il y chante.

Une anecdote : il était militaire. Un matin, il se présente à la visite médicale. « Que ressentez-vous ? » interroge le major. « Difficile à dire ; je ne souffre pas vraiment. Simple-ment, tous les matins à l'aube, j'ai comme des bruits dans la tête... » — « Ah, des bruits... Quel genre de bruits ? » — « Attendez... ça donne à peu près ceci : taaaataataratarata... » Evidemment, vous l'aviez deviné, ce que Trenet se plaignait d'entendre, c'était tout simplement la sonnerie du clairon. Il va sans dire qu'il se retrouve très souvent en prison. « Tant mieux pour nous, puisque prisonnier, il écrit des chansons. Notamment : « Y'a de la joie » dont Maurice Chevalier fait un énorme succès.

A la fin du service militaire, il y a l'ABC et le triomphe. Trenet est sur orbite. Depuis, ses chansons ont couru de par le monde. Il y a eu les loufoques (« Biguine à Bango », « Les gendarmes s'endorment sous la pluie »,

« Annie, Anna », « Tarentelle de Caruso », etc.), les poignantes (« L'Âme des poètes », « Coin de rue », la folle complainte, « Que reste-t-il de nos amours », etc.). La France et le monde (le succès prodigieux de la « Mer » entre autres) ont fredonné ses œuvres.

Trenet, c'est la joie pure, mais c'est aussi la piroquette, la pudeur. Il est un peu le Pierrot du Carnaval dont on ne sait s'il rit ou s'il pleure derrière son masque. Reflet d'une époque il a composé quelques chansons inoubliables et, aujourd'hui, de Brassens à Glainsbourg, tous le saluent.

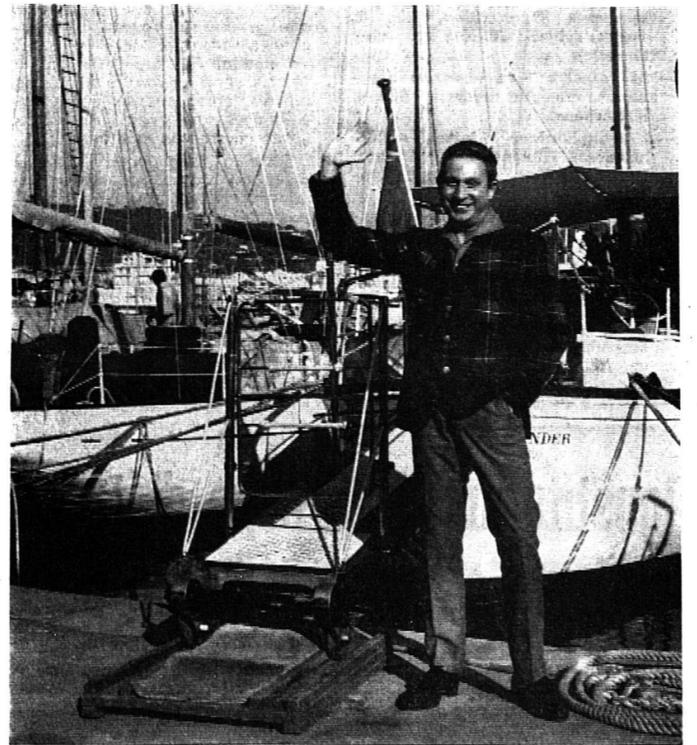
Les jeunes, bien sûr le connaissent moins, mais il n'empêche que,

« Longtemps, longtemps, longtemps, après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues... »

Dans cent ans, poète ou vagabond, je crois qu'il y aura quelqu'un pour fredonner du Trenet...

Chez Seghers (dans la collection « Poètes d'aujourd'hui »). Pour tous ceux qui l'aiment, je signale le coffret de 13 disques (Pathé Marconi) qui regroupe 108 de ses chansons.

Claude Norbert



Charles Trenet au bord de « La Mer ». Un pèlerinage auprès d'un succès

AVEC RAYMOND DEVOS on rit avant de pleurer

Raymond Devos, c'est le fantastique de l'absurde par l'observation minutieuse du réel. Personne comme lui ne jongle avec les mots, les situations. Il donne un prolongement aux phrases. Il ajoute au flamboyant pouvoir d'évasion des mots, des sens multiples. Alors, il s'invente des labyrinthes où il se perd mais dans lesquels il ne lâche jamais le fil d'Ariane de la poésie.

C'est un ahuri de génie. Traquant la logique dans ses derniers retranchements, il se demande sans cesse : « pourquoi ? » Le miracle, c'est qu'accroché partout par des points d'interrogation qui, de cou-

tume, dégradent le mystère et coupent les ailes aux rêves, il réussisse à épargner cette poésie dont nous parlions. On le trouve ainsi, sans arrêt, aux prises avec la vie. On a envie de l'aider, de démêler les écheveaux dans lesquels il s'emmêle...

On rit avec Raymond Devos. On rit de ses rires dont on ne rougit pas après, car les chemins de la dignité passent dans les mains de l'artiste.

Son comique naît de faits quotidiens, de malentendus de vocabulaire, de quiproquos qui désertent les sentiers mille fois battus. Il est « irrésistible », comme on dit. Mais plus tard quand la scène, le sketch ou la pièce sont terminés, on repense aux propos du créateur et une inquiétude nous vient. Car Raymond Devos dépasse le divertissement. Il est de Samuel Beckett du music-hall. Il masque sous la farce le clin d'œil, la drôlerie, la méprise « marrante », cette anguille qui dort en nous d'un sommeil menaçant de projectile.

Il possède ce talisman qui permet de dire simplement des choses essentielles.

Son visage de caoutchouc alterne le rire, l'impassibilité, la stupeur et le désespoir avec une virtuosité de clown de génie. Quand dans un de ses sketches il réalise enfin que sa femme le trompe, jamais, peut-être par la seule volonté d'un comédien on n'a senti le public passer de la joie au pathétique avec une profondeur aussi instantanée.

C'est un « grand », Raymond Devos. Il est de ceux que l'on écouterait toujours. Comme pour Brassens, son talent surmonte la précarité des modes. Il évince l'anecdote d'une époque pour se prolonger dans le temps.



Charles Trenet et Claude François : deux générations de « fous chantants »

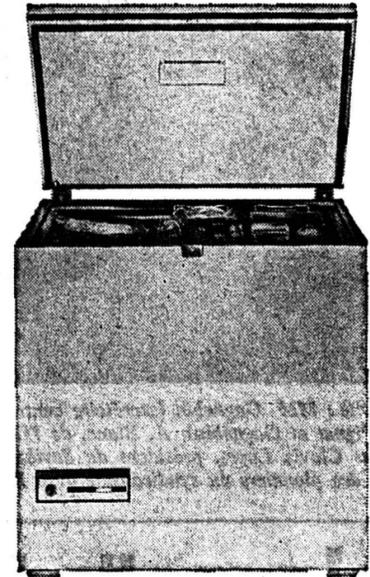
Salut, les potins !

- Jean Cocteau promettait (prétendent ceux qui l'envient aujourd'hui encore) : « Trente ans après ma mort, je me retirerai fortune faite !... »
- Marlène Jobert doit incarner, sur le grand écran, Albertine Sarrasin (la jeune romancière décédée l'an dernier) dans une adaptation de son roman autobiographique, « L'Astragale », inspiré par son adolescence délinquante et son évasion d'une « maison de redressement ».
- Nadine Trintignant, la jeune réalisatrice de « Mon Amour, Mon Amour », prépare son deuxième film avec son mari Jean-Louis : « Le Voleur de Crime ».
- Jean Marais veut, à son tour (enfin !) devenir cinéaste, pour filmer... « Les Travailleurs de la Mer », d'après Victor Hugo. Pour l'instant, il demeure (à 54 ans !) notre comédien-casse-cou-numéro-un, en tournant « Le Paria », sous la direction de Claude Carliez, le cascadeur.

BOSCH

LE CONGÉLATEUR DE L'ANNÉE

- Capacité 250 litres
- Compartiment surgélation rapide (70 l.) -37° c.
- Cuve en tôle d'acier traité
- Lampes de contrôle et alarme
- Lumière intérieure
- Fermeture à clé
- 2 corbeilles - 1 thermomètre
- Groupe original Bosch surpuissant
- En cas de panne du groupe, pendant 5 ans, remboursement de la marchandise stockée



Un prix extraordinaire

698.-

● Service après-vente rapide et impeccable
Robert Bosch S.A., 78, rue de Lausanne, Genève

En vente chez les concessionnaires électriciens et les spécialistes de la branche

fièvres sous les tropiques

par Nathalie Joubert

— A' toujours, murmura la jeune fille.
Dans le sentier silencieux qui la ramenait à Sérac, Lène, ivre de bonheur, la gaulle sur l'épaule, marchait vite. « Comme la vie est douce et belle, se disait-elle. Bientôt, dans une belle robe blanche je sortirai de l'église au bras de mon mari, de celui qui m'aime et que j'aime » et elle se mit à chanter les paroles d'Henri Heine, sur le lied de Schumann :
« Il m'a choisi entre toutes, O mon cœur ! tu ne le crois pas ».
Soudain, dans l'ombre de la nuit tombée, Lène aperçu une forme vague qui s'avancait vers elle. La mélodie romantique s'évanouit sur ses lèvres et l'écho de sa voix au timbre chaud alla s'éteignant dans les roches lointaines. Un homme venait, et son pas pressé sonnait sur le chemin. Elle reconnut Symilien.
— Mademoiselle, lui dit le vieil homme tout essoufflé, monsieur le comte s'est trouvé mal. Il vient seulement de reprendre connaissance, mais il dit qu'une douleur violente lui barre la poitrine.
— Va chercher le docteur, je cours à la maison.
Lène sentit son sang se glacer dans ses veines. Elle avait vécu tellement dans son nouveau bonheur qu'elle n'avait guère pris garde à la santé sans cesse déclinante de son père. La joie qui emplissait son être quelques instants auparavant venait de s'étein-

dre subitement. Lorsqu'elle pénétra sans bruit dans la chambre grande et austère du comte de Sérac, elle demeura muette de peur. Son père, le visage privé de sang, le nez contracté, les yeux fermés, respirait difficilement.
Alors vinrent les jours et les nuits d'angoisse. Lène ne quittait plus le chevet du malade. Le docteur lui avait laissé peu d'espoir. Elle ne savait rien d'Hubert. Les premiers jours elle avait attendu sa venue. Puis elle avait envoyé Symilien prévenir les d'Estréguil. Mais à mesure que le temps s'écoulait, le silence total d'Hubert lui causait une souffrance intolérable qui venait se mêler à la fatigue et au chagrin qui l'accablaient. Un après-midi, la femme de chambre de Mme d'Estréguil vint prendre des nouvelles. Mme d'Estréguil s'excusait de n'avoir pu venir elle-même...
Aux premiers jours de l'automne, le comte de Sérac, assisté de sa fille et du vieux curé, rendit son âme à Dieu.

CHAPITRE III

Le lendemain des obsèques du comte de Sérac, coiffée d'un canotier de feutre noir, orné d'un piquet de ruban vert, une dame au profil anguleux, raide au volant de sa voiture, roulait sur la route qui la conduisait à la grille du parc.
Le soir où le père d'Hélène était tombé malade, Hubert, fou d'amour, s'était précipité dans la chambre de sa mère et lui avait confié son cher secret. Il avait conclu :
— Maman, maman, je l'aime et je veux l'épouser, le plus tôt possible.
Mme d'Estréguil avait éclaté d'un rire trop joyeux pour être sincère, mais elle connaissait bien son fils et savait qu'il ne fallait pas le heurter de front. Aussi lui répondit-elle :
— Mais, mon chéri, c'est merveilleux. Lène est une fille charmante, intelligente et jolie...
— Oh oui ! maman, coupa Hubert dans le ravissement. Elle avait pincé ses lèvres minces et, toujours souriante, avait ajouté :
— Le comte de Sérac est un ami que nous aimons beaucoup, évidemment... il est regrettable que sa femme...
Hubert regarda sa mère d'un air étonné et inquiet.
— Que sa femme ? Mais la comtesse est morte. au cours d'un voyage en Espagne ?

— Enfin, reprit. Mme d'Estréguil avec un air énigmatique. Enfin...
— Enfin quoi ? reprit Hubert d'un ton agacé. Vous avez l'air de me cacher quelque chose.
Et Mme d'Estréguil avec une satisfaction que dissimulait mal une tristesse d'expression raconta à son fils la conduite peu exemplaire de la mère de Lène.
— Lène sait-elle tout ça ? demanda le jeune homme anxieux.
— Je le pense, mon enfant. Puis devançant la question qui se devinait dans les traits de son fils, elle ajouta : Il n'y a évidemment pas de quoi en être fière, et elle n'était pas pressée de t'en parler. Ce n'est pas gai pour une jeune fille, et Lène n'est pas sans avoir compris que cela peut nuire à son avenir.
— Mais enfin, maman, ce n'est pas sa faute.
— Naturellement, mon chéri, pourtant cela existe et rien ne saurait l'effacer.
Hubert d'Estréguil était resté songeur Elevé depuis son enfance en fils unique, entre une mère très autoritaire et un père très faible, complètement sous la coupe de sa femme, il s'était habitué à se laisser mener par un despotisme maternel sans égal. Sa mère l'adorait, mais, dans la crainte de ne plus pouvoir le couvrir comme lorsqu'il était petit, elle avait toujours mis un cran d'arrêt aux ambitions légitimes d'Hubert. Elle avait inculqué à son fils une religion étroite, faite plus de crainte et de superstition que d'amour. Son rêve eût été qu'il entrât dans les ordres pour que jamais une femme ne vint se mettre entre elle et lui, et pour pouvoir finir ses jours au presbytère. A mesure que son fils prenait de l'âge et qu'il ne semblait pas appelé à la prêtrise, tout en demeurant d'une sagesse exemplaire, elle forgeait dans sa tête un mariage possible avec une riche héritière de la région. Elle en avait même entretenu son mari, qui comme à l'accoutumée avait répondu : « Amen ! »



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Trouver des solutions en discutant... plutôt qu'en se disputant !

SAINT-GINGOLPH. — Mercredi matin, les parties contractantes du contrat collectif de la plâtrerie-peinture du canton du Valais se sont retrouvées à la villa Eugénie où elles ont mis la dernière main au renouvellement du contrat collectif de la profession avant de le signer.

La commission paritaire, présidée deux ans par un représentant ouvrier et deux ans par un représentant patronal s'est réunie sous la présidence de M. Léon Germanier (ouvrier). Après la signature, la commission paritaire avait voulu faire bien les choses à l'occasion du trentième anniversaire de la signature de la convention de travail dans la branche qui a été un instrument précieux pour le maintien de la paix du travail.

C'est ainsi que l'on a retrouvé outre les secrétaires patronaux et syndicaux, initiateurs de cette convention collective, un certain nombre de représentants syndicaux, patronaux et ouvriers à un repas qui permit à M. Pierre Colombara (patron) de faire le point de la situation et de souligner les efforts de la profession tant chez les ouvriers que chez les patrons pour que soit maintenue cette paix du travail qui est un bienfait non seulement pour la profession, mais pour l'ensemble de l'économie valaisanne.

Priront la parole, outre M. Colombara, sous le majorat de table de M. Maurice Sartoretti, MM. Léo Guntern (ancien conseiller aux Etats), Maurice Gay-Balmaz, représentant le service de la protection ouvrière et l'Etat du Valais, Franz Taiana (ancien secrétaire syndical et patronal), Diacon (secrétaire central de la FOBB), Perruchoud (secrétaire central de la FOBB), René Jacquod (secrétaire des syndicats chrétiens



De gauche à droite : MM. René Jacquod (conseiller national, un des premiers signataires du CCT), M. Jules Sartoretti, premier président de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres, pionnier du CCT), Albert Perruchoud, secrétaire central romand de la FCBB qui, depuis 18 ans, est secrétaire de cette fédération pour le Valais romand.

du Valais romand), Clovis Luyet (secrétaire valaisan de la FOBB), Willy Amezdroz (ancien chef de service à l'Etat du Valais et président de l'Office cantonal de conciliation).

Chacun se plut à reconnaître que cette paix du travail a été obtenue en Valais grâce à la compréhension des parties contractantes et surtout des hommes qui étaient et sont les dirigeants des organes patronaux et ouvriers.

Quant à M. Jules Sartoretti, qui fut président de l'association patronale, il égrena quelques souvenirs des débuts qui amenèrent les parties à contracter une convention collective.

Ce fut une excellente journée de commémoration où chacun eut tout loisir de souligner que patrons et ouvriers, quant il s'agit du bien commun, trouvent toujours des solutions en discutant... plutôt qu'en se disputant quand bien même souvent les intérêts sont divergents.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détails tant sur la convention signée mercredi et valable pour trois ans que sur les allocutions prononcées par les uns et les autres lors de cette mémorable journée d'anniversaire.



M. Pierre Colombara, président de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres, dont l'entregent autant que la compréhension des problèmes sociaux de l'heure ont été reconnus pas tous.



De gauche à droite : MM. Gagnebin (secrétaire central de la FOBB, successeur de Clovis Pignat et Gagnebin), A. Blanc, de l'Office du travail du canton du Valais, et Clovis Luyet, président de Savièse et secrétaire valaisan de la FOBB, un des pionniers du syndicalisme avec René Jacquod en Valais.

Je m'appelle Lucie-Julienne...



Sur le parvis de l'église durant la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle cloche, la masse des fidèles.

MASSONGEX. — Grande fête dimanche dernier chez les paroissiens de Massongex pour deux raisons : c'était la Saint-Jean et la bénédiction d'une cloche offerte par feu Jules Saillen qui n'a pu malheureusement assister à la montée au clocher de cette cloche qui a remplacé une autre, plus petite.

La fanfare Echo du Châtillon et la Chorale étaient de la fête à laquelle participait toute la paroisse.

Avant la messe, S. Exc. Mgr Adam procéda au rituel de la bénédiction de la cloche sur le parvis de l'église, en présence de la marraine, Mme Lucie Saillen en costume du Haut-Pays.

D'un côté de la cloche sont gravées les armoiries de Massongex sous lesquelles on peut lire la dédicace suivante :

*Je m'appelle Lucie-Julienne
Mon parrain est Jules Saillen*



Devant la cloche, pendant la cérémonie, S. E. Mgr Nestor Adam.

Tableau des manifestations locales de Massongex durant la période 1968-1969

- 22 septembre. — Loto de l'Echo de Châtillon.
- 13 octobre. — Loto de la paroisse.
- 3 novembre. — Loto de la Chorale.
- 24 novembre. — Loto du Ski-Club.
- 15 décembre. — Loto du Football-Club.
- 2 février 1969. — Loto du Centre missionnaire.
- 9 mars 1969. — Loto de l'Echo de Châtillon.
- 30 mars. — Loto du Football-Club.
- 18 janvier 1969. — Soirée du Football-Club.
- 12-13 avril. — Soirée de l'Echo de Châtillon.
- 26-27 avril 1969. — Soirée de la Chorale.

Ma marraine est Lucie Saillen
Paul VI est ton pape
Nestor Adam, évêque de Sion
Gabriel Donnet, curé de Massongex
Edouard Rappaz,
président de Massongex 1968
Je loue Dieu
Je pleure les défunts
Je rassemble les vivants

De l'autre côté de la cloche on a voulu que soit gravée l'effigie de saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse. A l'office divin c'est S.E. Mgr Adam qui a dit le sermon de circonstance tandis qu'à l'offertoire, le révérend curé Donnet a béni les enfants comme le veut la tradition lors de la « patronale » de St-Jean-Baptiste, de Massongex.

St-Jean-Baptiste, patron de la paroisse de Massongex évoque immédiatement l'idée de rencontre. Non pas la « rencontre » abstraite et générale, que ce Jean symboliserait à la manière de

quelque allégorie, mais une rencontre unique, survenant dans une histoire unique comme est unique chaque vie humaine; une rencontre extraordinaire, inespérée, la seule peut-être que l'on ne renonce pas à espérer dans l'existence. Il n'y a que Jean-Baptiste pour donner à cette rencontre autant d'intensité dans la suite des siècles. Jean-Baptiste a été au rendez-vous avant tout le monde. Il a été le premier à prononcer « Voici l'agneau de Dieu ».

En béniissant les enfants le jour de la St-Jean-Baptiste le prêtre ne fait que rappeler aux fidèles que le patron de la paroisse n'a fait que prêcher et conseiller une morale d'une désarmante gentillesse.



Ne brossez pas vos dents comme vos chaussures!



Sur 100 Suisses qui se brossent les dents, 98 les brossent mal.

- Le brossage horizontal laisse la saleté entre les dents.
- Brossez vos dents : — immédiatement après chaque repas, — pendant 3 minutes, — verticalement, de la gencive vers la pointe des dents.
- Et faites contrôler vos dents deux fois par an!

SSO 5

Les PA montheysannes se sont... envolées



MONTHEY. — Mardi, les « petites ailes » de Monthey, accompagnées de celles de Saint-Maurice se sont envolées pour Morgins où elles ont trouvé un nid jusqu'à dimanche. Sous la houlette de leurs cheftaines, accompagnées également par Mme Theurillat, une cinquantaine de fillettes vivront « leur grande aventure » durant six jours.

Comme aux louveteaux qui sont fixés aux Cavoués pour une semaine, notre journal leur souhaite un excellent séjour à la montagne.

NOTRE PHOTO : en gare AOMC, on s'affaire à charger les bagages dans la remorque du car sous l'œil vigilant et attendri des mamans.

Après une disparition aux Cornettes-de-Bise Découverte macabre

VOUVRY. — Le corps de M. Charles Deborn, dont la voiture avait été découverte mardi au fond du vallon de Verne (voir notre édition de hier), a été retrouvé hier au lieu dit « La Callaz », près du col de Verne.

Le décès remonte à environ quatre jours. Il avait été vu pour la dernière fois par un berger, près du col, le dimanche 23 juin vers 11 h 30.

M. Deborn a vraisemblablement fait une chute d'une vingtaine de mètres.



Hostellerie de Genève

MARTIGNY, tél. (026) 2 31 41

NOS SPECIALITES :

Fruits de mer, côte de Charolais florentine, cuisses de grenouilles.

Nouveau tenancier : A. Luyet, chef de cuisine.

P 1197 S

Restaurant « Le Français »

Place de la Gare Sion, tél. 2 50 98, tous les jours son assiette à 4 fr. et ses spécialités.

P 1160 S

Restaurant « FOYER POUR TOUS »

Pratford Sion - Tél. (027) 2 22 82
Abonnements pour écoliers et ouvriers
On y mange bien et pas cher...

P 1148 S

VILLE DE FRIBOURG

5 % Emission d'un emprunt 1968 de Fr.15 000 000

destiné au financement de la construction d'écoles, de l'usine d'incinération des ordures ménagères, de l'équipement routier et à la réalisation d'autres tâches importantes.

Conditions de l'emprunt :

Durée : 16 ans; remboursement dès la septième année par annuités constantes
Coupures : de 1 000 et 5 000 francs au porteur
Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

Prix d'émission :

plus 0,60 % timbre fédéral sur les obligations : 100,60 %

100 %

Délai de souscription :

du 27 juin au 3 juillet 1968, à midi

Libération :

du 15 au 31 juillet 1968

Les souscriptions sont reçues, sans frais, par les sièges et agences des établissements membres de l'Association des banques du canton de Fribourg, ainsi que par les autres établissements bancaires de Suisse qui tiennent à disposition prospectus et bulletins de souscription.

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG

Déterminez vous-même

l'agencement intérieur de notre nouvelle armoire haute par éléments (image ci-dessous). Indiquez nous le nombre de rayons, de tiroirs ou de tringles-penderie que vous aimeriez y trouver. Vous serez étonné de son prix lors de votre prochaine visite à notre exposition



LAUSANNE rue de Genève 75

Trolleybus No 7 depuis Saint-François. Arrêt : Recordon ou Couchirard. Téléphone (021) 25 74 22



Vous pourrez composer votre armoire selon l'emplacement disponible dans votre appartement. Une armoire à 2 portes en brut peut déjà vous être livrée pour

Fr 352.-

Sur ce prix déjà bas, nous vous offrons par ailleurs l'appréciable **Ristourne-Coop**. Préférez-vous la face de cette armoire recouverte avec feuille adhésive/imitation frêne, noyer, palissandre ou blanche? Toutes les variantes sont possibles. Toujours plus d'acheteurs avisés font leur choix dans notre maison de meubles Coop, parce qu'en notre qualité de coopérative à but spécial de l'Union suisse des Coopératives de consommation, notre calculation est basée sur l'intérêt du consommateur.

BON

014 Veuillez m'adresser sans engagement
 votre dernier journal de meubles comprenant des articles à des prix sensationnels
 votre documentation sur vos conditions de vente à tempérament sur bases coopératives

Nom:
Domicile:

Rue:

Pour bien choisir ... lisez nos annonces

Taches?
K2r
vous dépanne

A vendre
MG B 1800
modèle 1963, expertisée, 68 000 km.,
4100 fr.
Tél. (027) 2 46 42.
P 1162 S

De particulier
Alfa Romeo sport
1300 GT junior, 1967, 10 000 km.,
9500 fr.
Tél. (037) 2 40 95.
P 22556 B

A vendre
3 chèvres blanches
sans cornes, fortes
laitières.
S'adresser à Henri
DUMAS, SALINS.
P 17896 S

Accordéon
à vendre Renco chroma-
tique, piano, 120
basses et cuisinière
électrique 3 plaques.
Tél. le soir au No.
(025) 2 13 86.

Pour les beaux jours...

FRIBERG

Robes d'été
Tabliers-robos
de maison dès 15 fr. 90

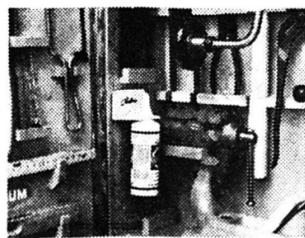
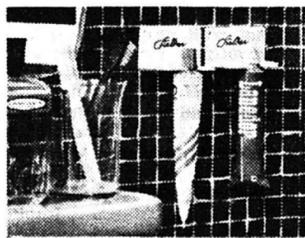
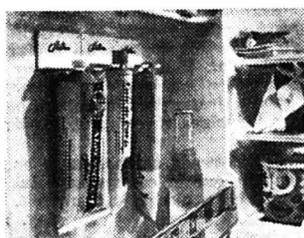
Toutes tailles

confection-nouveautés
MARTIGNY-BOURG Tél. (026) 2 28 20

Durant l'été
chaque grand tube de
lait concentré *Stalden*
est muni d'un support pratique



Lait concentré STALDEN, le bon lait de l'Emmental, fortement condensé, très profitable.





† Agostino Bellingheri



DORÉNAZ. — Dernièrement une foule nombreuse et recueillie a accompagné à sa dernière demeure notre cher ami Agostino. Après un terrible accident de voiture entre Martigny et Saint-Maurice, notre cher camarade a succombé de ses graves blessures.

La nouvelle de sa mort a jeté la consternation dans le village d'Outre-Rhône et des environs où Agostino avait de nombreux amis. Il était d'un accueil chaleureux, souriant.

Cher Agostino, tu nous as quittés, tu n'es plus parmi nous, mais je souhaite de tout nos cœurs que ceux qui t'ont connu gardent de toi le meilleur souvenir.

Des amis

NOTRE PHOTO : M. Agostino Bellingheri.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Un golf sur le Plateau de Verbier

MARTIGNY. — Le golf, disent certains, est un sport pour demoiselles et vieux messieurs respectables. Rien n'est plus faux et tout en ne se rangeant dans la catégorie des jeux rapides, dynamiques, il exige de la part de ceux qui le pratiquent une certaine dose de robustesse, d'endurance, de précision, de parfaite maîtrise dans son exercice. Envoyer une balle au moyen d'une canne recourbée n'est pas à la portée du premier venu.

Nous en avons fait l'expérience hier à Verbier.

Un golf à Verbier? interrogez-vous.

Impossible lorsqu'on songe à l'étendue en surface de ceux de Samaden, Interlaken, Lucerne, Crans, pour ne citer que ceux-là.

Il existe pourtant un palliatif: en Angleterre, en Belgique, aux USA, on a résolu le problème du manque de place en créant l'« approach golf », le golf raccourci.

C'est simple. Le parcours (« fair way ») comprend toujours 8 trous mais la distance entre ceux-ci n'est plus de 300 à 400 mètres; on l'a réduite à 60 ou 80 mètres, sans les « drives ».

Grâce à la parfaite entente existant entre deux personnalités de la station baignarde, MM. Lucien Bruchez, président du Syndicat d'initiative de Verbier, et Gilbert Roux, directeur de l'Office du tourisme, on a pu se rendre acquéreur des 16.000 mètres carrés sur lequel est implanté le téléski des Moulins, auxquels on a ajouté quelques parcelles environnantes représentant environ 10.000 mètres carrés. Cette vaste surface, dès la disparition de la neige a été aménagée. On a procédé à des nivellements, à la mise en place de tuyaux de drainage, de conduites d'eau pour l'arrosage des « greens » sur lesquels un gazon dru commence déjà à pousser.

Cette initiative mérite qu'on la signale. N'est-elle pas la preuve que les responsables de la bonne marche de la station très fréquentée en hiver ont à cœur de la voir se développer en été aussi et d'augmenter par là même le taux d'occupation

moyen des lits d'hôtels?

Après les promenades à pied ou à cheval, la piscine, les courts de tennis, le manège, la pétanque, voici venir le golf, situé en plein centre de l'agglomération. L'estivant pourra donc, moyennant une modeste finance, louer une canne et faire tranquillement son parcours pendant que ses gosses — s'il en a — joueront dans le jardin d'enfants voisin.

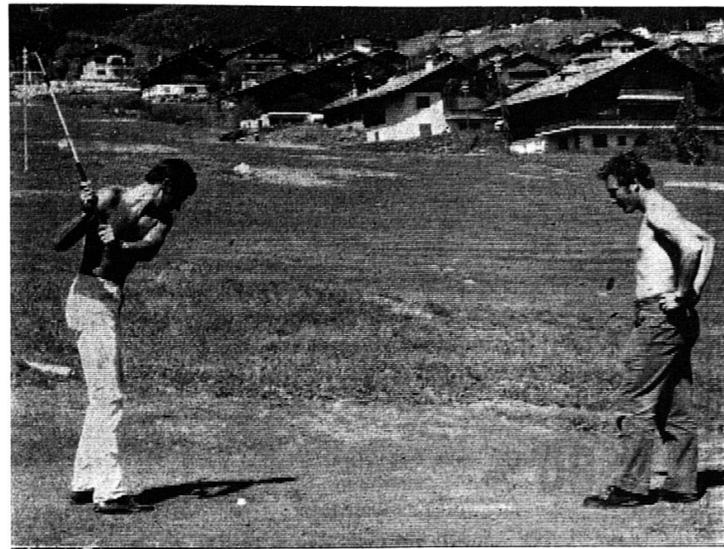
L'installation (la première de ce genre en Suisse) n'a rien de commun avec un minigolf. C'est un golf véritable qui couvre une surface de plus de 25.000 mètres carrés sur laquelle sont répartis les 18 trous. Un aller et retour présente donc déjà une balade de quelque 3 kilomètres.

Formule excellente à notre avis car le terrain sur lequel on a implanté le téléski des Moulins était jusqu'à présent inutilisé en été.

Félicitons chaleureusement les promoteurs de ce nouvel aménagement touristique et souhaitons que les hôtes de la station répondront nombreux à leur sollicitation.

Em. B.

Notre photo montre une partie seulement de l'« approach golf » de Verbier.



Faire plaisir aux malades

CHAMOSON. — Mardi, les dames de Sierre ont amené les malades du Sanatorium bernois à Chamoson. Le but proposé n'était autre que de faire plaisir à ces malades. Des automobilistes se sont offerts pour effectuer le transport. « A la colline aux oiseaux » si cher à M. Aubert, une raquette a été offerte dans toutes les règles de l'art. Et puis M. Aubert lui-même a apporté de l'ambiance gaie avec son accordéon.

Quelle belle journée pour ces malades!

Merci donc à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont collaboré à cette action en faveur des malades.

Portrait: VICTOR DUPUIS



« Quelqu'un disait d'un romancier : « Il se promène dans la féerie comme un paysan dans son champ : en sabots. Le merveilleux est chez lui quotidien; la magie prend racine dans la banalité de tous les jours. Et la terre est au centre de tout ».

Il en est de même pour Victor Dupuis.

Mais il se promène dans la féerie en complet de ville toujours bien repassé, en brodequins noirs, impeccablement cravaté et calaminé.

Sensible à tout il s'étonne de tout. Il marche en tenant la poésie par la main. Mais il a le code sous le bras et, dans la serviette en cuir, les documents du Triangle de l'Amitié et tous les articles qu'il a rédigés sur le Grand-Saint-Bernard (route, monastère, tunnel, etc.).

C'est le Grand-Saint-Bernard, pour Victor Dupuis, qui est au centre de tout. Il verrait là le centre de l'Europe que je n'en serais pas étonné, car cet « Européen » de la première heure donne la pleine mesure quand il parle de l'Europe du Grand-St-Bernard et, par voie de conséquence, du Triangle de l'Amitié. Et aussi quand il écrit sur ces trois « sujets » qui semblent lui appartenir en propre.

Il n'est pourtant pas né au Grand-Saint-Bernard, mais à Martigny, en 1908.

Élève studieux, il ne fut pas un étudiant de la contestation, bien qu'elle existât déjà (les étudiants d'aujourd'hui n'ont rien inventé).

Ayant obtenu sa maturité (du collège, non encore civique) Victor Dupuis va faire ses études de droit à Lausanne puis à Munich.

Le putsch éclate pendant qu'il vide une chope.

Hitler prend le pouvoir. Il va falloir vider les lieux.

Ce que fait l'ami Victor, car le nazisme n'a rien de féérique ni de magique. La poésie et la trique, ça fait deux choses qui s'opposent. Le climat n'est pas propice à la rime. Tout au plus Victor devait se remémorer la première partie du sonnet de J.-M. de Heredia :

« Comme un vol de gerfauts hors du [charnier natal,

Fatigués de porter leurs misères [hautaines,

De Palas, de Moguer routier et [capitaines

Partaient, ivres d'un rêve héroïque [et brutal. »

Dupuis tourna le dos à l'Allemagne se prostituant au nazisme. Il revint en Valais, déçu éccuré. Ayant licence de notaire et brevet d'avocat, il ouvrit une étude en 1934. Et repris courage et des forces en écrivant « Maurois, écrivain tonique » et d'autres essais tonifiants comme ses articles sur le Grand-Saint-Bernard, l'Europe et le Triangle de l'Amitié. C'était après la guerre. Hitler était mort. On pouvait donc songer à l'Europe nouvelle et aux alliances à travers le tunnel qui furent pour Victor d'autres chevaux de bataille.

Si, un jour, on place à l'entrée du tunnel une statue de M. Maurice Troillet, il faudra en fixer une autre de Victor Dupuis quelque part dans la roche. Ce serait justice. Et lui mettre la robe qu'il défendit pour tenter de l'imposer. Mais en vain.

Notre avocat-écrivain-journaliste se voyant ainsi immortalisé ouvrira un œil de poussin étonné, lui qui ne croit plus en la gratitude des républiques.

Or, la nôtre lui doit beaucoup. Rendre un juste hommage à Victor Dupuis, c'est payer une dette de reconnaissance. Tout le monde n'a pas été délégué général de la commission des Alpes, de l'Union des fédéralistes européens, président du comité italo-suisse pro Grand-Saint-Bernard, vice-juge, président du Lions-Club et oué sais-je encore professeur, conférencier, animateur du tourisme, etc.

Célibataire, Victor — Totor pour les copains — a tout donné à la collectivité. Il serait donc juste qu'elle lui rendit quelque chose: un buste au Grand-Saint-Bernard, par exemple.

Je dis cela sans esprit taquin, car Totor n'aime pas les mauvaises plaisanteries.

Sezagénaire cette année, il est resté jeune de cœur et d'esprit, jovial, courtois comme on le fut au siècle d'or. Il est de ceux pour qui l'amitié est sacrée. C'est l'homme des grandes fraternités humaines, qui a des principes et qui sait les défendre.

Je lui rends cet hommage en attendant que la communauté lui accorde ceux auxquels il a droit.

f.-g. g.

A propos de la Fête rurale de Sembrancher

SEMBRANCHER. — La fête rurale organisée par la Jeunesse rurale catholique de l'Entremont a remporté un franc succès. Les modestes prévisions des organisateurs ont été largement dépassées. Chacun emporta chez lui un réconfortant souvenir d'une jeunesse dynamique capable de manifester sa foi avec enthousiasme.

Le matin, après la bienvenue, le dialogue fut aussitôt entamé avec des adultes militant dans l'action catholique. Les méthodes ont changé, la jeunesse a changé, la mentalité a changé, mais il reste que l'apostolat des jeunes par les jeunes demandera toujours une bonne formation, un dévouement total et un engagement profond. Même, la nécessité de faire quelque chose pour notre jeunesse est plus impérieuse qu'autrefois. Le témoignage de deux anciens responsables en partance pour le Burundi nous fit comprendre ce que la JRC peut apporter et que l'apostolat commencé chez nous peut conduire jusqu'en pays de mission.

La messe concélébrée offrit au Seigneur la vie des jeunes tandis que la vibrante prédication de l'aumônier romand fit résonner l'appel du Christ en chacun de nous.

L'après-midi beaucoup de points d'in-

terrogation furent posés sur les problèmes de l'agriculture, le choix de la profession, la promotion de la femme, les loisirs et le développement touristique.

Les mêmes problèmes furent discutés sur scène dans divers dialogues. Si la technique laissait à désirer, les textes prononcés n'en étaient pas moins importants.

Selon la méthode de l'action catholique, on a pu VOIR les problèmes des jeunes dans le cortège et JUGER de leur gravité dans les jeux scéniques. Mais il reste à AGIR : c'est là le plus difficile.

COMMENT AGIR ?

Tout d'abord, notre raison d'agir n'a rien de commun avec les grandes manifestations des jeunes de partout qui veulent tout contester sans rien proposer de constructif. C'est au nom même du double commandement de l'amour de Dieu et du prochain que la JRC propose aux jeunes et aux adultes de se soucier :

- du paysan qui doit quitter sa terre qu'il aime pour trouver un emploi plus rémunérateur;
- de l'apprenti qui ne sait pas pourquoi il fait un apprentissage au lieu de gagner tout de suite;

- de la fille qui mérite d'être mieux formée et mieux considérée pour se mettre davantage au service de la famille;

- des jeunes qui sont incapables d'organiser sainement leurs loisirs;
- des jeunes qui subissent toutes les influences qui démissionnent pour l'argent au lieu d'accepter leur mission d'accueil de l'étranger chez nous.

L'année de la foi se termine et il importe de repartir avec un élan nouveau de ferveur. Certes la foi connaît une terrible inflation : mais il n'y a là rien d'étonnant si nous laissons agir librement toutes les forces adverses. Il ne suffit pas de crier « au feu », il faut éteindre l'incendie. Il ne s'agit pas seulement de sauver les meubles, il s'agit de restaurer l'édifice tout entier du monde rural. Les jeunes de la JRC s'y emploient : encouragez-les.

Tous ceux qui sont venus à Sembrancher doivent prendre l'engagement personnel de faire quelque chose pour défendre la foi des jeunes. Car le Seigneur nous dit : « Tout ce que vous faites au moindre d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites. »

JRC - F Entremont Les responsables

Une intéressante conférence pour les mycologues

SEMBRANCHER. — La société de mycologie de Martigny et environs a organisé à Sembrancher une conférence qui a obtenu le succès espéré et M. Morier-Genoud a su captiver son auditoire, le mettant en garde contre les dangers des appréciations superficielles ou hâtives concernant les champignons, mais en relevant aussi à l'aide de clichés personnels fort suggestifs, les joies que procure la recherche des champignons en observant les règles très simples pour la cueillette et pour l'identification des espèces que l'on désire mettre dans la casserole.

M. Lucien Equey, responsable de la commission technique de la Société de mycologie, se fit l'interprète des participants en termes où l'humour et le sérieux eurent leur juste part; il sut traduire la satisfaction éprouvée dans cette plaisante soirée d'études mycologiques.

Le lendemain, la Société de mycologie se trouvait dans la région de Verségères et sur le terrain mettait en pratique tous les conseils prodigués la veille. Malgré le temps peu favorable, une vingtaine d'espèces furent déterminées. Des échantillons qui semblent annoncer

de belles récoltes dans une région que chacun prit plaisir à découvrir et se promit de prospecter mycologiquement dans la saison qui s'ouvre.

Rappelons à l'intention des mycologues martignerains que les séances de détermination reprendront le lundi 1er juillet, dès 19 h 30 au café du Lion-d'Or, stamm de la société qui rend attentif ses membres et le public sur le fait que seuls les champignons présentés en parfait état, avec la base du pied, entiers et non brisés seront examinés par les responsables de la commission technique.

Ses membres font bénévolement ce travail dans le seul but d'aider ceux qui s'intéressent à reconnaître les principaux champignons et parmi ceux-ci surtout les trois amanites mortelles, suivies de leurs compagnons un peu moins dangereux qui poussent dans nos régions.

Un conseil : négligez les petites espèces; n'apportez que cinq exemplaires au maximum pour l'examen. D'autres conseils seront donnés au fur et à mesure du déroulement des séances.

Pour garder la ligne



La boisson sans calories

1/4 ou 1/2

HENNEIZ LITHINÉE

Source Henneiz Lithinée SA



LA CAPITALE ET SES ENVIRONS

● **CONTHEY** — Samedi 29 juin aura lieu l'finale de l'alpage de Flore. Les amateurs des combats de reine ont déjà réservé cette date. Depuis quelques années l'on aura plus vu autant de reines, venant de diverses régions du canton. Flore va battre cette année tous les records. L'alpage de Flore est accessible en voiture. Il faut emprunter la route Premplaz, Biollaz, Incron et Flore. Une belle journée en perspective pour les amateurs de combats de reines.

● **SION** — Comme en 1963 et en 1965 l'Experiment International Living, groupe de Sion, recevra prochainement 11 jeunes filles américaines. Elles seront accueillies par différentes familles valaisannes.

Le but de ce mouvement est d'amener les gens de différents pays à se connaître, à s'apprécier mutuellement en renonçant aux idées toutes faites qu'ils peuvent avoir les uns à l'égard des autres. C'est un moyen de favoriser la compréhension internationale. Les 11 jeunes filles américaines arriveront en gare de Sion le dimanche 30 juin, à 17 h 30.

† Madame Huguette VOUILLAMOZ



SION. — Nous savions que Mme Huguette Vouillamoz, épouse du distingué président du Football-Club Sion, M. Henry Vouillamoz, était gravement malade. C'est hier, peu après midi, que nous avons appris son décès. Hospitalisée depuis quatre semaines à Sion, Mme Vouillamoz a supporté avec courage et résignation une maladie qui un jour devait irrémédiablement l'éloigner des siens.

âgée seulement de 37 ans, cette mère de famille avait eu trois enfants, Marlène (16 ans), Charles-Henri (13 ans) et Marie-France (12 ans). C'est certainement au moment où les enfants auraient eu le plus besoin de leur maman que Dieu l'a rappelée à Lui. C'est à la fin de 1966 que la maladie frappa Mme Vouillamoz. Elle fut en observation à l'hôpital Nestlé; son état resta stationnaire jusqu'il y a un mois, où elle devait reprendre le chemin de l'hôpital et ne plus retrouver son «chez soi». Mariée très jeune, Mme Vouillamoz fut une mère de famille exemplaire. Son départ plonge dans l'affliction ses trois enfants chéris et son mari bien aimé.

La direction de notre journal et sa rédaction sportive adressent à M. Henri Vouillamoz, à ses enfants et à la famille sa vive sympathie et ses condoléances émuës.

INHUMATIONS

Mlle Louise ROUILLER — 27 juin à 10 heures à Collonges.
Isabelle CALLET-MOLIN — 26 juin à 8 heures au Sacré-Coeur à Sion.
M. Robert PERRIER — 27 juin à 11 heures à l'église du Sacré-Coeur Sion.

SION ET LE CENTRE

SESSION PROROGEE DU GRAND CONSEIL VALAISAN

On remet sur le métier la loi sur la police du commerce

Huis clos pour un étudiant

En ouvrant la séance, hier matin, M. Innocent Lehner propose aux députés de tenir une séance de nuit jeudi, dès 17 heures.

Cette proposition fait l'effet d'un pétard qui réveille la Haute Assemblée un peu brutalement.

Me François Couchepin estime que cette annonce vient trop tardivement pour cette session. D'autre part, on fait remarquer au président que le Conseil général de la ville de Sion doit se réunir dans la même salle le même soir.

M. Lehner retire sa proposition mais il envisage quand même une «nocturne» lors de la prochaine session, au mois de septembre vraisemblablement.

L'idée de convoquer une séance de nuit n'est pas nouvelle. On en parle depuis quelques mois, car il faut traiter des problèmes nombreux et urgents avant les élections prochaines. Les députés sont parfaitement conscients de la nécessité qu'il y a de liquider les lois, décrets et autres objets déjà traités en premiers débats, dont certains doivent être soumis au peuple.

Me François Couchepin donne lecture ensuite du rapport complémentaire concernant le projet de loi sur la police du commerce.

Un premier examen de ce projet a provoqué un tel remaniement des articles qu'il a fallu le remettre sur le métier.

On n'ignore pas que la loi actuellement en vigueur date de 1924. Elle ne correspond plus aux réalités d'aujourd'hui. D'autant plus que des prescriptions de droit fédéral sont intervenues et ont modifié ou rendu caduques certaines dispositions.

Maintenant, nous sommes en présence d'une nouvelle loi-cadre entièrement repensée, refondue et revue encore ces derniers temps par une commission qui a eu un énorme travail à faire.

L'examen des textes de cette loi a occupé toute la matinée au Grand Conseil, qu'presque.

Quelques interventions ou propositions ont été discutées. Il a fallu voter à deux reprises sur des questions précises de Me Gérard Perraudin, qui furent rejetées.

Finalement la loi est acceptée en premiers débats par 55 «oui» et 7 «non» (socialistes et mouvement social-indépendant).

DEUX DECRETS ADOPTES

Le Grand Conseil donne ensuite le feu vert pour le décret concernant la correction de la route cantonale Sierre-Ayer-Zinal, sur le territoire de la commune d'Ayer. Coût des travaux 1.300.000.— francs et pour la correction du chemin cantonal Riederalp-Greicheralp-Bettmeralp, sur le territoire des communes de Reid-Mörel, Greich et Goppisberg. Coût: 370.000.— francs.

SEANCE DE RELEVÉE

LE HUIS CLOS EST DECRETE

Le huis clos est décidé au début de la reprise de la séance afin de permettre aux députés d'examiner une pétition adressée au Grand Conseil par l'Association valaisanne des étudiants. Il s'agit d'une affaire — que quelques journaux de l'extérieur ont exploité largement — qui a pris des proportions inutiles. Le Parlement a décidé de faire confiance au Conseil d'Etat pour liquider le cas. Il a approuvé à l'unanimité les mesures qui ont été prises envers un étudiant mis en cause dans cette pétition.

REVISION DES ART. 87 ET 52 DE LA CONSTITUTION CANTONALE

Nous avons beaucoup parlé ici même de la révision de ces deux articles déjà traités en deux débats, une fois en session prorogée de mai 1967 et une fois en session ordinaire de novembre 1967; ils doivent être examinés en quatre dé-

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DE JEUDI 27 JUIN 1968 A 9 HEURES

1. Projet de décret conc. l'agrandissement de l'asile «Le Castel N.D.» à Martigny, No 13;
2. Projet de décret conc. l'agrandissement de l'hôpital de Brigue, No 33;
3. Projet de décret conc. la construction d'une usine d'incinération d'ordures ménagères pour le Haut-Valais et une pour le Valais central, No 30;
4. Projet de modification du décret d'application de la L.F. sur la protection civile, No 27, 2e débats;
5. Projet de modification du décret d'application de la L.F. sur la construction de la protection civile, No 28, 2e débats;
6. Projet de loi sur l'imposition des véhicules à moteur, No 32.

bats dont deux sur l'opportunité de la révision et deux sur les textes.

A l'art 87, il s'agit de ceci: «Les élections municipales et bourgeoises ont lieu tous les quatre ans, le premier dimanche de décembre. Dans la règle, le principe applicable est celui de la représentation proportionnelle. Toutefois, si le vote majoritaire est demandé par le cinquième au moins des électeurs, l'assemblée primaire ou bourgeoise décide, à la majorité des 4/5, si elle veut accepter ce mode de vote. Le système majoritaire, une fois acquis, est maintenu jusqu'à ce que le cinquième au moins des électeurs demande l'adoption du vote proportionnel...»

L'article 52, al. 3, dit ceci: «Toutefois il ne pourra y avoir plus de deux conseillers d'Etat nommés parmi les électeurs d'un même district et plus de deux nommés parmi les électeurs de chacune des trois régions du canton définies à l'alinéa 2.»

L'article 87 est adopté en 3ème débats par 87 voix contre 52.

L'alinéa 3 de l'article 52 est à nouveau très discuté.

Au vote, cependant, il est accepté par 65 voix contre 25 (les radicaux et quelques socialistes).

Au vote final, c'est-à-dire englobant l'ensemble de la modification proposée à cet article 52, le résultat est de 61 voix contre 22.

La séance de ce jour, très chargée, prend fin par un projet de décret concernant la classification des routes, adopté en premiers débats et par le développement d'une motion de M. Arbellay, député, concernant la participation à la couverture des déficits d'entreprises concessionnaires automobiles.

● Postulat Fernand FRACHEBOUD (26.6.68)

Tout citoyen suisse possède des droits et assume des obligations civiques. Une très longue histoire a permis leur élosion, puis leur épanouissement; de nombreux patriotes ont, dans ce but, sacrifié jusqu'à leur vie.

Notre jeunesse, si elle a le droit, que nous devons mieux lui reconnaître, de participer activement à notre vie publique, non seulement le droit de contestation, qui en démocratie est permanent, mais encore celui d'assumer à tous les échelons des charges publiques, doit, pour être animée d'un réel esprit civique, notamment être instruite convenablement sur notre histoire nationale et en matière civique.

Constatant de graves lacunes dans cet enseignement, aux stades primaire et secondaire, je formule le vœu que le Gouvernement, après enquête approfondie, décide les mesures appropriées (formation et qualification des maîtres enseignant à l'Ecole normale, qualifications plus poussées des maîtres enseignant dans les collèges, cours professionnels ou complémentaires, cours itinérants, inspection de l'enseignement, collaboration intercantonale en matière de formation des maîtres et de l'enseignement, etc.) de nature à améliorer l'esprit civique et par là, en qualité et en nombre, l'exercice des droits civiques, l'un de nos plus grands biens.

● Question écrite Georges PITTELOUD et consorts (26.6.68)

La pomme «Canada», cette excellente variété fruitière dont les qualités ont collaboré à la haute renommée des produits des vergers valaisans, variétés encore imbattable actuellement dans le domaine culinaire, est l'objet de mesures discriminatoires injustifiées.

La récolte 1967 a été payée au producteur, par kg, 37 cts le premier choix et 7 cts le 2ème choix. Au début de l'année 1968, il s'est vendu en Valais, dans le commerce de détail, de la pomme Canada, 2ème choix, au prix de Fr. 1,05 le kg.

Cet abus est intolérable, il décourage le producteur et trompe malhonnêtement le consommateur.

Pour éviter à l'avenir un tel désordre, le Haut Conseil d'Etat, par son Département de l'intérieur, est prié:

1. d'édicter des dispositions permettant le contrôle des fruits jusqu'à la consommation et à en assurer l'application;
2. de ramener de 70 mm à 65 mm le calibre du premier choix;
3. de diminuer les exigences de contrôle pour le 1er choix (à quoi bon se montrer exclusivement sévère avec le producteur si par la suite le 2ème choix est vendu au prix du premier?)

● Motion Gérard PERRAUDIN et consorts (26.6.68)

Le Conseil d'Etat est invité à surseoir à la révision des taxes cadastrales objet de sa décision du 8 septembre 1967, jusqu'à décision du Grand Conseil en la matière.

● Question écrite Edgar ZUFFEREY, député (24.6.68)

Augmentation des taxes cadastrales et imposition des valeurs locatives. Le Conseil d'Etat a décidé la révision des taxes cadastrales des immeubles

bâti et des terrains à bâtir, avec entrée en vigueur de ces nouvelles taxes dès le 1er janvier 1969.

Cette révision des taxes cadastrales pour l'ensemble des immeubles bâtis et terrains à bâtir provoquera pour la majeure partie des propriétaires de terrains et d'immeubles une augmentation fiscale sensible dès 1969, au moment où les impôts représentent une charge de plus en plus lourde et alors que jusqu'à ce jour aucune disposition, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi des finances en 1961, n'est venue atténuer la progression à froid, malgré de nombreuses interventions à ce sujet.

Il est admis, d'autre part, que le Valais a un des taux les plus élevés sur la fortune par comparaison avec la plupart des cantons de Suisse romande, les autres cantons admettant notamment souvent la défalcation intégrale des dettes et des déductions sociales à la base; ces taux très élevés ont toutefois été admis lors de l'élaboration de la nouvelle loi des finances pour tenir compte des taxes cadastrales relativement très basses appliquées dans notre canton.

Toutefois, les modifications prévues avec effet dès le 1er.1.69 apportent une augmentation importante de la taxe cadastrale, mais aucune modification d'atténuation des taux successifs n'est envisagée.

En effet, les conséquences de ces modifications sont nombreuses et importantes pour le contribuable, soit:

- l'augmentation de la taxe cadastrale sur les immeubles et terrains provoquera un supplément d'impôt sur la fortune;
- la progression du taux, taux actuellement excessif par rapport aux autres cantons, influencera l'ensemble de la fortune;
- la valeur locative, souvent basée sur la taxe cadastrale, peut subir des variations importantes par rapport à la taxation actuelle et provoquer ainsi une augmentation de l'impôt sur le revenu;
- conformément à l'art. 144 de la loi des finances, en plus de l'impôt sur la fortune, chaque contribuable d'un terrain ou immeuble doit payer un impôt foncier calculé sur la taxe cadastrale sans défalcation de dettes, au taux de 2% pour les immeubles bâtis et de 1% pour les terrains.

L'augmentation prévue dès 1969 par la révision des taxes cadastrales, en vertu de ces dispositions, augmentera non seulement l'impôt sur la fortune, mais également l'impôt foncier.

De ce fait, nous prions l'honorable Chef du Département des finances de bien vouloir nous renseigner:

- si l'application de cette révision ne devrait pas être suspendue et n'être prévue et appliquée que dans le cadre d'une loi des finances modifiée, qui atténuerait notamment la progression des taux, permettrait une défalcation supplémentaire des dettes et des déductions sociales à la base;
- si cette révision est maintenue, les

valeurs locatives constamment adaptées pour l'imposition du revenu, ne devraient-elles pas être maintenues pour la prochaine période fiscale, c'est-à-dire 1969-70, comme pour 1967-68, c'est-à-dire non basées sur les taxes cadastrales révisées;

— si effectivement la révision de ces taxes cadastrales pour de nombreux centres ruraux de notre canton représente effectivement une augmentation de 50 à 100% par rapport aux taxes actuelles et les motifs d'une telle variation et augmentation;

— l'art. 5, ch. 5 du règlement du 27.9.60 concernant les teneurs des registres d'impôts mentionne que «le teneur de cadastres procède au 1er décembre de chaque année à la mise à jour des taxes cadastrales selon les prescriptions valables en la matière. Sur la base de cette disposition, il s'avère qu'annuellement les taxes cadastrales devraient être à jour et, de ce fait, aucune révision ne se justifierait?»

Nous prions donc le Chef du Département des finances de bien vouloir nous renseigner d'autant plus que dans son message au Grand Conseil concernant la gestion financière pour l'année 1967 le Conseil d'Etat écrivait que: «La fiscalité valaisanne est déjà suffisamment élevée pour qu'on ne l'augmente pas encore.»

● Question écrite Alfons PFAMMATER (25.6.68)

en faveur d'une collaboration plus efficace des femmes et des jeunes aussi dans le secteur politique de notre Etat.

Très souvent encore, on se plaint chez nous du désintéressement des jeunes pour la vie politique. Les démonstrations de partout dans le monde prouvent cependant que nos jeunes veulent être mieux écoutés et compris.

Qu'est-ce qu'il en est des femmes? Un assez grand nombre d'elles sont prêtes à assumer des tâches au service de la collectivité. Même si pour l'instant nos femmes ne disposent pas encore de leur droit de vote, il nous est bien clair qu'un travail considérable se fait dans des commissions. Et c'est par ici qu'on peut donner accès aux femmes et aux jeunes à une collaboration plus intense dans la vie publique.

Pour faire valoir ces possibilités, nous prions le Conseil d'Etat de faire dresser une liste des membres de toutes les commissions actuelles extraparlimentaires et nous lui demandons s'il est prêt à accorder un accès plus facile aux femmes et aux jeunes à ces commissions?

● Question écrite Camille MICHAUD, député (25.6.68)

Vu les nombreuses lacunes constatées lors d'opérations de mensuration et d'introduction du Registre foncier, le Conseil d'Etat est-il disposé à revoir entièrement le décret du 22 mai 1914, concernant les mensurations cadastrales, et, par voie de conséquence, l'ordonnance du 9.12.1919, pour l'introduction du Registre foncier en Valais?

Recours au Tribunal fédéral contre les comptes de l'Etat du Valais

Me François Couchepin, député radical, a déposé un recours de droit public contre les comptes de l'Etat du Valais pour 1967.

Déjà en séance du Grand Conseil, lors de l'examen de la gestion administrative de l'exercice 1967, Me Couchepin avait laissé entendre qu'un recours serait vraisemblablement déposé. Il était intervenu avec vigueur contre la gestion du département des Travaux publics.

La Commission des finances avait émis, de son côté, quelques réserves et des remarques assez précises. Elle avait demandé que les lignes directrices soient respectées et que les retards accumulés au cours de ces dernières années dans le paiement de certains travaux soient rattrapés, et mis à jour.

Ces paiements en retard se rapportent aux années 1964 - 1966; ils ont été intégrés dans les comptes 1967 du département en cause. La mise à jour touche à des dépenses estimées à 4 millions de francs.

Me Couchepin n'admet pas cette manière de faire qui n'est pas conforme à la Constitution cantonale, dit-il.

Il a déclaré: «On ne peut porter dans les comptes ordinaires de l'Etat des dépenses pour lesquelles aucune demande de crédit n'a été formulée par le Conseil d'Etat. De plus, ces dépenses ne devraient pas figurer dans les comptes de l'exercice 1967. Une telle décision violerait la disposition de l'article 30 de la Constitution cantonale, chiffre 4, qui dit: «Toute décision du Grand Conseil entraînant une dépense extraordinaire de 200.000.— francs, si cette dépense ne peut être couverte par les recettes ordinaires du budget, doit être soumise à la votation du peuple». Me Couchepin ajoute que «les recettes de l'Etat du Valais en 1967 ne permettaient pas de couvrir les dépenses déjà engagées en 1966». A son avis, il ne fait pas de doute que l'Etat a dépensé de l'argent sans qu'aucune décision préalable ait été prise ni par le Conseil d'Etat, ni par le Grand Conseil.

On verra le sort que le Tribunal fédéral fera à ce recours.

JOURNEES VALAISANNES DE SUISSE - VEVEY,
29 et 30 JUIN 1968

DIMANCHE 30 JUIN

Dès 14 h. 30, de La Tour-de-Peilz à Vevey, par les quais

Grand cortège folklorique : Le Valais jubile à Vevey

Plus de 60 groupes folkloriques, chars et fanfares

INOUBLIABLE !

UNE DATE A RETENIR !

A vendre
points Silva
Mondo, Avanti
Prix très bas.

Lesey
Case postale 281
1401 Yverdon

Literie, meubles

Lit double neuf, ma-
relas mousse, 220.—

Lit double complet
avec matelas à res-
sors. 288.—

Duvet en 120x160
cm., 35.—

Oreiller 60x60 cm.,
9.—

Traversin 60x90 cm.,
14.—

Couverture de laine
150x210 cm., 20.—

Chaise de chambre
ou de restaurant,
22.—

Chambre complète,
dès 380.—

A. MELLY, ameuble-
ment, av. de la Gare,
av. du Marché,

SIERRE, tél. 5 03 12.
P 262 S

A vendre

un fourneau
ancien, en catelles
sculptées. En parfait
état.

S'adr. à M. Clerc Lu-
cien, Les Arlaches,
Pratz-de-Fort.

P 29096 S

SPECIAL VACANCES

Des prix exceptionnels
des voitures sélectionnées
avec garantie spéciale pendant 3 mois

VW 1500, automatique, blanche, 1968	6 900 fr.
VW 1500, sport, bleue, 1968,	6 400 fr.
VW 1300, beige, 1966,	3 950 fr.
VW 1300, gris-clair, 1966,	4 000 fr.
VW 1200, bleu-clair, 1965,	3 800 fr.
VW 1200, gris-clair, 1965,	3 900 fr.
VW 1200, rouge, 1964,	3 400 fr.
VW 1200, blanche, 1963,	2 800 fr.
VW 1500 N, bleue, 1963,	2 300 fr.
VW VARIANT, vert-clair, 1964,	4 300 fr.
Porsche 911 S rouge, 15 000 km, 1967	25 000 fr.
Audi super 90 grise, 1967, ¹	7 950 fr.
Cortina 1200, blanche, 1962,	2 200 fr.

Véhicules livrés expertisés, crédit en 24 heures.

GARAGE CENTRAL MARTIGNY
Tél. (026) 2 22 94

Machine à laver
100% automatique,
avec garantie. Cédée
très bas prix. Faci-
lités.
Tél. heures des re-
pas, et dès 18 h.

Gaudard
(021) 25 01 87.
P 785 L

A vendre quelques
nouvelles

**pompes
de sulfatage**
à membrane, 35 l.
40 atm., 4-6 CV, avec
enrouleur de caout-
chouc. Réservoir li-
quide de 1000 l. en
fibre de verre, très
solide. Prix intéres-
sant.
Garage Noble Con-
trée, Veyras.
Tél. (027) 5 16 60.
P 316 S

Occasions

Mercedes 190 D, mod. 1965, rév.
Mercedes 190 D, 1964, bas prix.
2 Mercedes 220 S, 1960-1961.
Mercedes 220 S, 1963, 72 000 km.
Simca 1501 GLS, 1967, 41 000 km.
Simca 1501 GLS, 1967, 55 000 km.
Simca 1000 GLS, 1967, 19 000 km.
Audi Variant neuve, rabais intéressant.
Ford Corsair, 1964, 78 000 km.
Opel Record, 1964, 87 000 km.
VW, 1965, 50 000 km.
2 DKW Junior, 1960-1963.

Garage Hediger, Sion

Agences Mercedes et Simca.
Tél. (027) 4 43 85.

P 368 S



BOUM

COIO

POULETS

DANOIS - 1/2 kg.

1.80

Fraises du Valais
panier d'environ un kg. **3.20**

Anneaux fourrés
tressés la pièce **1.80**

Lard séché
extra 500 g. **5.20**

Avec ristourne



Avec ristourne

VICHY CÉLESTINS
 Bien digérer
 c'est mieux vivre

En pharmacie et droguerie
Grande Grille Hôpital
 Eau minérale bicarbonatée sodique

La bouteille Fr. 1.35 net par caisse / Verre 30 cts.

68/1

**Tournoi juniors A et C
 F.C. MURAZ**

- | | |
|---------------|---------|
| 1. Jambon | No 1966 |
| 2. Fromage | No 0400 |
| 3. Lard | No 0901 |
| 4. Salami | No 2328 |
| 5. Bouleilles | No 0685 |

Lots à retirer chez M. Hermann Donnet, Muraz, jusqu'au 14 juillet 1968.

Vercorin - Station d'été et d'hiver
 A vendre au prix de revient

magnifique chalet

vue sur la plaine du Rhône, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle de bains, W.-C. avec lavabo, cuisine, cave, chauffage central, 2000 m2 de terrain et 3 boxes.

Bureau d'affaires touristiques Vercorin, tél. (027) 5 03 86.

P 29141 S

Dernières nouvelles

En dernières nouvelles, nous apprenons que les dirigeants de l'Aero-club de la Plaine du Rhône ont pu obtenir la participation de

l'escadrille BURDA

d'Allemagne pour leur fête de l'air des samedi et dimanche prochains. Cette escadrille composée de cinq superclubs spécialement équipés, est renommée pour ses démonstrations acrobatiques individuelles et humoristiques, c'est toujours un plaisir de voir envoler ces avions aux couleurs vives. Par conséquent, nous ne doutons pas qu'un nombreux public viendra assister à ces démonstrations.

C'est non seulement de jour que l'aérodrome de Bex sera en fête, mais également de nuit avec deux orchestres entraînants « Les Sympathiques » et « Les Armailis de Conches ».

Le docteur André Fumeaux

médecin diplômé de l'université de Genève
 Médecine générale FMH

Ancien assistant du service de médecine interne à l'hôpital de Sierre (docteur de Chastonay, Rey, de Werra)
 Ancien assistant au Sanatorium valaisan, Montana (docteur Barras)
 Ancien assistant du service de chirurgie de l'hôpital cantonal, Olten (docteur Laube)
 Ancien assistant du service de gynécologie de l'hôpital cantonal, Olten (docteur Roth)

ouvrira son cabinet médical à Sierre, bâtiment «Les Marronniers», 9, avenue du Marché, tél. 5 66 87.

Consultations de 9 à 11 heures et sur rendez-vous, tous les jours sauf le jeudi.

A une heure d'auto

A AOSTA

L'ancienne maison

MARRA DOMENICO s.n.c. fondée en 1862
 vous attend dans le magasin de rue Turin 35 avec un assortiment complet de :

Fournitures industrielles
Matériel de soudure
Outillage électrique portatif
Machines - outils pour le travail des métaux
Outillage de coupe

A vendre

un poulailler démontable

pour 50 poules.

S'adresser au tél. (025) 3 73 06.

Machine à laver

100% automatique. Garantie 1 année, comme neuve. A enlever tout de suite. Très bas prix. Facilités de paiement.
 Bellon, tél. (021) 97 10 86.

P 780 L

Opel Blitz

châssis long, bâché, entièrement révisé, état impeccable, bleu, expertisé, 4700 fr. Tél. (037) 52 21 25.

Occasions expertisées

PEUGEOT 404, 1964, bleu
 CITROEN Ami 6, break, 1966, 33 000 km.
 OPEL-RECORD 1700, 1966, grise, impeccable
 OPEL-RECORD 1700, 1964, grise, impeccable

Garage STULZ, 1680 Romont, tél. (037) 52 21 25.

CHIRAT
Vinaigre Prima Chirat rouge à la bourguignonne

Pour préparer des salades savoureuses

La bouteille + 1 tube de moutarde Chirat

~~2.20~~
1.50

seulement

Prima CHIRAT à la bourguignonne

CHIRAT MOUTARDE

Profitez-en!

Dans les magasins d'alimentation
 L. Chirat SA, Genève

MIT AVANTI-PUNKTEN
AVANTI
 AVEC POINTS AVANTI

LUNIC VOTRE SOLUTION DE CHAUFFAGE
LES CHAUDIERES LUNIC ET LUNIC STAR

Solution de chauffage idéale pour appartements, villas. Possibilités : chauffage - cuisson - production d'eau chaude avec boiler. Brûleur incorporé, absolument silencieux. Prospectus, renseignements par le fabricant. Liste des installateurs agréés à disposition.

ETS KOHLI, Dép. 3, 1880 Bex, tél. (025) 5 12 66

Nom : _____ N
 Localité : _____
 Rue : _____

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

PERROT DUVAL Service

cherche un

manœuvre d'atelier

avec permis de conduire et si possible connaissant déjà le travail de laveur-graisseur.

Faire offres ou s'adresser à PERROT DUVAL & CIE, Sion, 67, avenue de France, tél. (027) 2 98 98.

Grands Magasins de Sion

cherchent pour tout de suite

vendeuses vendeuses

qualifiées débutantes

apprentis(es)

(vendeurs (euses))

pour nos rayons

Ménage - Tissus - Parfumerie

Semaine de cinq jours par rotation. Caisses maladie et accidents.

Offres écrites sous chiffres PA 54055 S à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

mécanicien auto qualifié

Place stable et bien rétribuée, semaine de cinq jours.

Garage Hediger, Sion agences Mercedes et Simca

Publicitas (027) 3 71 11



La fabrique de cigarettes ED. LAURENS S.A., à Genève cherche pour son organisation, de vente dynamique et moderne un

représentant propagandiste

Nous demandons :

Si possible formation commerciale, une bonne présentation, de l'entregent et du goût pour les contacts avec la clientèle, bilingue, de langue maternelle française ou allemande. Permis de conduire. Age : de 24 à 27 ans. Entrée tout de suite ou à convenir.

Nous offrons :

Une activité variée et intéressante, soutenue par une publicité intensive, dans une ambiance de travail sympathique. Caisse de retraite et autres avantages sociaux. Véhicule à disposition.

Téléphonez-nous au (022) 36 03 30 (Interne 25) pour tout renseignement.

ED. LAURENS SA GENÈVE - FABRIQUE DE CIGARETTES
case postale 121 Grange-Canal/Ge-tél. (022) 36 03 30

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

un serrurier qualifié

pouvant travailler seul. Place stable, avantages sociaux. S'adresser à Gabriel Brog'i, maréchal serrurier. Le Stand, Bex. tél. (025) 5 24 87.

P 29173 S

Hôtel Continental à Sion cherche

un garçon de cuisine

pour tout de suite. Tél. (027) 2 46 41.

P 1162 S

VERBIER HOTEL MONTFORT demande

jeune homme

comme garçon de maison pour la saison d'été. Tél. (026) 7 13 75 - 7 17 01

P 65865 S

Garage Hediger à Sion engage

apprenti magasinier

si possible ayant fait école secondaire. Date d'entrée, à convenir.

P 368 S

Le café-restaurant du Rothorn, à Sierre, cherche

un cuisinier (ère) et une sommelière

Tél. (027) 5 11 92.

P 29151 S

Hôtel 70 lits à Verbier

cherche pour la saison d'été

commis de cuisine

Offres à tél. (026) 7 13 40.

P 29129 S

On cherche

sommelière

connaissant les 2 services. Entrée en service tout de suite. Faire offres à l'Hôtel Central, 1880 Bex. Tél. (025) 5 24 04.

Nous engageons avec entrée tout de suite ou à convenir

chauffeurs de jeep

S'adresser à SAVRO SA, Sion. Tél. (027) 2 25 92.

P 29153 S

L'hôpital d'Aigle

cherche pour entrée en service tout de suite ou à convenir

une laborantine

(hématologie, chimie).

Offres détaillées avec prétentions à la direction de l'hôpital, 1860 Aigle.

URGENT

Grand magasin à Montana engage pour la saison d'été

chauffeur-livreur

permis A.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre PA 29147 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche pour la saison d'été très bonne

serveuse

connaissances les 2 services. Faire offres à l'Hôtel Bellevue et restaurant taverne Pilon, Champex-Lac, tél. (026) 4 11 02.

P 29167 S

On cherche bon

ferblantier-couvreur

Place stable.

Costa Pascal et Céleste, av. Ritz 18, 1950 Sion. Tél. (027) 2 24 31.

P 29168 S

On cherche

sommelière ou remplaçante

pour travail en équipe. Nourrie, logée, congés réguliers, pas de nettoyyages. Bon gain assuré. Café de la Place, Monthey. Tél. (025) 4 21 62.

P 29170 S

Hôtel de station de montagne cherche pour la saison d'été

garçons ou filles de cuisine

Entrée et salaire à convenir. Tél. (026) 4 11 03.

P 29164 S

On cherche

commis de cuisine

Restaurant « Le Français », place de la Gare, Sion. Tél. (027) 2 50 98.

P 29179 S

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir

serveuse pour tea-room

jeune homme ou jeune fille pour aider à la cuisine.

Offres à : F. Gerber, boulangerie - pâtisserie - tea-room, Montana. Tél. (027) 7 22 81.

P 29098 S

On demande une

sommelière

débutante acceptée. Horaire de 7-19 h.

« La Riviera », Martigny. Tél. (026) 2 20 03.

P 65862 S

On cherche

ouvriers et ouvrières

pour la cueillette des abricots.

Pierre Bonvin, propriétaire, Martigny-Gare. Tél. (026) 2 14 59.

P 65864 S

On cherche, pour la friture à Sion

vendeuse

horaire de 10 h. 30 à 13 heures et de 15 heures à 22 heures. Tél. (027) 5 23 85.

P 29079 S

A vendre

Volvo 122 S

moteur neuf, prix intéressant.

Tél. (027) 7 35 22.

P 29160 S

On cherche

débutante sommière

pour petit bar à Sion. Gain garanti, nourrie et logée dans chambre indépendante, avec confort. Tél. (027) 2 62 28.

P 29165 S

Nurse et institutrice prendrait

quelques enfants en pension

pour juillet et août. Rattrapage scolaire. Jeux et promenades à la montagne. Tél. (027) 2 21 46.

P 29139 S

A vendre

Renault 4 L

modèle 1966, très bon état général. De 1re main. Prix 3900 francs, expertisée. Tél. (021) 28 61 01.

P 71 E

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

VERBIER A vendre

terrain

de 800 mètres à 30 fr. le mètre. Vue magnifique.

Ecrire sous chiffre PA 29130 à Publicitas Sion.

Je cherche à acheter dans la vallée de Bagnes

un petit mazot

à transformer ou appartement avec prix.

Ecrire sous chiffre PA 29131 à Publicitas, Sion.

A louer à Saxon, pour le 15 juillet

appartement 3 pièces.

conditions intéressantes. Tél. (026) 6 26 07, heures de bureau.

P 515 S

A louer, à Vercorin, pour septembre

chalet

5 ou 8 lits, confort. Tél. (027) 5 19 29.

P 29171 S

A vendre à Sion, au chemin des Amandiers

terrain

avec autorisation de construire cinq appartements, vue imprenable, 1300 m².

S'adresser sous chiffre PA 28399 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny

grande chambre indépendante

meublée ou non, avec téléphone. Toilette privée. Café des Alpes, Martigny. Tél. (026) 2 22 31.

P 65866 S

BOUVERET

Vente immobilière

Le soussigné, Gustave DEFERR, notaire à Monthey, pour les hoirs d'Elie et Thaïs ROCH, mettra en vente aux enchères publiques, qui auront lieu au Bouveret, au café de l'hôtel Bellevue, le samedi 6 juillet 1968, dès 14 h. 30,

une maison d'habitation, sise au Bouveret, en bordure de la route cantonale, comprenant: 2 appartements de 2 pièces, cuisine, caves, galetas, dépendances et jardin de 303 m².

Mise à prix 63 000 francs

Pour renseignements, s'adresser à Me Gustave DEFERR, dès 14 heures 30, Pour visiter, à Mlle Solange ROCH, au Bouveret.

p. o. G. DEFERR

CARTES PERFOREES: CARRIERE ASSUREE!

NOUS FORMONS DES SPÉCIALISTES

non des « presse-boutons »

Il est temps que le profane sache que le rôle de l'opérateur, du programmeur et de l'analyste n'a rien de commun avec le « presse-boutons ». Ces spécialistes doivent savoir « parler » le langage des machines.

Si vous êtes convaincu, adressez-vous au seul institut enseignant les langages modernes de programmation et dont les

COURS ET TRAVAUX PRATIQUES

auprès d'un établissement de calcul électronique et de programmation reflètent exactement l'activité des opérateurs, programmeurs et analystes de n'importe quelle entreprise.

Quels que soient votre âge et votre activité, vous trouverez dans le domaine « cartes perforées », une profession à votre goût

POUR UN AVENIR CONFORME A NOTRE TEMPS

retournez-nous le bon ci-dessous pour l'envoi de nos documents et tests gratuits.

Nom : _____

Prénom : _____ Tél. : _____

Rue : _____

Chez : _____ Age : _____

Profession : _____

No post. lieu : _____ NV 21

Bon à retourner à Institut Programmex Av. de Morges 78 1004 Lausanne Tél. 021 24 00 46

A vendre à :

Monthey, avenue de Gare un appartement de 3 pièces

cuisine, salle de bain, W.-C. et cave,

un appartement de 4 pièces

cuisine, hall, salle de bains, W.-C. et cave. Dans immeuble locatif, neuf.

Prix de vente :

3 pièces 70 000 francs.
4 pièces 83 000 francs,
hypothèques jusqu'à 80 %.

Tous renseignements chez :

SOSFINA S.A.

10, avenue de la Gare, 1003 Lausanne. Tél. (021) 22 61 73.

A vendre dans région touristique du Jura vaudois

Hôtel - café-restaurant

3 salles de 60 places chacune, terrasse de 140 places, 30 lits, 2 appartements. Agencement moderne. Bâtiment entièrement renouvé. Parking pour 100 voitures à disposition. Pour tous renseignements, tél. (024) 3 11 61.



**Grain de sel
Pour oublier...**

— Ménéandre, ça sent les vacances...
— Quand on commence à les respirer c'est qu'elles approchent.
— On voit des amis qui partent, les uns en direction de l'Italie...
— D'autres s'en vont en Espagne...
— Très peu seront ceux qui iront en France.
— Ils craignent des grèves, du désordre, des ennuis. Et puis la vie y est chère. La France n'attirera pas beaucoup de touristes cet été.
— A qui la faute?... Qu'en pensez-vous, Ménéandre?
— La faute repose sur les épaules des individus qui ont organisé les troubles que l'on sait. Ces gens-là ont causé un tort considérable à leur pays. Les grèves ont paralysé l'économie. Elles ont coûté des sommes folles, compensées par rien. Si les touristes boudent, le manque à gagner se fera vivement ressentir.
— Ils boudent la France, c'est couru d'avance. Mais ils iront ailleurs. L'Europe est vaste. Les gens du Nord chercheront la paix, le calme de la Costa Brava ou la tranquillité des bords de l'Adriatique, comme nos amis. On ne va pas dans un pays où l'on risque de rester bloqué à n'importe quel moment de ses vacances, en des endroits d'où il serait difficile de regagner ses pénates.
— Et les Français viendront en Suisse.
— Notre pays les attire. Ils savent qu'ils sont bien accueillis et qu'ils peuvent passer des vacances agréables qui ne seront pas perturbées par des conflits sociaux ou des révoltes d'étudiants d'extrême gauche. Les Français en ont marre de ces descentes dans la rue et de ces démonstrations inutiles de pro-marxistes. Ils rêvent à de longues promenades sur les sentiers de nos alpages. On en verra certainement beaucoup dans toutes les régions de notre pays. Et ils seront contents d'être dans nos stations, dans nos mayens. Ils respireront un autre air que celui des pétards et des fumées inépuisables des barricades. Les clochettes des vaches tinteront doucement à leurs oreilles. Et ils oublieront les heures mauvaises qu'ils ont vécues et qui furent pour la plupart d'entre eux des heures de cauchemar.

Isandre.

**Les premiers
blessés
quittent l'hôpital**

SION. — On sait que vingt-sept personnes sur les 103 blessés que fit la catastrophe ferroviaire de Saint-Léonard avaient été hospitalisés à Sion. Les premières d'entre elles ont pu quitter l'établissement dans la journée de mercredi. Il s'agit de Marguerite Bannwart, de Richenthal et de Lilli Leibundgut, de Saint-Urban. Toutes deux ont été acheminées par ambulance sur le canton de Lucerne. L'état des vingt-cinq blessés encore hospitalisés n'inspire aucune inquiétude.

**Le lait de Savièse
descendra
en lactoduc**

SAVIESE. — Le lait des alpages de Savièse, plus précisément des alpages d'Infloria situés à quelque 1800 mètres d'altitude va être dès cette semaine acheminé sur plusieurs kilomètres au moyen d'un lactoduc spécial.
Plus de 150 têtes de bétail alimenteront cette conduite qui aboutit à la laiterie centrale du village.
Le lait va ainsi parcourir dans la montagne près de dix kilomètres dont quatre kilomètres dans le roc. Des installations de traite mécanique ont été montées pour faciliter le travail des bergers.
Cette installation moderne a coûté plus d'un million de francs et a pu être réalisée grâce aux subsides fédéraux et cantonaux.

SION ET LE CENTRE

«La bibliothèque des jeunes»: résultats réjouissants

SION. — Les écoles ont fermé leurs portes. Mais la bibliothèque des jeunes (dans une salle du complexe scolaire du Sacré-Cœur) reste ouverte durant les vacances suivant l'horaire ci-après :
Mois de juillet et août :
le mercredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

- Au terme de cette saison scolaire il est intéressant de dresser un bilan.
- 1 A la fin de l'année, la bibliothèque avait un choix de 4041 livres, soit une augmentation de 842 volumes sur l'année précédente.
 - 2 Le nombre de lecteurs continue d'augmenter dans des proportions réjouissantes : 2368 jeunes fréquentent maintenant la bibliothèque, dont 460 sont des « nouveaux ». La salle de lecture est toujours très occupée, surtout le mercredi après-midi.
 - 3 Pendant les 150 jours ouvrables, il a été prêté 17312 livres (14947 en 1966) ; la moyenne des prêts par jour est de 116.
 - 4 La bibliothèque fut mieux fréquentée au cours des vacances d'été que cela n'a été le cas les années précédentes : 1045 prêts en 1967, environ 600 en 1968 ; cela tient sans doute à l'école d'été.
 - 5 Selon les vœux du directeur des écoles et du comité, un nombre im-

portant de maîtres ont recommandé à leurs élèves d'avoir constamment un livre à portée de la main aux fins de le résumer en classe. Une collaboration aussi idéale entre les écoles et la bibliothèque mérite d'être signalée.

UN REPERTOIRE COMPLET

La liste par matière des livres inscrits durant les cinq premières années d'existence de la bibliothèque a donné lieu à un répertoire complet. Pour la prochaine saison scolaire ce répertoire sera à la disposition des maîtres. Ces derniers pourront toujours mieux apprécier la valeur que représente la bibliothèque. Ils pourront inciter d'autant plus les élèves à recourir à cette bibliothèque.

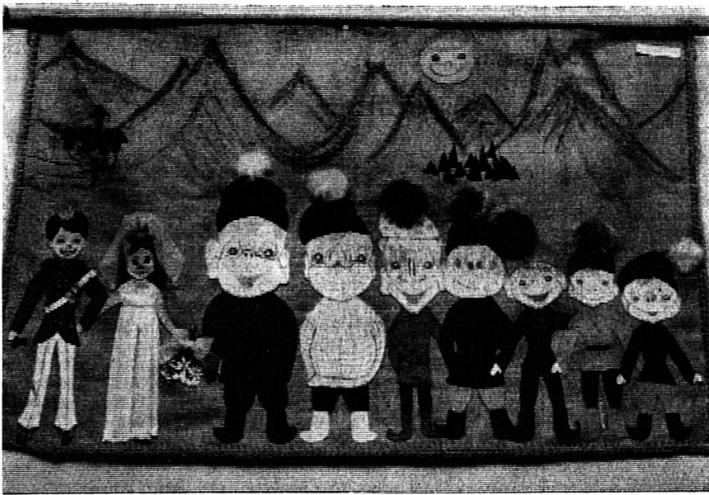
UNE BIBLIOTHEQUE POUR LES ADOLESCENTS

Le projet d'une bibliothèque pour adolescents a été étudié. Il a été pris contact avec l'autorité communale et avec les organisations des loisirs : cela a permis de mettre sur pied un plan tendant à ouvrir la bibliothèque aux jeunes jusqu'à 18 ans. Cette disposition nouvelle facilitera à nos lecteurs le passage à la bibliothèque cantonale, ce qui assurera une continuité dans l'intérêt que nos jeunes vouent au perfectionnement individuel de leur culture.



Des jeunes occupés à lire.

**Exposition de travaux
confectionnés par des nurses**



SION. — Les examens se sont terminés hier. La journée de lundi a été réservée pour la théorie des branches professionnelles médicales. Mardi se sont déroulés les travaux pratiques professionnels. Samedi 29 juin aura lieu la traditionnelle fête de la bénédiction et remise des médailles. Si les conditions atmosphériques sont favorables la cérémonie se déroulera aux Mayens de Sion. Dans le cas contraire elle aurait lieu à Sion.

Dans une salle de la Pouponnière sont exposés les travaux confectionnés par les 36 autres candidates aux examens finals pour l'obtention du diplôme et de la médaille. Cette exposition est ouverte à tout le monde. Elle durera jusqu'au 1er juillet prochain.

Il vaut la peine de rendre une visite pour se rendre compte de ce qu'il est possible de réaliser pour garnir une chambre d'enfants, ou pour amuser des enfants avec des éléments divers souvent sans grande valeur. Les résultats obtenus sont tout simplement étonnants. D'autre part sont également exposés des travaux de tricotage et de coupe.

Ne manquez pas de visiter cette exposition.



Le Rd père Bernard Juillard est de retour

CHAMOSON. — Le révérend père Bernard Juillard, missionnaire, est revenu au pays. Depuis seize ans, il se dévoue, il se donne pour enseigner la bonne parole aux habitants des îles Gilbert en Polynésie. Sauf erreur il s'agit de l'une des colonies anglaises.

UNE RENCONTRE ENRICHISSANTE

J'ai rencontré le père Juillard aux Vêrines-sur-Chamoson. Il ramassait des cerises, avec sa maman. Il faisait relativement chaud mais avec un gros maillot de laine il se plaignait du froid. Il avait d'ailleurs pris un rhume.

Pas très long, le visage marqué par la fatigue, par six années de peines et d'efforts dans ce pays lointain, le père Juillard m'a reçu avec une extrême gentillesse, et courtoisie. Il aurait pu me dire : « Je suis opposé à la publicité. Notre dévouement n'appelle pas un reportage. »

Bien au contraire il a tenté de me donner une idée de ce lointain pays, du travail qu'il a accompli. Il y a tant de choses à faire là-bas. Les distances sont énormes.

**LA GRANDE DIFFICULTE :
LES MOYENS DE COMMUNICATIONS**

« Je fais partie de la congrégation des missionnaires du Sacré-Cœur, fondée par le révérend père Chevallier.

« Je suis parti aux îles Gilbert en 1951. J'y suis resté dix ans. Je suis revenu en Suisse pour six mois. Maintenant je reviens pour une nouvelle période de six mois après un séjour de six ans. Nous sommes plusieurs missionnaires aux îles Gilbert. Il y a les pères Ramuz, Clivaz, Claret et Maye. Des fois il se passe bien deux ans avant que nous ayons la chance de nous rencontrer.

« La plus grande difficulté pour nous ce sont les moyens de communications d'un endroit à l'autre. Les distances sont en effet si grandes. »

A l'agenda de J.L.S.

- MAISON DES JEUNES. — Ouverture tous les jours à partir de 19 h sauf le dimanche.
- OJ DU CAS MONTE-ROSA. — Course au Bec des Etagnes pour tout le monde. Départ dimanche à 5 h de la place de la Planta. Inscriptions jusqu'à vendredi soir. (027) 2 16 95.
- .EROMODELISME : Pour les vacances, les activités en commun sont suspendues. Pour les activités individuelles, prendre la clé chez le responsable, tél. 2 16 39.
- CLUB DE NATATION : Des cours de natation sont organisés en groupe le mardi. Prière de s'inscrire, tél. 2 17 67.
- DIVERS :
— Une brochure annuelle qui présenterait non seulement les activités de rencontres, loisirs et culture de J.L.S., mais celles d'autres mouvements et sociétés de la ville, est en voie d'élaboration. Afin de n'oublier personne, pour que tout le monde y participe, nous saurions gré à tous les responsables de mouvements ou sociétés de prendre contact avec nous.
— Que les personnes qui ont des activités de loisirs « solitaires » et qui voudraient que l'on développe telle activité, nous écrivirent pour nous faire part de leurs propositions et suggestions. J.L.S. est en train de préparer le programme pour l'année prochaine.
— Un press club qui aura pour tâche de s'occuper de la salle de lecture (journaux, illustrés, revues), de la bibliothèque et des problèmes inhérents à la lecture est en voie de formation. On cherche des jeunes et des adultes qui désireraient s'en occuper.
Adresse de J.L.S. : Case postale 90, 1950 SION. Tél. (027) 2 18 84 (Elisabeth Biderbost) - 2 16 95 (Jacques Bovier).

**UN PEUPLE
QUI DOIT ETRE CONDUIT**

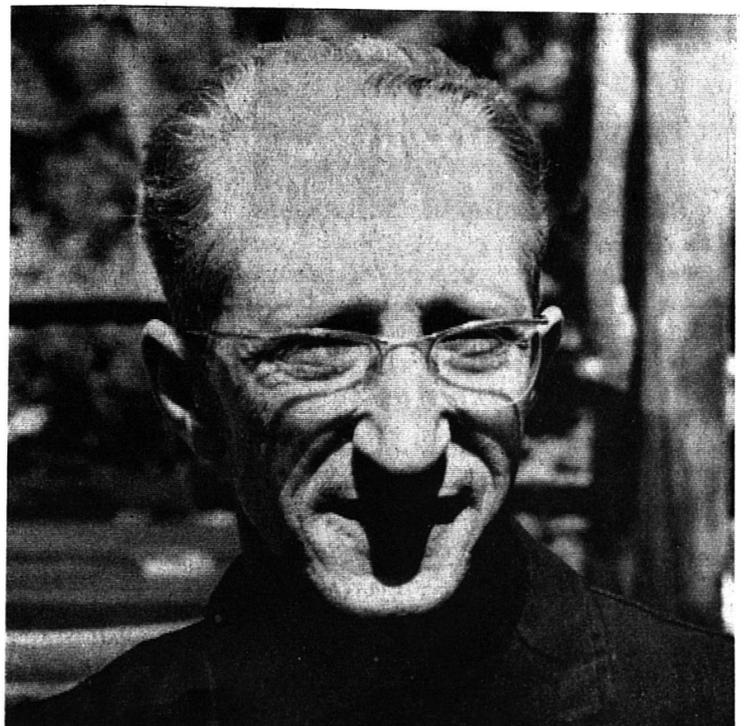
« Les Gilbertins sont des gens qui doivent être continuellement conduits et conseillés. Ils aiment aussi être dirigés. Le missionnaire devrait pouvoir être le plus souvent possible en contact avec les habitants.

« Je me déplace là-bas à bicyclette, à moto, en pirogue, ou avec le bateau de la mission. Ce bateau est à l'âge de prendre la retraite. Les tâches sont

grandes mais les moyens sont si limités.

« Pendant ces six mois de vacances, ou mieux de détente, je serais un mois à Paris et je participerais également à une réunion provinciale de la congrégation. Les personnes qui auraient l'intention de faire des dons en faveur de la mission aux îles Gilbert, peuvent les adresser au révérend père Maye, villa Saint-Louis, à Fribourg. »

Merci père Juillard et bonnes vacances.



28 juin 1958
28 juin 1968

JUBILÉ

10 ans au service de la clientèle

LA DROGUERIE-PARFUMERIE DE LA MATZE

remercie ses fidèles clients et commémore ce jubilé en offrant un magnifique

cadeau

à tout acheteur

ANDRE THEVENON

1950 SION

49, rue de Lausanne

Jeudi **27**

Vendredi **28**

Samedi **29** Juin

Vaisselier

valaisan, splendide pièce ancienne, noyer massif, à vendre 3500 fr.
Tél. (021) 27 88 12.

P 795 L

A vendre

Honda 450 avec carénage 1968, 4 vit., 4300 km., prix à discuter.

Albert Bertholet, 1867 Ollon.

Caravane-start

4 places, employée une saison, à vendre faute d'emploi.
Tél. (026) 2 14 56.

P 65867 S

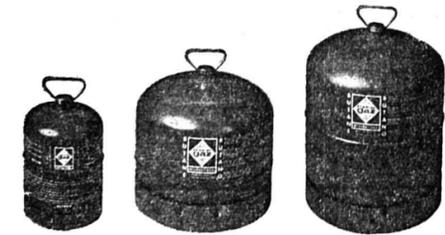
50 duvets

neufs, 120x160 cm., belle qualité, légers et chauds.
35 fr. pièce.
G. Kurth, 1038 Bercher,
P 1673 L

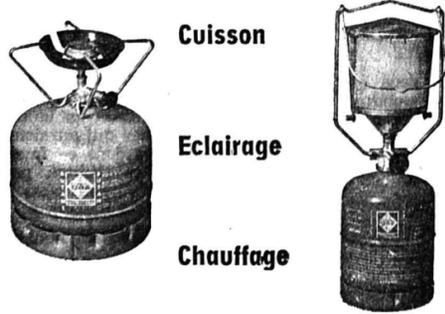
Camping - gaz

vous offre le confort !

VENTES - ECHANGES - REMPLISSAGES



bouteilles à 1 litre, 4 et 6 litres



Cuisson

Eclairage

Chauffage

Chez le spécialiste

Constantin

fils s.a. sion

Rue des Remparts

BEX - AERODROME DES PLACETTES
Samedi 29 juin

GRAND BAL

dès 20 heures pour tous les âges avec une ambiance du tonnerre.
Doux orchestres :

Les Armaillis de Conches
Les Cinq Pat Tiks

Dimanche 30 juin dès 10 heures

GRANDE FETE DE L'AIR

Saucisses, poulets grillés, bar
Cantine couverte - Entrée libre
Parc à voitures

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre dans importante station valaisanne

Bazar - mercerie

avec appartement.

Situation de 1er ordre.

Ecrire sous chiffre PA 28900 à Publicitas, 1951 SION.

A remettre à ZINAL, pour raison de santé

le café-restaurant « ALPINA »

Pour traiter s'adr. à E. PINEY, ZINAL. Tél. (027) 6 82 24.

P 29133 S

A vendre

à Diolly - Sion

terrain à construire

900 ou 1300 m2, au choix

région Mayens de la Zour Savièse

terrain à construire

de 1160 m2.

Ecrire sous chiffre PA 29144, à Publicitas, 1951 Sion

A louer une

propriété de 2500 m2

non arborisée sur Saillon.

Tél. (026) 6 28 53, entre 19 et 20 h.

P 29093 S

Cherche

appartement de 3 ou 4 pièces

en ville de Sion pour le 25 juillet.

S'adresser de préférence le matin ou après 18 heures au tél. (037) 2 56 26.

P 29145 S

A louer pour les mois de juillet, août et septembre

chalet au Trétien

près des Marécottes. Tél. (026) 2 14 75, après 20 heures. Fam. Ernest Schifflerli, Martigny. P 29172 S

VERNAYAZ

A vendre

maison commerciale

comprenant 3 appartements, magasin, caves, garage et place. Prix intéressant.

Tél. (026) 5 36 14.



A vendre à HAUTE-NENDAZ

chalet

3 chambres, séjour, tout confort, 53 000 francs, disponible tout de suite. Possibilité de visiter samedi et dimanche.

Renseignements : Alois Schmidt, Sion, tél. (027) 2 80 14, le matin. P 17880 S

A vendre au val d'Hérens

petit chalet-mayen

à rénover avec 4123 m2 de terrain. Le tout 18 000 fr. Pour traiter s'adresser à

Agence immobilière César Micheloud - Pl. du Midi 27 - 1950 Sion
Tél. (027) 2 26 08 - à midi 2 20 07.

P 289 L

A remettre en location

café

dans petite localité du Bas-Valais.

Faire offre sous chiffre PA 29132 à Publicitas SA, 1951 Sion.

A louer à Vercorin

appartement-chalet

4 pièces, confort, pour juillet et septembre.

Tél. (027) 5 11 09.

P 29142 S

On cherche à louer à l'année, à NENDAZ

peti chalet ou appartement

2 chambres.

Ecrire sous chiffre P 17895 à Publicitas, 1951 SION.

JE CHERCHE A LOUER pour automne 1968

terrain arborisé en rapport de 8000 à 15 000 m2 environ, région Martigny.

S'adresser à eHnri Devanthéry, arboriculteur, route de Fully 27, Martigny. Tél. (026) 2 28 83.

P 65849 S

A vendre à Derbo-rence

un chalet

Construction luxueuse, demi en moellon-bois.

Comprenant au REZ : une magnifique salle à manger, une chambre à deux lits, une cuisine moderne, un W.C.

au 1er : une salle de bain, deux chambres à deux lits, balcon. Situation exceptionnelle, 1200 m2 de terrain.

Prix : 75 000 francs.

Tél. (027) 2 50 27. SION. 278 L

Montana

Chalet à louer. 220 fr. par semaine.

Tél. (021) 27 88 12.

P 796 L

A vendre, en ville de Sion, à Con-démènes

appartements

de : 1-3-4-5 pièces dans immeuble de 6 appartements.

Première étape : Prise de possession : 1er juillet 1968. Deuxième étape : printemps 1969.

S'adr. Paul Prox, architecte, Grand-Pont 18, Sion. Tél. (027) 2 16 37.

P 28082 S

Cherchons à

OVRONNAZ terrain à bâtir

Faire offre avec prix, surface et situation sous chiffre PA 28982 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre ou à louer, à de bonnes conditions, à SAXON (VS)

important entrepôt

1000 m2, couvert, avec raccordement à voie industrielle. Possibilité de chargement simultané de 6 camions. Emplacement de 1er ordre avec une chambre froide de 70 tonnes.

Pour tous renseignements, s'adresser à case postale 53, 1907 Saxon.

P 515 S

Pour enjamber la crise : Un pont ou une passerelle ?

Les Chambres issues des élections du 19 mai se réunissent ces jours-ci à Rome pour la première fois, dans une atmosphère de malaise. En effet, malgré la clarification apportée par le scrutin du mois dernier, la situation politique est inquiétante. Des observateurs se demandent, en effet, s'il sera possible de mettre sur pied un gouvernement viable.

LE RETRAIT DES SOCIALISTES

La cause de cette incertitude réside dans le refus du parti socialiste unifié de participer immédiatement à un nouveau gouvernement de centre gauche. Ce refus a été décidé par le comité central à une faible majorité. Il appartiendra au congrès national du parti, convoqué pour le mois d'octobre, de décider la position future du parti : collaboration avec la démocratie chrétienne et le parti républicain au sein d'une coalition de centre gauche ; appui extérieur à un gouvernement bicolore (démocrates chrétiens et républicains) ou à un gouvernement monocolor (démocrates chrétiens), ou enfin, opposition, aux côtés du parti socialiste d'unité prolétarienne et du parti communiste.

POURQUOI ?

Ce refus provisoire du parti socialiste unifié à la reprise de la collaboration avec les démocrates chrétiens et les républicains, commencée en 1963 et continuée pendant toute la quatrième législature, tient aux pertes subies par les socialistes unifiés aux dernières élections. Ils sont descendus du 15 au 14,5 % (perdant ainsi quatre députés), alors que les démocrates chrétiens sont montés du 41,2 au 42,2 %, les républicains du 0,8 au 1,4 % et les communistes leurs communs adversaires, du 26,3 au 28 %.

Une partie des socialistes se demande si la cause de ce déclin ne tient pas à sa collaboration à un gouvernement de centre gauche et, surtout, au caractère trop modéré de la politique des trois cabinets successifs de centre gauche présidés par M. Moro.

Bref, les socialistes unifiés, qui ont décidé leur retrait de la coalition centre gauche, au moins jusqu'au congrès d'octobre prochain, ont mis en demeure la démocratie chrétienne de pratiquer d'ici là une politique de gauche plus radicale, condition indispensable de leur rentrée dans la coalition.

PERPLEXITES DES DEMOCRATES CHRETIENS

Quant à eux, les démocrates chrétiens se montrent déçus de l'attitude de leurs anciens alliés, et en même temps, perplexes. Ils répugnent à mettre sur pied un gouvernement-pont ou gouvernement de transition, monocolor ou bicolore, qui par la force même des choses se trouverait presque voué

à l'inefficacité : minoritaire, il aurait à affronter l'opposition conjointe des droites (9,6 %) et de l'extrême gauche (31,7 %) et serait en même temps à la merci de « l'appui extérieur, arbitraire et lunatique » du parti socialiste unifié (14,5 %). D'un tel gouvernement M. Pietro Nenni, ancien vice-président du conseil, leader du parti socialiste unifié, a déclaré qu'« il ne durerait pas un quart d'heure ».

UNE « COMBINAISON »

L'Italie est le pays des combinaisons et des compromis, où le tempérament politique répugne à pousser des décisions jusqu'à leurs dernières conséquences. Il est fort possible que, après de longues consultations du chef de l'Etat, et après d'interminables pourparlers entre les leaders politiques, on arrive, moyennant des formules ambiguës, à s'entendre sur une solution provisoire. Ce sera une passerelle jetée entre les élections de mai dernier et les assises socialistes d'octobre prochain, congrès où, une fois de plus s'affronteront les tendances maximalistes et les courants réformistes du socialisme italien, pour composer un équilibre précaire.

Si décevante qu'elle soit après des élections chargées d'espérances, la situation politique actuelle de l'Italie présente du moins un aspect réconfortant : la démocratie chrétienne est sortie plus forte et plus unie de la compétition électorale, nonobstant les menaces et les manœuvres de certains groupes catholiques procommunistes, qui, dans la péninsule, faisaient un bruit énorme, sans proportion avec la modicité de leur consistance numérique.

Georges Huber.

perrier
eau minérale gazeuse naturelle
au restaurant la 1/2



L'annonce, reflet vivant du marché
vos annonces par Publicitas

Immeubles Commerces Appartements

A louer à Sion

chambre meublée

Indépendante.

Tél. (027) 2 48 08.

P 29161 S

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

IMPORTANTE SOCIETE SUISSE ROMANDE
cherche pour le canton du Valais

messieurs et dames

chargés de contacts avec la clientèle à tous les niveaux (nationalité suisse ou permis C).

- Nous offrons :**
- Activité indépendante
 - Rémunération élevée
 - Formation complète
 - Soutien efficace.

- Nous demandons :**
- Excellente présentation
 - Personnalité dynamique
 - Bonne culture générale.

Veillez vous présenter vendredi 28 juin, de 9 à 12 heures et de 15 à 21 heures, à l'hôtel du Cerf, rue des Remparts à Sion.
(En cas d'impossibilité seulement, faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photo, sous chiffre 5800469-18 à Publicitas, 1951 Sion).

DUBIED

Nous cherchons, pour nos départements montage, machines-outils et machines à tricoter, des

mécaniciens

en possession du certificat fédéral de capacité.

Les personnes qu'intéresse le travail de production (ajustage, montage) voudront bien s'adresser au service du personnel de

EDOUARD DUBIED & CIE S.A.
2074 Marin (NE), tél. (038) 3 12 21

USINES DE MARIN

La boucherie Pitteloud Frères à Sion
cherche

garçons bouchers

Tél. (027) 2 11 27. P 29019 S

Entreprise d'électricité du Bas-Valais
cherche

**apprentis
électriciens**

Faire offre sous chiffre PA 29051 à
Publicitas, Sion

Nous cherchons pour la saison

un boulanger

Offres à : F. Gerber, boulangerie,
tea-room, Montana. Tél. (027) 7 22 81.

P 29103 S

Cherchons pour juillet et août

jeune fille

pour aider au buffet et à la lingerie.
Hôtel de la Paix, Champéry.
Tél. (025) 8 43 84.

P 29105 S

Dame

distinguée, active, de toute confiance,
cherche emploi dans hôtel pour le
mois d'août.
(Brevet d'enseignement ménager).

Faire offres sous chiffre P 2191 E,
à Publicitas, 1401 Yverdon.

Ouvriers - ouvrières

J'engage personnel pour la cueillette
et le triage des abricots. Etudiants
dès 17 ans et étrangers acceptés.
Durée : 1 mois environ dès le 25
juillet.

Ecrire à : MARIUS FELLE, négociant,
1907 SAXON ou téléphoner au No
(025) 3 67 87 à Lavey-les-Bains, le
matin jusqu'à 13 heures ou le soir.

P 608 S

On cherche

sommelière

dès le 1er juillet. Congé tous les
dimanches.
S'adresser au café Helvétia, Sion,
tél. (027) 2 15 18.

P 28817 S

Hôtel-restaurant de montagne cherche
pour entrée immédiate

**une femme
de chambre**

Bons gages.
Hôtel Favre, 3961 St-Luc (Anniviers).
Tél. (027) 6 81 28.

P 29166 S

Jeune fille

qui a fini l'école ménagère, qui tra-
vaille la campagne, viens dans une
famille d'enseignants à Sion pour
garder 2 enfants et pour l'occuper du
ménage. Entrée fin août. Nourrie,
logée, bon salaire. Congé dimanche et
fêtes, Noël, Pâques et 15 jours pour
les vendanges.

Ecrire ou téléphoner à Paul Mounir,
professeur, Sion.
Tél. (027) 2 89 30.

P 29017 S

Garçon 14 ans

cherche travail

pour juillet-août.

Ecrire sous chiffre
PA 29113 à Publici-
tas Sion.

Fille de 13 ans
fidèle, aimant les en-
fants, cherche place
comme

bonne d'enfant

du 1er juillet au 1er
septembre.
Ecrire sous chiffre
PA 29107, à Publici-
tas, 1951 Sion.

Hôtel-restaurant de
bonne renommée
cherche

sommelière

Congés 2 jours par
semaine. Gros gains.

S'adresser au (037)
52 22 96.

P 100 F

Jeune homme, 14
ans, cherche

emploi

dans hôtel de mon-
tagne pendant les
vacances.

Tél. (027) 8 16 57.
P 29159 S

Camping d'Art Valai-
san Pont-de-la-Morge
cherche

jeune fille

de 16 à 17 ans pour
la saison d'été.

Tél. (027) 8 11 98.
P 29150 S

UNIVERSITAIRES, 22
et 23 ans cherchent
n'importe quel

emploi
pour juillet et août,
év. septembre. De
préférence Sion ou
environs.

Tél. (027) 2 21 46.
P 29114 S

CHAUFFEUR âgé de
28 ans, 9 ans de
pratique

cherche place

sur trains routiers,
év. transports T.I.R.

Ecrire sous chiffre
PA 29137, à Publici-
tas, 1951 Sion.

Sommelière

de métier cherche
emploi dans bon ca-
fé.

Tél. (024) 2 62 94.
P 792 L

Jeune homme 15 ans

cherche emploi

pour juillet et août.

Ecrire sous chiffre
P 17894 à Publicitas,
1951 Sion.

Je cherche

jeune fille
(14-16 ans) pour ai-
der au magasin et
au ménage.

S'adr. Mme Pfuter,
tabacs, Montreux.
Tél. (021) 61 24 27.
P 797 L

Sommelière

On cherche gentille
fille honnête et de
confiance. Débutante
acceptée, 2 jours de
congé par semaine,
gros gains.

S'adr. Mme Cavin,
café du Raisin, Les
Cullayes, tél. (021)
93 10 30.
P 792 L

On cherche

**jeune fille
sérieuse**
comme aide de mé-
nage dans famille de
5 enfants.
Environs de Berne.

Offres sous chiffre
L 72266 à Publicitas
SA, 3001 Berne.



C'est aujourd'hui qu'il faut décider de votre avenir. Les en-
treprises se développent et vivent à l'heure des calculateurs
électroniques. Vous aussi pouvez le faire, et cela sans con-
naissances spéciales préalables. Devenez

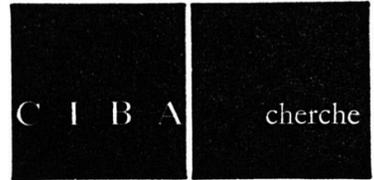
**opérateur
programmeur**

analyste.

ORGANISATION COMPUTEX
Avenue Ruchonnet 14
1003 Lausanne

Je désire recevoir sans engagement tout renseignement sur
votre cours.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ Lieu : _____ FS 6



pour son usine de Monthey

**employées de
bureau**

Age : 20 à 30 ans,
pour correspondance et divers travaux administratifs. Si
possible, bonnes connaissances de l'allemand et quelques
années de pratique.
Nous désirons des collaboratrices ayant de l'initiative, pré-
cises, rapides.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, indication des
activités précédentes, photo, copies de certificats, prétentions
de salaire et références sont à adresser à la direction de
CIBA SOCIETE ANONYME, usine de Monthey, 1870 Monthey.

Jeune fille

13 ans, cherche oc-
cupation auprès d'un
enfant ou pour effec-
tuer petits travaux.
Juillet et août. Ré-
gion Martigny et en-
virons. S'adresser au
(026) 2 25 67.

**Jeune dame cherche
travail**

à Martigny, demi-
journée (pas de cam-
pagne).
Ecrire sous chiffre
PA 65870 à Publici-
tas, 1951 Sion.

**Café de la Croix-
Blanche à Monthey**
cherche tout de suite
ou à convenir une

sommelière

et une

jeune fille

pour le ménage et
aider au commerce.
Tél. (025) 4 22 37.

Nous chechons pour clientèle déjà existante
de la branche viande et charcuterie en gros

représentant - dépositaire

pour la région Sion, Sierre, Brigue. La re-
prise d'un dépôt est indispensable. Fixe,
auto d'entreprise et commission très inté-
ressante. Expérience comme représentant
et connaissances de la branche indispen-
sables.

Offres avec photo et curriculum vitae à
Grande Boucherie BIGLER S.A., 3294
Büren-sur-Aare, tél. (032) 81 23 45.

PROVINS-VALAIS

cherche pour entrée au 1er septembre 1968

secrétaire-téléphoniste

bilingue, français-allemand, chargée com-
plémentaire de la réception et de petits
travaux de bureau. Ce poste exige de sa
titulaire discrétion, amabilité, entente, ra-
pidité dans le travail et bonne connaissance
de dactylographie.
Semaine de cinq jours, caisse de retraite.

Offres avec prétentions de salaire sont à
adresser à PROVINS, avenue de Tourbillon,
1950 Sion, tél. (027) 3 71 45.



remet en

GÉRANCE LIBRE

station-service avec local de lavage-graissage et bar à café,
sise à

BRIGUE-GLIS

Préférence sera donnée à couple dynamique, pouvant fournir
des garanties financières.

Les offres doivent être adressées à :
AGIP (SUISSE) S.A., Bureau Suisse romande, 7 bis, rue
Caroline, 1003 Lausanne.



SION

**une caissière
une employée
de bureau**

(débutante)
Nous offrons :
semaine de cinq jours par rotation, caisses
maladie et accidents.
Offres :
se présenter avec certificats au bureau,
au premier étage.





SION ET LE CENTRE

Une réalisation pilote pour la lutte contre le gel

ARDON — Le 20 novembre de l'année dernière j'avais eu l'avantage de participer à la l'assemblée constituante du consortium en faveur de la lutte contre le gel des 120 hectares de terrains arboricoles situés entre la Lizerne, le Rhône, touchant au territoire de Chamson et limités au nord par le futur tracé de la route nationale.

Nombre de propriétaires 250
En faveur du projet de lutte contre le gel avec 923.138 m² 197
Contre le projet de lutte contre le gel avec 261.460 m² 53
D'autres assemblées ont eu lieu encore afin de mettre au point certaines questions.

Depuis quelques semaines les travaux ont commencé. Je me suis rendu sur place afin de me rendre compte de ces réalisations.

UN SECTEUR ARBORICOLE IDEAL

Cette année, la récolte s'annonce sous les meilleures conditions. Le secteur en question a une vocation arboricole. Longtemps marécageuses, sujettes aux inondations, ces terres sont extrêmement riches. Au départ, pour la mise en culture de cette région, il fallait une dose de courage. L'expérience a réussi. Les promoteurs ont droit à de vives félicitations.

Me Rodolphe Tissières, conseiller national disait dans une de ses allocutions : « Si le Marché commun ne se fait pas avec nous, il se fera contre nous ».

C'est bien ce qui va se produire. Aussi il est indispensable de revoir notre production pour qu'elle devienne plus compétitive. Les producteurs doivent mettre tout en œuvre pour assurer une récolte moyenne. Le marché est désorganisé, les producteurs, les consommateurs pâtissent lorsqu'une récolte record est enregistrée et que l'année suivante il n'y a pas de récolte.

L'une des causes de cette situation est bien le gel de printemps. Pour palier cet inconvénient majeur, un comité d'initiative a lancé l'idée, dans le cadre d'un consortium des propriétaires, de s'équiper pour lutter contre le gel.

LES GRANDS AVANTAGES

Une installation collective de lutte contre le gel est indiquée car elle réunit de précieux avantages :

1. Une telle réalisation est mise au bénéfice de subventions tant communales, cantonales, que fédérales.
2. Chaque particulier, pris individuellement, ne pourrait pas — vu les frais élevés — prévoir une semblable installation.

LE SYSTEME ADOPTE

La Maison suisse, Boring, a des spécialistes sur place. Les 120 hectares de terrain touchés par ces installations seront répartis en 17 secteurs de 6 à 6,50 ha. Dans chacun de ces secteurs est prévu une station avec un puits central. Celui-ci, d'une profondeur de 12 à 15 mètres, reçoit une grille cylindrique perforée, entourée de gravier. Dans celle-ci sera immergée une pompe actionnée par l'électricité. La pose des lignes électriques va débuter prochainement.

Chaque pompe aura un débit de 250 m³-heure.

Les conduites principales et secondaires en PVC, seront enterrées. Les fouilles nécessaires seront effectuées par une trancheuse afin d'éviter les dégâts.

Les mêmes installations serviront à l'arrosage de tout le secteur.

Tout le monde est conscient de la nécessité de la réalisation de cette œuvre.

Ce sera une œuvre-pilote qui fournira de précieux renseignements pour d'autres consortiums.



Un très lourd « godet » excave le sable.

Institut de commerce - Sion
Concours de sténographie

SION — Les concours trimestriels de sténographie « Aimé-Paris », organisés par l'Association internationale, ont eu lieu le 19 mars à l'Institut de commerce. M. Emile Emery, professeur, assistait aux épreuves pour en contrôler le déroulement.

PALMARES

Vitesse : 180 syllabes :

- Note 1 : Dominique Abbé, Noës ; Marie-Hélène Beney, Sierre ; Josette Taramaroz, Fully.
- Note 2 : Lyvia Surchat, Sion ; Gisèle Chabbey, Sierre ; Christiane Rard, Sion.

Vitesse 160 syllabes :

- Note 1 : Antoinette Maytain, Brignon-Nendaz ; Madeleine Cretlaz, Ardon ; Danielle Julen, Sierre.

Vitesse 140 syllabes :

- Note 1 : Roland Barmaz, Sierre ; Myriam Roggen, Sion ; Jacqueline Logean, Doréaz ; Josiane Putallaz, Vétroz ; Lydia Antonin, Saxon ; Rose-Marie Tournier, Basse-Nendaz ; Madeleine Raymond, Saillon ; Françoise Volluz, Saxon.
- Note 2 : Marie-José Praz, Turin-Salins ; Rita Chittaro, Châteauf-Sion ; Jacques Imhoff, Sion ; Maurice Woeffrey, Vernayaz ; Marie-José Buchard, Leytron ; Madeleine Bourban, Haute-Nendaz ; Pierre Moulin, Vollèges ; Hélène Brocard, Fey-Nendaz ; Raymonde Deléze, Nendaz ; Lucie Praz, Haute-Nendaz ; Marie-Paule Glassey, Nendaz ; Bernard Tobler, Sion ; Dominique Burgen, Sion ; Antoine Sierro, Vex.

Vitesse 80 syllabes :

- Note 1 : Alice Tarelli, Sion ; Anita Nanchen, Lens ; Lucie Chevrier, Evolène ; Georgette Tscherrig, Sion ; Gabrielle Glenz, Salquenen ; Roland Marty, Sion.

- Note 2 : Yolande Rossier, Chippis ; Suzanne Wieland, Sion ; Danielle Kuonen, Salquenen ; Josiane Bétrisey, Sion ; Rose-Marie Grandjean, Attalens ; Chantal Berthousoz, Sion ; Ariane Barlatay, Ardon ; Benita Cina, Salquenen ; Jean Michelet, Nendaz ; Béatrice Dillier, Bramois.

D'autre part un certain nombre d'élèves ont passé ces derniers jours les examens pour l'obtention du diplôme de commerce. Le jury d'examen était composé de Me Louis de Riedmatten, dr en droit, président du Tribunal de Sion, de M. Maurice Bovier, de M. Aloys Praz, juriste et de M. René Pellet, professeur à Montana.

La plupart des lauréats ont déjà commencé une activité professionnelle et nous formons les vœux les meilleurs pour leur avenir. La promenade, la distribution des diplômes et des prix ont eu lieu à Münster à l'Hôtel Gomésia, après avoir visité les régions du glacier du Rhône.

Les prochains cours de commerce de 6 et 9 mois débutent le 9 septembre, à 9 heures, dans le nouvel immeuble tout spécialement aménagé à la rue des Amandiers, 9.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la direction de l'Institut de commerce, M. Alexandre Théier, 9, rue des Amandiers, téléphone (027) 223 84.

Coup d'œil sur le petit écran

Les Valaisans auront suivi avec plaisir l'émission « Les postillons du Val d'Hérens » réalisée dans le cadre de l'orientation professionnelle de la Télévision romande.

Conduire des poids lourds tels que les cars sur les routes de montagne n'est pas une petite affaire. Mais les conducteurs de véhicules postaux qui sillonnent celles du Val d'Hérens sont des hommes qui connaissent leur métier. Ce sont des montagnards, pour la plupart, qui ne craignent pas les routes difficiles qu'ils abordent toujours avec prudence et maîtrise. Et cela pendant tous les jours de l'année.

Très bonne émission qui a révélé quelques aspects de la vie de ces

valoureux conducteurs de cars qui savent aussi être très sympathiques, courtois avec les étrangers notamment qui se sentent dépaysés et roulent sur nos routes avec beaucoup de crainte.

« Le verdict » est un film réalisé par Peter Glenville avec les acteurs et actrices Laurence Olivier, Simone Signoret et Sarah Miles, entre autres. Il date de 1962 mais il a conservé son intérêt en dépit de la mauvaise qualité du film. L'histoire... On la trouve quelque fois dans les tribunaux... même chez nous. Les hommes doivent se méfier des filles, de certaines filles qui mériteraient parfois d'être à la place de celui qu'on accuse.

f.-g. g.

DE LA NOBLE CANTONNE AU VAL D'ANNIVIERS

«Train des Neiges» pour le Val d'Anniviers ?

VISSOÏE. — La Fédération des sociétés de développement du val d'Anniviers tenait dernièrement son assemblée trimestrielle en présence des responsables des sociétés de remontées mécaniques. C'est au président Albert Florey qu'il appartient en tout premier lieu de saluer tous les participants à cette assemblée.

A l'ordre du jour figuraient plusieurs points importants qui ont permis d'aborder des discussions constructives.

L'EXPERIENCE 67-68

Pour la saison d'hiver 67-68, la Fédération et la direction des Remontées mécaniques avaient émis des abonnements valables sur toutes les remontées de la vallée. L'expérience a été positive. Elle est le signe distinctif de la collaboration pratique et valable. Cependant l'expérience sera renouvelée une nouvelle saison — après laquelle les abonnements collectifs seront améliorés selon une nouvelle extension du tarif indigène.

Les autres régions essaient d'adopter une unité dans le tourisme. La presse relève l'importance de ce regroupement et de l'étroite collaboration que doit avoir chaque société avec le tourisme. Sur ce point, le val d'Anniviers est déjà bien avancé sur l'unification touristique. Les personnalités qui en ont pris la tête sont conscientes de ce problème qui n'échappe à aucune station. Elles poursuivront leur effort dans ce sens.

M. Robert Métraux apporte ensuite divers commentaires explicatifs sur les comptes de la saison hivernale. Il fait remarquer par un rapport détaillé quel a été le mouvement des touristes sur l'ensemble des remontées mécaniques.

LA PUBLICITE

La publicité commune a été abordée. Il est nécessaire de mettre sur orbite une publicité basée sur l'étroite collaboration des diverses sociétés de développement — hôtelières — remontées mécaniques. Le caractère lilliputien de la publicité anniviarde a trop longtemps duré. Un remaniement a été nécessaire. D'importants changements sont à l'étude. Une coordination de la publicité ne sera que profitable et relèvera d'une nette amélioration.

FACE AU DANGER

Toute organisation touristique se doit de posséder un équipement d'intervention en cas d'accident grave ou de danger naturel. M. Armand Genoud propose une série de points importants et nécessaires en cas d'accidents graves et en prévision de ceux-ci.

- Organisation de service d'avalanche, détachement artificiel, étude de la neige, création d'une station de météo ;
- Moyens d'éclairage, liaison radio, chiens d'avalanches ;
- Balisage des pistes, entretien, sécurité, tracé ;
- Création d'un poste de secours avec ambulance stationnée à Vissoie ;
- Cours de samaritains.

Tout ceci devra fonctionner pour le bien et la sécurité du touriste et de l'estivant. Ce programme fera l'objet d'une étude approfondie.

LE TRAIN DES NEIGES

Le train des neiges qui reliera les

grandes villes du bord du lac au val d'Anniviers permettra d'être sur les pistes dès 10 heures le matin au départ de Genève, et Lausanne. Le prix en serait forfaitaire, c'est-à-dire train, car, remontée mécanique payables à l'achat du billet dans la ville de résidence. L'idée a été prise en considération par les CFF. Figurera dans le même ordre d'idée le transport interstations. La Fédération des sociétés de développement du val d'Anniviers fait du bon travail. Cette union efficace des responsables n'en sera que profitable au tourisme de la vallée entière.

—ach—

Du chic dans l'originalité!

SIERRE. — La cité du soleil était en fête. Le soleil même était de la partie.

C'était presque une exception. Les belles journées sont comptées cette année, pour l'instant du moins. La Société des tambours, la Gérodine, la fanfare de l'Alusuisse donnaient le tempo aux centaines et centaines de délégués de la FOMH rassemblés pour marquer le demi-siècle d'existence de la section.

De très nombreuses dames, des jeunes filles et des fillettes en costume du pays participaient aussi au cortège. Elles marchaient allègrement au pas. Elles apportaient le charme et une gamme de teintes. Le Vieux-Pays revivait.

Mon objectif a saisi, au hasard, cette dame. J'ignore son nom. Ma curiosité visuelle a été attirée par le port de la coiffure. Il s'agit, sauf erreur, d'un costume de la vallée. La coiffure, presque en équilibre, lui confère une dignité. Chaque personne en effet a sa manière de porter la coiffure. D'un homme qui porte son chapeau de travers on dit qu'il est fâché. Le soupçon de sourire sur vos lèvres, Madame, affirme le contraire.

Il y a chez vous une façon étonnante de porter la coiffure.

Si jusqu'à ce jour personne n'a relevé cette exception, c'est maintenant chose faite, Madame.



— gé —

Ecrivains valaisans: L'UNIVERS POETIQUE DE CORINNA BILLE

Comme j'aspirais la glacielle rosée d'une gorge, derrière les mazots de bois brun sous les ruines grises, une histoire fantastique naissait de mon cerveau et je me rendis compte qu'elle n'était pas mienne; je m'éveillai: « Mais, c'est **Le hameau dans le lit d'un torrent** »; c'est « Le pays sans mémoire » de Corinna Bille. Ce pays lui appartient par voie de conquête poétique, comme à Ramuz, par exemple, le névê de Zanfleuron, dont je lui restituai à tout regard « la tranche comme un rayon de miel ».

Des vallées, des forêts, des rivières, des montagnes, sont ainsi nées une seconde fois dans la vision d'un poète. Chappaz transfigure le Bois de l'Inge et Corinna Bille, le Haut-Rhône.

Mêlée aux nouvelles de Corinna, ma profession me fait relire conjointement les contes de Maupassant. Je suis frappé de l'art avec lequel cet auteur compose d'abord en quelques lignes le paysage et la scène, pour ne s'occuper ensuite que du drame et des personnages.

Chez Corinna, les personnages naissent à grands efforts de la terre maternelle, dont ils ne parviennent pas à se séparer totalement, après avoir traversé, en y laissant un peu ou beaucoup d'eux-mêmes, toutes les nappes aveugles des règnes minéral, végétal et animal, entre elles-mêmes baignées si confondues mais toutes cherchant à affleurer, comme une âme des choses qui voudrait s'élever au-dessus pour essayer de les connaître. Je repousse mal une impression de panthéisme (ou de pangéisme si on me passe le mot); et il est bien entendu qu'il ne s'agit pas d'une étiquette philosophique, mais de vocables maladroits cherchant à cerner l'incertain forme d'art.

L'univers poétique de Corinna Bille, n'est pas facile à démêler. Il étonne, il dépayse, il humilie le raisonnable lecteur que j'ai la prétention d'être; et si je tire sur le fil, adieu l'écheveau! « Que diable! Elle ne pourrait pas voir les gens et les choses comme tout le monde? Ils ne pourraient pas s'exprimer, ses personnages? Sont-ils de

si profonds mystères, ou font-ils mystère pour nous mystifier? »

Puis, rentrant au secret de moi-même et de tant de créatures sur mon chemin, je suis contraint, par ces personnages mêmes, à voir que notre moi si clair est souvent un mensonge; que, monté comme une fleur sur sa tige dissimulée ou comme l'escargot sur la fleur qui penche, il se met à crier: moi! — ne se souvenant plus qu'il vient de la terre et que, de la terre à son petit personnage « ne cesse point continuité. »

Mais au-dessus non plus; et au-dessus, il y a le ciel, et l'espace est moins facile à combler. Au point qu'on s'est toujours demandé si l'art, et même le moins matériel des arts, la poésie, peut affronter ces froides ou ardentes solitudes sans se brûler ou glacer les ailes; et la question est tout autre que de jeter « des ornements égayés » sur des « mystères terribles ».

Corinna Bille me semble, qu'elle me pardonne, retourner le problème et regarder le ciel en creux, comme nos yeux d'enfants le contemplaient avec une délicate ou affreuse terreur dans la fragile miroir d'une flaque d'eau. Puis, elle repart cueillir la prairie et la forêt. « Voici comment je me représente la pensée du genre humain: un petit fragment teinté de violet pâle, dispersé sur le pré de l'infini... » A la question: « Et la pensée de Dieu? » la femme répond: « C'est nous-mêmes qui ne savons pas ce que nous sommes. »

Non, ils ne le savent pas bien, ces personnages plus ou moins trempés d'eau bénite, qui ne sont pas, il va de soi, les porte-paroles de l'auteur. Ils évoluent dans les fêtes liturgiques, les Noëls, les Fêtes-Dieu; et il en est qui voient ce surnaturel en creux, dans l'onde troublée du bassin.

« Et maintenant tintent les clochettes des enfants de chœur pour annoncer que le dais arrive, ombrageant Monsieur le Curé. L'ostensoir est un soleil dans ses mains. Et même il en tient le pied enveloppé dans les deux pans de sa grande cape, de crainte, on dirait, de s'y brûler les doigts. »

La procession est vue par un étranger qui « sait que c'est de la comédie »

et un photographe qui ironise: « quel beau carnaval céleste! » — tandis que les fidèles s'agenouillent et adorent.

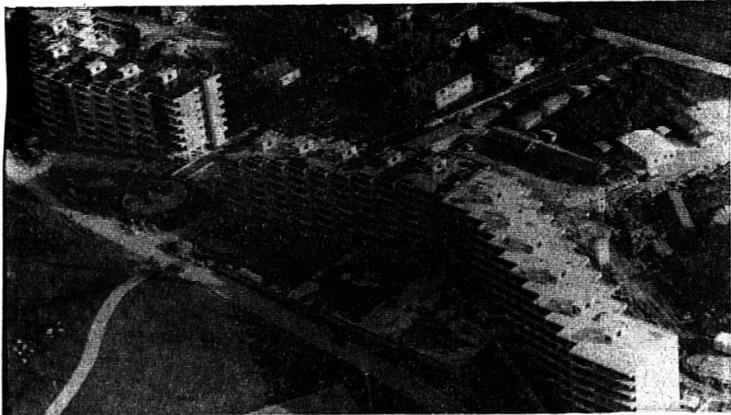
Il n'y a pas ici de « contestation » au sens très actuel du mot. Il y a, implicitement et par la vertu de l'art — et même si l'art s'en défend — une confrontation. L'âme un instant émergée replonge et que rencontre-t-elle? « Je n'ai jamais eu de véritable passion pour Dieu, dit l'héroïne de **Ma forêt, mon fleuve, Je le regrette: tout serait plus simple, ou plus terrible. Mais rien, sur la terre, ne me paraît simple. Pourtant l'idée du péché, à présent, ne me tourmente plus. J'entrevois plutôt, comme corollaire fatal d'un bonheur trop intense, une peine mûrie par ce bonheur même, mais non pour sa punition. Et si Dieu et le démon, le Bien et le Mal, n'étaient qu'un seul être à double visage? »**

Ce qui est ici mis en question, c'est une forme d'enseignement religieux, heureusement dépassé, et qui était un peu manichéenne, faisant de nos vies, entre Dieu et le diable, une sorte d'enjeu où la peur commandait l'amour. A force de ne voir le péché que dans le faux miroir d'un verdit sanctionnel, on fonce frénétiquement dans le miroir et l'on se retrouve ni sauvé ni perdu, mais ensanglanté. Il y a longtemps que nos catéchismes essaient de situer le péché et la grâce dans le prolongement de la plus sérieuse histoire d'amour. Et l'art qui réserve l'avant-scène à l'amour humain le plus fruste et le plus délicat, reste évidemment dans ses limites s'il en indique le possible et nécessaire dépassement.

Je me suis éloigné — c'est mon travers — de la simple présentation d'un livre. Le volume intitulé **La Fraîse Noire** (de la première nouvelle) qui vient de sortir à la Guilde, ne diffère pas essentiellement du petit recueil **Entre hiver et Printemps**, paru l'an dernier chez Payot. Les deux nous persuadent que Corinna Bille a trouvé dans la nouvelle la dimension, le cadre, le ton, la couleur et la nuance de son art parvenu à maturité. C'est dans ce Rhône encore pressé, aux mille vagues tressées comme des nattes blondes sur le courant de crête, tandis que les flots latéraux vont heurter les épis, et remontent et vont danser sous les feuillages leur destin un moment suspendu, c'est dans ce Rhône que je vois fondus les jeunes torrents des impétuosités dramatiques ou poétiques. Théo et l'Inconnue du Haut-Rhône et leurs énigmatiques comparses: les voilà emportés et laissés tour à tour dans le fleuve paysan, comme ce bois de lit et ce soulier et cette poupée qui descendent sous mes yeux, tantôt brillant avec l'éclat sous le soleil couchant, tantôt échoués à l'ombre noire sur un banc de boue limoneuse.

Chaque nouvelle est un univers. Esthétiquement, ces univers se ressemblent comme les flots, en ce qu'ils sont en devenir, montrant des consciences

LE DEVELOPPEMENT DE LAUSANNE



Si Lausanne reste une petite ville et garde son charme de « paysanne qui a fait ses humanités » comme disait C.-F. Ramuz, la capitale vaudoise n'en poursuit pas moins un développement constant et réjouissant.

Dans le quartier de la Pontaise, entre le vélodrome et l'aérodrome de la Blécherette, des dizaines de logements ont pu être édifiés très rapidement grâce aux nouvelles techniques de préfabrication.

Voici une vue aérienne de ce nouveau quartier.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

La commanderie valaisanne des Anystiers du Roy

A Sierre aura lieu vendredi soir à 19 h. 30 la cérémonie de l'installation de la Commanderie valaisanne des Anystiers du Roy.

La Commanderie de l'ordre des Anystiers du Roy reprend la vieille tradition de la corporation des Anystiers. Celle-ci fut enregistrée au Châtelet sous le règne du roi Saint-Louis d'auguste mémoire, en l'an de grâce 1260, par Etienne Boileau, prévôt de Paris.

L'Ordre a été rénové en 1955 par d'éminents pharmaciens, maîtres du barreau, vedettes de théâtre et industriels aussi. Sous le patronage de saint Serge, il s'est fixé comme but la glorification de l'avis, la défense des arts, la perpétuation du savoir-boire et du bien-manger.

L'association rayonne aujourd'hui sur 35 provinces françaises, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Belgique, dans la République du Salvador, en Suisse, en Andorre, au Congo et dans d'autres pays encore. Plusieurs Valaisans seront intronisés lors de la création de la commanderie valaisanne dont le grand maître est M. René Bonvin, à Sierre.

La cérémonie aura lieu dans les jardins de l'hôtel Bellevue ce vendredi 28 juin.

Samedi, les Anystiers seront à Montana, au Super-Crans.

On verra à Sierre les représentants de plusieurs commanderies de Suisse et de l'étranger, ainsi que les grands maîtres de France et d'Italie et probablement le grand maître mondial.

†
Monsieur et Madame André LUGON-MOULIN, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny;
Madame Vve René VOUILLOZ et ses enfants, à Finhaut et Sierre;
Madame Vve Marc GAY-DES-COMBES et ses enfants, à Finhaut;

ainsi que les familles parentes et alliées à Finhaut, Martigny, Ste-Croix, Salvan, Lausanne, Liddes, Genève, au Canada, à Chamonix et au Tessin, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Adrien GAY-DES-COMBES

du café Central tertiaire de Saint-François

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, dans sa 86^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Finhaut le vendredi 28 juin à 10 h 15.

Selon les dernières volontés de la défunte, le deuil ne sera pas porté et au lieu de fleurs, on est prié de penser aux bonnes œuvres.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†
Madame Séraphine PHILIPPOZ-RIAND, à Ayent.
Monsieur et Madame Alphonse PHILIPPOZ-JOLLIEN et leurs enfants Danièle, Annette et Cyrille, à Ayent;
Mademoiselle Odette PHILIPPOZ, à Ayent;

Madame et Monsieur Pascal BLANCHET-PHILIPPOZ et leurs enfants Jean-Claude, Lysiane, Elisabeth, à Leytron;

Les enfants de feu Jean PHILIPPOZ-MOOS;

Les enfants de feu Jules PHILIPPOZ-JOLLIEN;

Les enfants de feu Monsieur CIANA-PHILIPPOZ;

Monsieur et Madame Albert PHILIPPOZ-MOOS et leurs enfants;

Madame Vve François MORARD-PHILIPPOZ et ses enfants;

Madame Vve François FAVRE-PHILIPPOZ et ses enfants;

Révérende sœur Anselme;

Révérende sœur Pauline;

Madame Vve Amélie SAVIOZ-RIAND et ses enfants;

Les enfants de feu Alfred CHABBEY-RIAND;

Les enfants de feu Monsieur RENAUD-PHILIPPOZ;

Monsieur Damien RIAND;

Madame Vve Rosine MORARD-RIAND;

ainsi que les familles, parentes et alliées, on la douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph PHILIPPOZ

LUC-AYENT

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu le 26 juin 1968, dans sa 74^e année, après une longue maladie courageusement supportée et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 28 juin, à St-Romain-Ayent, à 10 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

qui n'en finissent plus de se dégager du chaos, comme les flots n'affleurent que pour replonger, ou comme ces esclaves de Michel-Ange, qui mettent une moitié de visage hors de la pierre en se frottant les yeux.

Ce n'est pas un art « triomphaliste »; il n'y a pas d'art triomphaliste! Et c'est pourtant, mon Dieu,

le meilleur témoignage

Que nous puissions donner de notre

Que cet ardent sanglot qui roule d'âge

Et vient mourir au bord de votre

[dignité
[en âge
[éternité.

La facture même de la nouvelle rend ce témoignage plus poignant et plus vrai.

Pour ne prendre que l'exemple de la nouvelle **La Fraîse Noire**, qu'une femme se penche dangereusement pour cueillir une fraise surmûrie et que deux hommes la poussent dans l'abîme, c'est un fait divers. Il apparaît au commencement et à la fin.

Entre les deux, soixante pages font mûrir la fraise sanglante, en coups de pinceau cruels et doux, de la même maîtrise que les dessins de René Auberson, qu'on dirait, avant la lettre, composés pour le livre même.

Marcel Michelet

Corinna Bille: *Entre hiver et Printemps*, Payot; *La Fraîse Noire*, La Guilde.

La famille de

Monsieur Laurent BERARD

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et leurs envois de fleurs et de couronnes. Elle prie chacun de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Ardon, juin 1968.

†
Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil cruel, la famille de

Madame Adrien FORNAGE

née Anna Schira et de Vincent Fornage remercie sincèrement toutes les personnes et sociétés qui de près et de loin ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

†
Monsieur Henri VOUILLAMOZ et ses enfants Marlène, Charles-Henri et Marie-France, à Sion;

Monsieur Damien QUENNOZ, à Conthey;

Monsieur et Madame Joseph VOUILLAMOZ-METRAILLER, à Baar-Nendaz;

Monsieur et Madame Marc QUENNOZ-DUC et leurs enfants, à Pont-de-la-Morge;

Madame et Monsieur Edouard VUILLET-QUENNOZ et leurs enfants, à Sion;

Monsieur et Madame Francis VOUILLAMOZ-CHARBONNET et leurs enfants, à Baar-Nendaz;

Madame Delphine QUENNOZ, à Martigny;

La famille de feu Angeline VERGERES, à Conthey et Sion;

Monsieur et Madame Clément QUENNOZ, aux USA;

La famille de feu Jules QUENNOZ, à Joigny et Paris;

Madame et Monsieur Jacques HAMOU-QUENNOZ, à Paris;

Monsieur et Madame Jules DESSIMOZ-UDRY, à Conthey;

ainsi que les familles, parentes et alliées, QUENNOZ, DESSIMOZ, VOUILLAMOZ et METRAILLER ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Huguette VOUILLAMOZ
née QUENNOZ

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et nièce, enlevée à leur tendre affection le mercredi 26 juin 1968 dans sa 37^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le vendredi 28 juin 1968, à 11 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Le FC Sion, son comité et ses membres

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Henri VOUILLAMOZ

épouse de leur cher président.

L'ensevelissement aura lieu à l'église du Sacré-Cœur, à Sion, le vendredi 28 juin 1968, à 11 heures.

†
La municipalité de Sion et son personnel

ont le regret de faire part du décès de leur fonctionnaire et collègue

Monsieur Robert PERRIER

employé au service de la voirie

Pour l'ensevelissement, voir le faire-part de la famille.

†
Madame René SENN, ses enfants; Monsieur Daniel SENN et Mademoiselle Christine SENN, à Lausanne;
Les enfants de feu Frédéric BREULEUX, à Lausanne;
Les enfants de feu Henri BREULEUX, à Glen-Suton (Canada);
Les familles, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de leur oncle

Monsieur Albert BREULEUX
ingénieur S.I.A.

survenu à Collonge-Territet le 26 juin, à l'âge de 90 ans.

Les obsèques auront lieu le 28 juin à 16 h 30, à la chapelle protestante de Sierre-Vs.

Domicile mortuaire: c-o SENN, av. Jurigoz 20, 1006 Lausanne.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Les reliques de St Pierre retrouvées

ROME. — Des reliques de saint Pierre ont été retrouvées dans le sous-sol de la basilique vaticane, a annoncé le pape au cours de l'audience générale de mercredi.

Après avoir rappelé les fouilles exécutées sous la basilique, là où fut retrouvé le tombeau de l'apôtre, Paul VI a dit :

« De nouvelles recherches très patientes furent effectuées avec soin par la suite, ce qui nous a permis, avec l'appui de l'avis de personnes compétentes, prudentes et expérimentées, de dire que les reliques de saint Pierre ont été identifiées d'une façon que nous pouvons dire convaincante ».

« A l'état actuel des conclusions archéologiques et scientifiques, a poursuivi le Saint-Père, il nous semble que nous pouvons vous donner, à vous et à l'Eglise, cette heureuse annonce, obligés que nous sommes d'honorer les saintes reliques dont l'authenticité a été prouvée. Notre joie est grande car nous avons raison de considérer que l'on a retrouvé des restes mortels, peu nombreux mais sacrés pour tous, du prince des apôtres ».

Le doute qui depuis près de vingt ans planait sur l'authenticité des reliques de saint Pierre, trouvées au cours des fouilles entreprises dans le sous-sol de la basilique vaticane, vient d'être dissipé par Paul VI. Cela pres-

que à la veille de la fête de l'apôtre et de la clôture de l'année de la foi, destinée à commémorer le 19^{me} centenaire du martyre des saints Pierre et Paul.

C'est entre la fin de 1939 et le dé-

but de 1940 qu'au cours des travaux d'installation du tombeau de Pie XI, dans les grottes vaticanes, que des découvertes furent faites qui poussèrent Pie XII à autoriser des fouilles en profondeur en vue de retrouver la sépulture du prince des apôtres.

Saint Pierre avait été enterré, suivant la tradition, à l'endroit même où il subit le martyre, près de la via Cornelia, là où se trouvait une nécropole païenne. Les travaux de terrassement que Constantin fit effectuer au IV^e siècle pour niveler le sol en déclivité, afin de bâtir la basilique primitive, eurent pour effet de couvrir le lieu de la sépulture de l'apôtre sous une couche de terre de plusieurs mètres.

Grégoire de Tours, au VI^e siècle, rapporte que par une sorte de soubriquet pratiqué dans la terre, les pèlerins jetaient des pièces de monnaie là où l'on pensait que se trouvait le tombeau de saint Pierre. Ces pièces de monnaie furent retrouvées plus tard, lorsqu'on tenta de dégager le tombeau.

Mais une malédiction semblait peser sur tous ceux qui se livraient à ce que l'on considérait comme une véritable profanation, si bien que Clé-

ment VIII, au XVI^e siècle, fit murer le soubriquet.

Sous Léon XIII, au siècle dernier, le père Grisar étudia la question. Benoît XV, vers 1920, retira l'autorisation d'effectuer des fouilles qu'il avait tout d'abord donnée.

Les travaux entrepris en 1940, par décision de Pie XII, furent menés dans le plus grand secret et avec des moyens appropriés. Il s'agissait d'une opération pleine de risques, car il fallait creuser le sol, parfois à la main, sous le lourd baldaquin de bronze qui surmonte l'autel de la Confession situé au-dessus de l'endroit considéré comme celui où fut enseveli l'apôtre Pierre.

En 1942, Pie XII annonça que l'on avait retrouvé le tombeau de l'apôtre, mais on était en pleine guerre et la nouvelle n'eut pas le retentissement qu'elle méritait.

Plus tard, ce même pontife confirma l'authenticité de la sépulture que l'on avait remise au 974. Des témoignages précis, acceptés par les archéologues même agnostiques, furent recueillis à ce sujet. Ainsi les briques que l'on a trouvées sur le lieu de la sépulture portaient des marques qui permettaient d'établir qu'elles remontaient à une période comprise entre 60 et 80 après Jésus-Christ. Or saint Pierre subit le martyre vers 68.

On parla à l'époque de restes d'ossements trouvés dans la tombe, mais Pie XII ne se prononça jamais sur la question de savoir s'ils s'agissaient de reliques pouvant être attribuées de façon certaine à l'apôtre. On raconta qu'il les avait fait enfermer dans une urne qu'il conservait dans son appartement. Mais cela n'a jamais été confirmé.

Si Paul VI a annoncé mercredi qu'on est en mesure d'établir l'authenticité des reliques, c'est qu'il dispose des garanties scientifiques certaines et aucun doute n'est plus permis à ce sujet.

Bellinzone sans bain ?

BELLINZONE — Le 18 juin dernier, le conseil communal de Bellinzone avait approuvé, à une forte majorité, un projet présenté par la municipalité concernant la construction de nouveaux bains publics. Le législatif avait approuvé ce projet et voté le crédit nécessaire qui se montait à 4 millions de francs. Un référendum vient d'être lancé contre cette décision, référendum qui exige 800 signatures pour aboutir. En cas de succès du référendum, la construction ne pourra débuter comme prévu la saison prochaine. Par conséquent, la population du chef-lieu tessinois restera sans piscine pendant plus d'une année, les bains existant devant être démolis à la fin du mois prochain pour permettre la construction de l'autoroute.

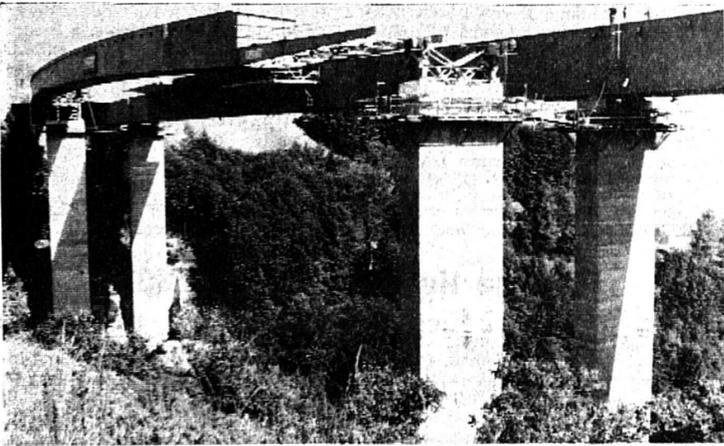
Tragique noyade

AIGLE — Le bateau de la police du lac a repêché, hier matin, le corps d'une femme qui gisait sur un petit îlot au milieu du Rhône. Il a été identifié en la personne de Mme Marie-Louise Pilet, 38 ans, habitant Aigle. La victime, qui était mère d'une petite fille de 2 ans, avait disparu de son domicile très tôt le matin. L'enquête en cours établira les circonstances exactes de ce drame.

L'empereur Haïlé Selassié à Genève

GENEVE. — L'empereur d'Ethiopie Haïlé Selassié est arrivé mercredi peu après 14 heures à l'aéroport de Genève pour un court séjour privé en Suisse. Il a été salué à son arrivée par M. Paul Gottret, chef du protocole et de l'information de la république et canton de Genève.

LE DEUXIEME PONT DE L'AUTOROUTE LANCE PAR-DESSUS LA VEVEYSE



Importante phase des travaux de l'autoroute qui continuent à avancer à grands pas, le deuxième pont a été lancé cette semaine par-dessus la Veveysse.

Ouvriers et ingénieurs menèrent à bien ce travail impressionnant. Selon un processus maintenant bien établi et fort de ses expériences acquises, ce travail spectaculaire se poursuit sans encombre sous les yeux des spectateurs intéressés. La deuxième gaine métallique du pont avança rapidement pour atteindre à la fin de la première journée déjà la première pile du pont et, dans la seconde journée, la deuxième. Quant à la première gaine, qui a déjà trouvé sa place définitive, plusieurs tronçons de dalles de béton y ont déjà été coulés.

UN MILLION DE FRANCS POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION A ZURICH

ZURICH — Le conseil communal de Zurich a voté mercredi un nouveau crédit de 100.000 francs pour l'établissement d'un projet de construction d'un atelier mécanique destiné aux transports publics. Le montant total du crédit s'élève ainsi à un million de francs, une somme de 900.000 francs ayant déjà été accordée auparavant.

Voleurs pincés

BELLINZONE — La police a arrêté les auteurs du vol commis le 19 juin dans le restaurant « Locanda Ticinese », à Bellinzone. Pendant la nuit, les voleurs avaient réussi à s'introduire dans le restaurant et à s'emparer d'un millier de francs, d'une calculatrice, d'un appareil de photo et d'un rasoir électrique. Les deux individus, dont la police n'a pas communiqué les noms, sont de nationalité allemande.

M. Frédéric Fauquex fête ses 70 ans

LAUSANNE — Une figure bien connue de la politique vaudoise, M. Frédéric Fauquex, a fêté mercredi ses 70 ans. Vigneron, il a présidé autrefois le Conseil des Etats et le parti libéral vaudois. Il est actuellement président du Théâtre de Jorat, de l'Association suisse pour le canal du Rhin au Rhône et de la Chambre suisse du cinéma.

M. Fauquex est en outre membre du conseil d'administration de « La Gazette de Lausanne ».

Nouvelle manifestation devant le « Globus » à Zurich

ZURICH — Mercredi soir, quelque 50 à 100 jeunes gens du « Comité d'action pour un centre de jeunesse » ont participé à une nouvelle manifestation devant l'ancien « Globus-Provisorium ». Ils entendaient produire un effet psychologique sur le Conseil de ville afin d'obtenir un local pour samedi soir, date à laquelle a été fixée l'assemblée constituante du comité d'action. Ils se sont bornés à engager le dialogue avec les passants sur le thème « N'y a-t-il pas de centre pour la jeunesse sans violence ? »

Vivent les mangeurs de yoghourt

LUCERNE. — L'Union laitière de la Suisse centrale a pu célébrer mercredi un événement, qui apparaît comme une garantie de l'écoulement du lait: en effet, le cent millionième gobelet de yoghourt a quitté la chaîne de l'usine d'Emmen, pour être lancé sur le marché. M. Franz Egli, directeur de l'Union, s'est félicité du succès remporté, dans tous les milieux, par les yoghourts, soulignant la variété des parfums mise à disposition des consommateurs. Il a aussi précisé que l'Union laitière de la Suisse centrale avait pu s'assurer un marché en Allemagne, où elle exporte chaque semaine 200 000 gobelets de yoghourts et a enfin exprimé sa satisfaction de ce que grâce à ses activités, l'Union laitière contribue au maintien de la paysannerie suisse.

DES TRIPLEES A FRIBOURG



Des triplées sont nées à la clinique Ste-Anne, à Fribourg. C'est la deuxième fois qu'un fait pareil se produit depuis la fondation de la clinique.

Mme Hilda Vonlanthen-Schorro, épouse de Paul, a donné le jour à 3 filles : Sandra, 1,800 kg; Doris, 1,580 kg et Manuela, 1,500 kg. Les filles se portent bien mais ont été placées en couveuse.

La famille Vonlanthen compte déjà 5 enfants.

Augmentation de 11,2% DES TARIFS CFF

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En séance de relevée, le Conseil national examine le problème des « tables d'écoute », qui, en Suisse, sont légales. Mais par une révision de la loi sur la correspondance téléphonique, on entend restreindre le cercle des autorités ayant le droit de se brancher sur une conversation privée. Actuellement en effet des policiers subalternes peuvent ordonner l'écoute pour de simples délits. Avec le Conseil fédéral, la commission estime que les intérêts supérieurs de l'Etat doivent, dans certains cas graves, primer la liberté individuelle.

M. Huber (ind., BE) aurait voulu que les droits du citoyen soient encore mieux protégés contre l'arbitraire des autorités. Mais il accepte le projet, qui a été amélioré en commission, tout en déposant un amendement aux termes duquel toute demande de levée du secret doit être soumise à une délégation du Tribunal fédéral, qui statuerait sur la communication des enregistrements.

Cet amendement est rejeté par 81 voix contre 18. Les modifications apportées par la commission sont en revanche approuvées tacitement. Elles prévoient notamment que, dans les cantons, seules les autorités de justice (et non les autorités de police) pourront ordonner l'usage des tables d'écoute.

Commentant la gestion et les comptes des CFF en 1967, M. Debétaz (rad., VD) constate que la situation de l'entreprise est encore bonne. Mais l'ère des déficits s'annonce, de sorte qu'une hausse des tarifs paraît inévitable. Elle devra s'accompagner d'une amélioration des prestations. M. Masoni (rad., TI) rappelle que les revendications tessinoises de 1913 (sic) n'ont qu'partiellement trouvé satisfaction sur le plan ferroviaire.

Répondant à diverses observations, le conseiller fédéral Gnaegi justifie la hausse des tarifs qui doit entrer en vigueur le premier novembre prochain. Cette hausse a été décidée lundi dernier par la conférence commerciale des CFF. Pour les voyageurs, l'augmentation sera de 11,2 pour cent. A l'exception des abonnements d'écoliers, les abonnements seront majorés dans une plus forte mesure. Pour les rentiers de l'AVS, une mesure spéciale est prévue: ils pourront acheter pour 50 frs un abonnement à demi-tarif.

M. Gnaegi assure ensuite que le problème de la coordination rail/route est sérieusement à l'étude. La délégation des transports du Conseil fédéral se réunira vendredi pour étudier une conception d'ensemble.

Le rapport et les comptes sont alors adoptés sans opposition. Séance levée.

Les étudiants en architecture revendiquent

ZURICH — Les étudiants en architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich ont tenu une assemblée mardi soir en présence du président de leur division, le professeur H. H. Hauri.

Outre les problèmes spécifiques à leur faculté, ils ont évoqué les conditions de vie à Zurich, lesquelles, à leur avis, ne sont pas satisfaisantes. Ils considèrent d'ailleurs que Zurich n'est pas une véritable ville universitaire. Pour qu'elle le devienne, il faudrait créer de nouvelles possibilités de

logement dans les environs de l'université, ouvrir des locaux où les étudiants puissent maintenir le contact avec la population. Le système d'attribution de bourses devrait être révisé. Les étudiants en architecture souhaitent également la suppression des taxes d'inscription aux cours. La possibilité de critiquer les professeurs et les assistants n'a pas été évoquée au cours de la réunion. Elle le sera vraisemblablement jeudi, lors de l'assemblée générale.

Concours international de roses nouvelles



Le soleil était de la partie mardi matin au Parc de la Granges, à Genève, où le jury a pu ainsi examiner sous leur meilleur jour, les 57 rosiers à grandes fleurs et les 37 à petites fleurs, afin d'être en fin d'après-midi la reine du jour.

NOTRE PHOTO: vue d'ensemble de la splendide roseraie du Parc de la Granges, alors que les examinateurs hument les roses afin de les départager.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

La commission des cartels et le marché de l'essence en Suisse Les Raffineries du Rhône n'avaient établi aucune entrave à la concurrence

BERNE. — La commission fédérale des cartels vient de publier les résultats de son enquête spéciale sur le marché de l'essence en Suisse. Sa conclusion : l'organisation des grossistes n'a pour l'instant pas d'effets économiques nuisibles. Mais la commission se réserve de reprendre son enquête si la situation devait se modifier et si par exemple la libre concurrence ne jouait plus pour les grossistes indépendants.

LES DIVERSES SOCIÉTÉS

La commission a limité ses investigations aux marchés de l'essence et des huiles combustibles. Dans ces deux secteurs, elle a constaté qu'il existe des entreprises de structure différente à l'échelon du commerce de gros. Il y a, d'une part, les sociétés intégrées verticalement. Ceci signifie que ces entreprises sont occupées au moins à partir du stade de raffinage ou (le plus souvent) à partir du stade du forage des puits (il y a environ 14 entreprises de ce genre sur le marché suisse) et, d'autre part, les sociétés non intégrées qui n'exercent leur activité que sur le marché intérieur à partir de l'échelon de la distribution (grossistes-importateurs et grossistes). La Suisse en compte environ 170.

Ces entreprises de gros sont organisées en diverses associations (Carbura, Union pétrolière, etc.). Celles-ci n'ont cependant pas un caractère de cartel, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas l'intention d'influencer le marché de certains biens ou de certains services par une limitation collective de la concurrence.

LE RACHAT DES RAFFINERIES DU RHÔNE

L'affaire des Raffineries du Rhône est examinée dans un chapitre central du rapport d'enquête. Les installations de cette société indépendante, fondée

en 1963, ont été rachetées en 1966 par un groupe composé de sociétés intégrées. A l'époque, il avait été prétendu que les succursales suisses des sociétés pétrolières internationales auraient adopté un comportement visant à entraver la raffinerie sur le plan de la concurrence et l'auraient ainsi contrainte de vendre ses installations.

L'enquête a démontré que l'apparition du nouveau venu sur le marché a provoqué certaines réactions mais elle n'a pu établir aucune entrave à la concurrence. Il n'était pas interdit par exemple aux sociétés établies sur le marché de neutraliser l'effet des rabais accordés par la nouvelle raffinerie en modifiant le calcul des frais de transport.

L'enquête relative à l'évolution des prix sur les marchés de l'essence et des huiles combustibles démontre qu'en Suisse les prix de gros reflètent assez fidèlement les prix européens.

Il a été constaté que la baisse des prix de l'automne 1964, en particulier, a coïncidé avec celle qui s'est produite sur le marché européen et que, par conséquent, elle n'est pas due uniquement à la réaction des entreprises établies contre la nouvelle raffinerie.

Dans le chapitre qu'elle consacre à la politique concurrentielle sur les marchés de l'essence et des huiles combustibles la commission des cartels constate que ceux-ci sont caractérisés par la présence d'un oligopole partiel. Ceci signifie qu'un groupe d'entreprises occupant une forte position sur le marché (le groupe « oligopolistes ») est confronté à des sociétés qui (même dans leur totalité) ne disposent que d'une petite partie du marché.

LA CRAINTE D'UN MARCHÉ LIBRE

La loi sur les cartels est applicable à un groupe d'oligopolistes lorsque les

sociétés qui le forment accordent tacitement leur comportement, dans le dessein de limiter la concurrence entre elles ou de l'entraver à l'égard des tiers. Pour apprécier la situation à la lumière de la loi sur les cartels la commission devait examiner le comportement concurrentiel des entreprises formant le groupe des oligopolistes.

L'examen des limitations de la concurrence sur le plan interne des entreprises occupant une forte position sur le marché a démontré qu'il existe dans ce milieu une certaine crainte de la lutte ouverte des prix et que les entreprises ont ainsi tendance à adopter un comportement parallèle en matière de prix. On ne peut cependant parler d'une concurrence de prix constante et toujours efficace. Cette tendance se traduit dans le secteur de l'essence par des recommandations de prix qui sont plus ou moins reportées à l'échelon du commerce de détail.

Ceci a été également démontré lors de la baisse du prix de détail après que la crise de Suez s'est atténuée en automne 1967 (la normalisation croissante a incité la commission des cartels à se renseigner auprès des sociétés sur leur future politique des prix). On trouve aussi une réserve semblable dans le secteur des contrats de livraison passés avec les détenteurs de stations d'essence. En effet, les entreprises occupant une forte position sur le marché n'essaient pas de faire changer de fournisseurs aux détenteurs de stations d'essence qui sont liés par contrats à d'autres sociétés tout aussi importantes. Il existe, en revanche, une vive concurrence dans les domaines de la qualité et de l'octroi de primes et en outre

lorsqu'il s'agit de créer de nouvelles stations.

LES CARTELS ÉTAIENT TROP PUISSANTS

Pour ce qui est des limitations de la concurrence sur le plan externe dans l'affaire des Raffineries du Rhône, le rapport expose que les entreprises occupant une forte position sur le marché n'ont pas entravé la liberté de concurrence de cette entreprise indépendante.

L'enquête a également démontré qu'on n'avait pas pu constater l'existence d'entraves à la concurrence imposées aux grossistes indépendants (non intégrés), bien qu'une partie de ceux-ci ait prétendu au cours de l'enquête que les entreprises occupant une forte position sur le marché se soient concertées pour ne pas leur livrer ou leur aient fait des offres inacceptables.

Se fondant sur les résultats de son enquête, la commission des cartels a constaté que l'oligopole partiel existant à l'échelon des grossistes sur le marché de l'essence et des huiles combustibles n'a pas actuellement d'effets nuisibles d'ordre économique ou social.

Elle a donc pu s'abstenir de recommander aux intéressés de modifier leur comportement à l'égard de la concurrence. Toutefois, la commission ne renoncera à faire des recommandations qu'aussi longtemps que la situation constatée durera, c'est-à-dire en particulier aussi longtemps que les entreprises occupant une position importante n'entravent pas la concurrence des grossistes indépendants.

La commission continuera de suivre attentivement l'évolution de la concurrence sur le marché de l'essence et des huiles combustibles et, selon les circonstances, se réserve de reprendre son enquête.

Livraison de poudre de lait aux populations souffrant de la faim

BERNE. — Le Conseil fédéral a décidé de mettre à la disposition des populations souffrant de la faim encore dix millions de francs sous forme de poudre de lait et, au besoin, de fromage. Si cette somme est employée uniquement à l'achat de poudre de lait entier, on pourrait en livrer environ 1800 tonnes. Le Département fédéral de l'économie publique a été en outre autorisé à mettre à la charge du crédit spécial non seulement les produits alimentaires mais encore tout ou partie des frais d'emballage et de transport. L'entraide protestante suisse (HEKS), « Caritas » et la Croix-Rouge suisse s'occupent de la distribution.

Tristes sires condamnés à Bienne

BIENNE. — H.R.S., né en 1937, est accusé d'avoir eu des relations avec son ami E.H., né en 1920, chez qui il était en chambre, ainsi qu'avec les deux enfants de ce dernier. H.R.S. a été condamné pour attentat à la pudeur des enfants à douze mois de prison, alors que E.H. a été condamné à six mois pour complicité.

Monnaie fédérale : désignation d'un chef ad interim

BERNE. — M. Anton Schmid, actuel chef de la « Monnaie fédérale », bénéficiera, dès le 1er juillet, d'un assez long congé, pour raisons de santé. Pour le remplacer durant cette période, le chef du Département fédéral des finances et des douanes, M. Roger Bonvin, a nommé M. Johann Amman, chef ad interim de cet office. M. Amman, qui est adjoint à la Centrale pour les questions d'organisation de l'Administration fédérale, apparaît comme remarquablement familiarisé avec les problèmes et les conditions de travail touchant la monnaie fédérale : en 1967, il a en effet mené à chef une expertise d'entreprise à ce sujet, pour la centrale d'organisation de l'Administration fédérale.

Raz de marée libéral au Canada

OTTAWA. — Les élections législatives fédérales du 25 juin au Canada ont été marquées par un raz de marée libéral, qui donne une majorité de 155 mandats sur 264 au parti du premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau. Les conservateurs perdent 27 sièges et n'ont que 70 mandats dans la nouvelle législature. On enregistre d'autre part une forte poussée des créditistes au Québec, qui obtiennent aux Communes 15 sièges contre 9 précédemment, et une légère avance des néo-démocrates qui obtiennent 23 sièges contre 21, dans l'ensemble du pays.

Le succès du parti gouvernemental n'apporte sans doute pas d'emblée une solution aux problèmes du Canada. Il

accorde toutefois un blanc seing à M. Trudeau pour réaliser les réformes qu'il a préconisées, tant sur le plan extérieur qu'intérieur au cours de sa campagne électorale.

Le Premier ministre, qui se trouve ainsi confirmé dans ses fonctions, a lancé, dès que sa victoire a été certaine, un appel à l'union.

La victoire des libéraux dans la province du Québec n'est pas la moindre des surprises de cette élection.

Dans les milieux politiques d'Ottawa on en conclut que les Québécois dans leur ensemble, par conviction profonde ou par crainte de l'avenir, ne sont pas acquis aux idées séparatistes et que la franchise de M. Trudeau a payé. Au

risque de s'aliéner des suffrages, le Premier ministre n'a jamais caché ses convictions fédéralistes. Il n'a pas craint, dans son récent message à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, d'affirmer que « les Québécois ne sont ni des privilégiés du destin ni ses victimes », et qu'ils « n'ont pas de rôle messianique » à jouer.

La Chine populaire invitée à l'O.N.U.

NEW YORK. — Le secrétaire général U Thant a invité la République populaire de Chine à participer, avec les autres puissances nucléaires à la conférence des États non nucléaires qui se tiendra à Genève du 29 août au 28 septembre.

C'est la première fois que Pékin est invitée à participer à une conférence sous l'égide des Nations Unies.

Experts suisses au procès de la thalydomide

AIX-LA-CHAPELLE. — Les juges, le procureur et la défense au procès de la thalydomide se sont penchés mercredi sur l'expertise du directeur de la clinique de neurologie de Cologne, M. Werner Scheid, qui conclut que la thalydomide peut provoquer des troubles nerveux chez l'homme.

Deux neurologues suisses, MM. Heinrich Kaeser, de la clinique universitaire

de Bâle, et Werner Baertschi-Rochaix, de Berne, ont examiné à leur tour cette expertise. M. Kaeser a déclaré n'avoir constaté aucun cas de thalydomide-polyneuritis lors du traitement de 300 personnes. Quant au professeur Baertschi, il a affirmé que la science ne pouvait assurer avec certitude les aspects cliniques de la thalydomide-polyneuritis.

GENÈVE INSOLITE

● POUR LA CONSTRUCTION DU TRONÇON GENEVOIS DE LA « ROUTE BLANCHE »

Le gouvernement genevois demande au législatif cantonal l'ouverture d'un crédit de 6.850.000.— francs pour la réalisation du tronçon genevois de la « route blanche », voie radiale permettant d'atteindre, en provenance du département de la Haute-Savoie et du tunnel du Mont-Blanc, le centre de la ville de Genève, où deux points d'éclatement sont prévus sur le réseau local.

Sur le territoire genevois, la « route blanche » prendra la dénomination de « T 41 ». Il s'agira d'une route principale suisse subventionnée par la Confédération (environ 3.6 millions de francs).

Sur le tronçon français, seuls les véhicules motorisés seront admis à circuler. Il en sera de même sur une partie du tronçon genevois. Sur territoire suisse, l'artère longue d'environ 3 km, sera munie d'un éclairage sur toute la lon-

gueur de son parcours. La « route blanche » n'assurera aucune liaison entre Genève et les zones franches, le trafic destiné à celles-ci devant emprunter les routes existantes. On compte, de source française, sur un trafic journalier moyen à la frontière d'environ 9.000 véhicules.

De Bonneville (Haute-Savoie), la nouvelle route longera la rive gauche de l'Arve, traversera trois fois cette rivière, puis, franchissant le plateau de Vallard, rejoindra le territoire suisse à proximité immédiate de la douane du même nom. Sur territoire genevois, ce tracé sera repris par une route nouvelle — objet du projet de crédit du gouvernement — qui rejoindra à la croisée de Sous-Moulin (échangeur) la route actuelle de Malagnou qui sera aménagée en conséquence. Entre la frontière et l'échangeur de Sous-Moulin, le gabarit de la route sera de 18 m 50. Il se décomposera en deux chaussées de 7 m et un terre-plein cen-

tral de 2 m avec double glissière de sécurité.

● ONU : ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Le comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (organe des Nations-Unies) est invité à étudier, par l'intermédiaire de son sous-comité scientifique et technique, les problèmes techniques que posent les satellites de retransmission directe. Cette étude, suggérée par la Suède, a été recommandée, mercredi, par le sous-comité juridique, réuni au palais des Nations, à Genève.

Cet organe a également adopté un projet français qui recommande l'inscription à l'ordre du jour de sa prochaine session de la question relative à la définition de l'espace extra-atmosphérique.

● MEILLEURES ALLOCATIONS POUR LE PERSONNEL DE LA VILLE

La séance du Conseil municipal s'est poursuivie tard mardi soir. Le Conseil, à l'appel nominal, a ac-

cordé de meilleures allocations au personnel de la ville qu'à celui de l'Etat et des Services industriels, malgré les accords qui avaient été passés entre ces administrations. C'est par 43 voix contre 19 et 7 abstentions que cette proposition a été votée. Elle accorde une prime de fidélité au personnel de la ville dès la 5^{me} année alors qu'au personnel de l'Etat et à celui des Services industriels cette prime n'est versée qu'à partir de 10 ans.

Le Conseil administratif avait attiré l'attention du Conseil municipal sur les dépenses qu'occasionnerait cette proposition. L'incidence financière de cette faveur est de 320.000 frs pour 1968 et de 525.000 frs pour 1969, ce qui au total demande plus d'un centime additionnel à ajouter aux impôts.

● INTERVENTION D'UN CAISSIER D'HOTEL, QUI PLONGE EN PLEINE NUIT DANS LE RHÔNE ET SAUVE UNE FEMME QUI SE NOYAIT

Une jeune femme est tombée

dans le Rhône, mercredi matin à 3 h, dans des circonstances qui n'ont pas encore été clairement déterminées.

La malheureuse chuta donc du haut du pont de la Machine, où se trouvent les vannes, qui étaient à demi-ouvertes.

Le courant, très fort, entraîna la victime en la faisant flotter. Les cris des passants alertèrent alors M. Jurg Zimmermann, portier d'un grand hôtel voisin, qui n'écoula que son courage (qui est grand) et se jeta dans l'eau, malgré la nuit noire et la température plutôt basse, pour nager au secours de la femme en perdition.

Celle-ci avait déjà perdu connaissance lorsqu'il put l'approcher et la maintenir, avant de regagner la rive. Immédiatement secourue, la jeune femme a été hospitalisée aussitôt.

A noter que le jeune sauveteur avait quitté les lieux le plus simplement du monde après le sauvetage, et n'avait parlé à personne de son intervention.

Victimes de l'orage, deux femmes font une chute en montagne

La première se tue la 2e est grièvement blessée

APPENZELL. — Mercredi après-midi, deux ressortissantes britanniques ont été victimes d'un grave accident au Saentis. L'une a été tuée sur le coup, alors que l'autre est grièvement blessée. Il s'agit de deux institutrices de l'institut Rosenberg, à Saint-Gall.

Les deux femmes furent surprises par un orage pendant qu'elles montaient au Saentis. Elles décidèrent alors de rebrousser chemin. Lors de la descente, l'une d'elles, Mlle Mary Taylor, tomba dans le vide d'une hauteur de quelque 30 mètres à l'endroit dit le « Sprueng » et se tua. Sa compagne, qui voulait aller chercher de l'aide, bascula également dans le vide et se blessa grièvement. Elle parvint cependant à rejoindre un restaurant d'où l'alerte fut donnée. Une colonne de secours du CAS se rendit alors sur les lieux et transporta la survivante dans la vallée pour la faire soigner.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'influence trotskyste a marqué les grèves en France

PARIS. — Des dix millions de grévistes qu'il y avait en France à la fin du mois de mai, il n'en reste plus mercredi que quelques milliers, dans le nord de la région parisienne et à Lyon. Le plus grand mouvement de grève qu'ait jamais connu ce pays a duré six semaines.

Mercredi, les 4.300 salariés du dernier « bastion » de la grève, Usinor, à Dunkerque, l'usine sidérurgique la plus moderne d'Europe, ont repris le travail.

Nombreux sont les syndicalistes qui s'interrogent sur le rôle futur de certains jeunes dans le mouvement ouvrier. Ils notent que, parmi les quelques milliers de militants qu'ont gagné les groupes trotskystes au long de ces six semaines, les jeunes représentent un effectif important, qui risque d'indisposer des militants syndicalistes par leur « révolutionnarisme » et leur action « destructrice ». L'influence trotskyste, remarquent d'ailleurs les observateurs, a dépassé le cadre du syndicat où elle était jusqu'à présent concentrée. Force ouvrière, et a gagné les deux autres centrales ouvrières, la CGT (pro-communiste) et la CFTD (ancienne centrale chrétienne). Même si l'audience de cette tendance politique n'est qu'éphémère, le problème posé par les jeunes depuis l'origine de cette crise jusqu'à son dénouement demeure, et se manifestera sans doute encore avec l'arrivée massive de la jeunesse dans les entreprises, au cours des cinq prochaines années.

Les premières mesures économiques après la crise

Le gouvernement français a pris hier les premières mesures conservatoires qui devraient permettre à l'économie d'éviter les difficultés les plus immédiatement prévisibles provoquées par la dernière crise. Ces mesures intéressent les prix et le commerce extérieur — définis comme objectifs prioritaires —. Les problèmes de l'expansion, nécessaires à moyen terme pour que les avantages sociaux qui viennent d'être acquis n'aboutissent pas finalement à une grave crise de chômage, n'ont pas été abordés.

Les premières décisions prises mercredi sont, pour l'essentiel, celles qui étaient attendues depuis quelques jours par les observateurs.

Pour les prix, le gouvernement français se refuse au blocage mais entend faire obstacle à toute hausse de prix qui engagerait dans une course sans fin les prix et les salaires. Pour y arriver, il continuera une politique d'accords contractuels avec les industriels et avec les commerçants.

Toutefois, si des abus étaient constatés, les pouvoirs publics mettent en garde les industriels et les commerçants : des mesures sévères seraient envisagées. C'est ainsi, par exemple, que les contingentements demandés aux autres pays de la communauté seraient immédiatement levés si des entreprises françaises y trouvaient prétexte pour relever leurs tarifs.

Les déclarations électorales à la télévision française

« L'indépendance nationale signifie refus, en quelque domaine que ce soit : économique, militaire, politique, de la suprématie des plus forts. Voilà qui n'est point refus des alliances, encore moins refus de la coopération, notamment en Europe », a déclaré hier soir le nouveau ministre français des Affaires étrangères, M. MICHEL DEBRE, dans une déclaration électorale télévisée. « Si l'Europe, un jour doit exister, elle se fera par l'addition et la synthèse des indépendances nationales », a-t-il poursuivi.

M. RAYMOND MONDON, un des leaders des républicains indépendants alliés de la majorité, représentait ce parti sur les écrans de télévision et à la radio. Comme M. Michel Debré, qui représentait, lui, les « gaullistes orthodoxes », il veut que soit assurée la défense des libertés fondamentales de la République. Mais il demande aussi que la participation dans la vie politique se traduise par un « dialogue constant et dynamique » entre la majorité élargie et le gouvernement. Le vote des réformes importantes doit, selon lui, être accompagné de mesures en faveur de la défense du franc en évitant l'inflation.

Cette majorité élargie souhaitée par les républicains indépendants de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. JACQUES DUHAMEL, leader des centristes, en a parlé aussi : « Il ne s'agira jamais pour nous, a-t-il dit, d'entrer dans une majorité quelle qu'elle soit les yeux fermés. On ne fait pas de politique comme on va au cinéma, sans savoir comment va se dérouler l'histoire ». En tout cas il faut un changement, « une majorité différente pour une politique nouvelle ».

En d'autres termes, l'enjeu du second tour des élections, pour M. GUY MOLLET, leader de la Gauche non communiste, c'est bien aussi le rôle du Parlement. Ou bien il ne sera

qu'une « chambre d'enregistrement » avec une majorité inconditionnelle, ou bien ce sera un vrai Parlement exerçant son pouvoir de dialogue, de contrôle, de contestation. Dimanche prochain, a-t-il ajouté, le choix sera clair, il faudra choisir entre la Gauche et la Droite, entre deux conceptions de la vie puisque dans la majorité des cas la lutte se déroulera entre deux candidats.

M. GASTON DEFFERRE, autre leader de la Gauche non communiste, est du même avis. Pour lui, « le pouvoir absolu doit être limité, voire équilibré, pour que les légitimes intérêts de l'ensemble des Français soient respectés ».

Les îles Bonin rendues au Japon

TOKYO. — Pour la première fois depuis la guerre, le Japon célèbre aujourd'hui le retour de territoires perdus.

Après avoir été occupés pendant 23 ans par les forces américaines, les îles Bonin (Ogasawara Islands) situées à 1200 km au sud-est de Tokyo, ont été restituées hier au Japon au terme d'un accord intervenu au mois d'avril entre les deux pays, à la suite des entretiens entre le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato, et le président Johnson, en novembre dernier à Washington.

Les 7 700 habitants de ces trente îles ont été évacués en 1945 par les forces américaines et il ne reste plus aujourd'hui que 200 personnes, d'origine caucasienne.

En restituant au Japon les îles Bonin, les Etats-Unis s'efforcent d'apaiser l'opinion japonaise qui réclame depuis longtemps et avec une insistance croissante, le retour de la grande base américaine d'Okinawa.

Les îles Bonin (d'une superficie de 104 km²) sont sans valeur économique pour le Japon, mais leur restitution contribuera à consoler l'amour-propre national des Japonais.

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA COUR SUPREME

WASHINGTON — Le président Johnson a confirmé mercredi, au cours d'une conférence de presse impromptue, la démission de M. Earl Warren, en même temps qu'il a annoncé la nomination de M. Abe Fortas pour lui succéder à la présidence de la Cour suprême des Etats-Unis.

COHN-BENDIT : UN LIVRE SUR LA REVOLTE DE MAI

BONN — Daniel Cohn-Bendit, animateur du mouvement du « 22 mars » va consacrer un livre à « La révolte des étudiants français de mai ».

L'ouvrage de « Dany le rouge » doit paraître cette année. Il sera édité par la maison « Rohwoit » de Brème qui s'est réservée l'exclusivité mondiale de ce livre.

RIO-DE-JANEIRO — 30.000 étudiants et professeurs de l'université de Rio-de-Janeiro, renforcés par des groupes de prêtres en soutane, des artistes et des intellectuelles, se sont rassemblés à 15 h 30 GMT devant le palais de l'Assemblée législative locale, manifestant pacifiquement en faveur d'une réforme de l'enseignement au Brésil et le rétablissement des libertés démocratiques.

Trenet contre Charlot

PARIS. — Quand l'inspiration de Charlie Chaplin emprunte les mêmes notes que celle de Charles Trenet, tout finit par des chansons devant un tribunal. C'est ainsi que hier matin le président de la 3^{ème} Chambre du Tribunal civil avait à juger si, comme le prétend le « fou chantant », les quatre premières notes de la chanson composée par Charlot pour le film « La Comtesse de Hong-kong » en 1961, sont bien les mêmes que celles de l'attaque du refrain de la « Romance de Paris », un des grands succès de Trenet depuis 27 ans et si la demande de un million de dommages et intérêts réclamée par ce dernier pour contrefaçon est fondée.

Dans une ambiance cordiale, on a donc entendu des disques, une bande sonore de comparaison enregistrée par le pianiste du chanteur et à plusieurs reprises, le président a fredonné lui-même les deux airs.

Me Floriot, qui plaidait pour Charles Trenet, a souligné que Charlie Chaplin avait déjà eu des ennuis no-

tamment avec Orson Welles à propos du film « M. Verdoux ». Il a en outre estimé que le célèbre acteur se sentait coupable puisqu'il avait négligé d'attaquer le « fou chantant » en diffamation qui, dans une interview à un journal parisien, l'avait qualifié de « voleur ».

Le tribunal rendra son jugement à des intellectuels, se sont rassemblés nommer un expert.

Réforme de l'Administration britannique

LONDRES — M. Harold Wilson premier ministre britannique, a annoncé mercredi aux Communes que l'Administration britannique allait être réformée selon les grandes lignes d'un rapport publié hier et qui préconise de mettre fin à l'« amateurisme » hérité du XIX^e siècle.

C'est après plus de deux ans d'enquête que ce document qui couvre les activités de quelque 460 000 fonctionnaires (diplomatie et PTT exclus) a été publié par un comité que présidait lord Fulton et qui comprenait notamment un syndicaliste, un ancien directeur général de la Confédération du patronat et un représentant du ministère de l'Intérieur.

ANARCHIE A CANTON

HONG-KONG — Un « état d'anarchie » existe à Canton mais sans que l'on s'attache à l'imminence d'une guerre civile, ont indiqué des voyageurs arrivés de Chine mercredi à Hong-kong.

Selon ces voyageurs des bagarres entre fractions rivales de gardes rouges se poursuivent dans la ville et ses alentours. En raison des troubles, ont-ils précisé, tous les transports ont été considérablement réduits et dans certains cas complètement arrêtés.

Nouvelle « rébellion » aux Communes

LONDRES. — La Chambre des communes a été le théâtre, mercredi soir, d'une nouvelle « rébellion » après le vote dans lequel, mardi soir, 23 travaillistes s'étaient joints aux conservateurs, faisant tomber la majorité gouvernementale à 18 voix seulement.

Cette fois, la plupart des femmes représentant le parti travailliste aux communes (elles sont dix-huit) se sont abstenues dans un vote portant sur un amendement à la loi des prix et revenus. L'amendement, proposé par les conservateurs, visait à supprimer le droit de contrôle du gouvernement sur les hausses de salaires dans le cas où ces augmentations auraient pour but de rapprocher les salaires féminins les plus bas des salaires masculins.

La majorité gouvernementale, dans le vote sur cet amendement, n'a été que de 38 voix au lieu des 72 voix de majorité dont disposent théoriquement les travaillistes aux communes.

Durant la discussion de cet amendement, Mme Castle, ministre de l'Emploi et de la Productivité, a annoncé qu'elle ouvrirait sans délai des consultations avec les syndicats et le patronat pour établir des délais et des étapes fermes devant mener à l'égalité entre salaires féminins et masculins.

ARRIVEE DE DEAN RUSK A BONN



BONN — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, est arrivé peu après-midi à Bonn. Il a déclaré à sa descente d'avion que le problème de Berlin serait au premier plan des entretiens qu'il va avoir avec le chancelier Kiesinger. M. Willy Brandt, ministre des Affaires étrangères, et d'autres dirigeants allemands. « M. Brandt et moi-même, a ajouté M. Rusk, avons eu à Reykjavik des entretiens très valables » sur ce problème.

Un nouveau médicament contre les attaques cardiaques

WASHINGTON. — Un médecin de San Francisco, le Dr Louis Krasno, vient de demander devant le Sénat l'expérimentation de façon extensive de l'atromide-S, ou clofibrate, un nouveau médicament qu'il a mis au point contre les attaques cardiaques et l'artériosclérose.

Selon le Dr Krasno, ce médicament, qui réduit le taux de cholestérol dans le sang, pourrait constituer la réponse définitive aux menaces d'attaques cardiaques. Les expériences du Dr Krasno ont porté sur 1 400 personnes âgées de 40 à 60 ans, et mille autres âgées de 30 à 40 ans.

La moitié des sujets, dans chaque groupe prit quotidiennement clofibrate pendant trois ans, l'autre moitié des sujets servant seulement de témoins.

Il s'avéra que la mortalité due aux crises cardiaques fut deux fois plus élevée chez les sujets qui n'avaient pas pris de clofibrate. D'autre part, la fréquence des attaques fut 3,7 fois plus

élevée chez ceux qui ne reçurent pas le médicament, tous les sujets choisis ayant déjà eu des attaques avant le début de l'expérience.

Une démission à la faculté de médecine

LAUSANNE. — Le Dr Fernand Cardis, depuis 1962 professeur associé à la faculté de médecine de l'université de Lausanne, a donné sa démission.

Né en 1893, ancien médecin-chef des sanatoriums populaires de Leysin, installé à Lausanne dès 1939, M. Cardis a été chargé de cours dès 1952 pour la physiologie. Il est l'auteur de plus de 150 articles et mémoires. Il a présidé à Lausanne le centre de recherches sur les pythomoses malins. Il est membre correspondant de l'Académie nationale de médecine de Paris.

Ecran blindé pour Sirhan

LOS ANGELES (Californie). — Un écran blindé et une glace à l'épreuve de balles protégeront Sirhan Sirhan, l'assassin présumé du sénateur Robert Kennedy, si son procès a lieu, comme prévu, à Los Angeles.

Le comté de Los Angeles a voté mardi des crédits illimités pour les mesures de sécurité qui devront être prises pour éviter que l'accusé et ses avocats ne soient victimes d'un attentat. Des menaces ont déjà été proférées contre eux.

L'écran blindé pourrait même protéger le juge, les jurés et le ministère public. On estime à 20 000 dollars le

coût de la mise en place de cet écran et de volets spéciaux couvrant les fenêtres d'un passage que Sirhan Sirhan doit emprunter pour se rendre de sa cellule à la salle d'audience.

C'est vendredi que l'accusé doit se présenter devant le tribunal et déclarer s'il entend plaider « coupable » ou « non coupable ». Mais il est probable que cette première séance sera remise de quelques jours tant pour permettre la mise en place des installations de sécurité que pour donner le temps à Me Russell Parson, qui n'assume que depuis la semaine dernière la défense de Sirhan Sirhan, d'étudier plus à fond les dossiers de l'affaire.

Important gang de la drogue démantelé

PARIS — « En m'arrêtant vous venez de détruire le plus important réseau de la drogue jamais mis sur pied en France », a déclaré aux policiers qui venaient l'arrêter l'un des quatre trafiquants appréhendés à Paris au cours des dernières 48 heures.

Le chef du réseau, 55 ans, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Paris dans le 16^e arrondissement, a en outre reconnu avoir mis son réseau en place en juillet 1965. Il estime avoir pu faire « passer » 730 kilos d'héroïne aux Etats-Unis, ce qui représente un chiffre d'affaires au prix de vente de détail, de 1 milliard 460 millions de francs.

Ce sont les fréquents passages d'une automobile à destination de New York, dans les ports du Havre et de Cherbourg, qui attirèrent l'attention des policiers qui remarquèrent en outre que, lors de chaque voyage, la voiture changeait de propriétaire.

C'est ainsi que le 18 avril dernier, les enquêteurs de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants repèrent dans la banlieue parisienne l'étrange cabriolet décapotable qui, cette fois, venait d'être acheté par un entrepreneur parisien. Deux policiers prirent la voiture en filature jusqu'au Havre et remarquèrent que le nouveau propriétaire était accompagné des deux

hommes qui lui avaient vendu le véhicule et qui étaient montés eux-mêmes à bord d'un cabriolet identique. Au Havre, le premier cabriolet fut chargé sur un paquebot. Deux policiers s'embarquèrent alors pour New-York afin de « suivre » l'entrepreneur tandis que les deux « vendeurs » étaient filés par d'autres policiers durant leur retour sur la capitale.

Dès son arrivée à New York, le propriétaire du cabriolet, en descendant du bateau, se berna à remettre les clés et les papiers du véhicule à un inconnu puis, après s'être assuré que la voiture était bien garée dans les locaux de la compagnie maritime, s'occupa de ses affaires personnelles.

Le démantèlement du trafic de drogue découvert à New York fait suite à une enquête qui était en cours depuis plusieurs mois et à laquelle ont coopéré étroitement le bureau central français des narcotiques, les douanes de New York et la police newyorkaise, a indiqué hier M. Henry Giordano, directeur adjoint du bureau américain des narcotiques.

D'autre part, on annonce, au ministère de la justice, qu'un Américain ayant acquis sa nationalité par naturalisation, a été arrêté le 26 avril dernier, à New York, près d'un quai du port, dans le cadre de cette affaire. Il est passible d'une peine de prison de 20 ans.